

Entretien



DAVID
TOUBALEM,
CHEF DU SERVICE
DE LA SÛRETÉ DE LA BNF ET
VICE-PRÉSIDENT DE L'AGORA
DES DIRECTEURS SÉCURITÉ

« LES DIRECTIONS SÛRETÉ
PARTICIPENT AUSSI À
LA SÉCURITÉ DE TOUS
NOS CONCITOYENS. »

Vidéosurveillance

4K : L'ÂGE DE LA MATURITÉ,
EN ATTENDANT LE 8K

Incendie

AIR APPAUVRI :
UNE TECHNOLOGIE EFFICACE
MAIS MÉCONNUE

DOSSIER

**L'AUDIT
SÛRETÉ-SÉCURITÉ :
POUR QUOI FAIRE ?**

Le Visage du Futur

Terminal de contrôle d'accès à reconnaissance faciale
de la série Dahua FACT

FACT

- **Rapide** : La vitesse de reconnaissance faciale est inférieure à 0,3 seconde par personne.
- **Précis** : Une précision de 99,5 % et forte adaptabilité aux environnements difficiles.
- **Pratique** : Accès sans contact, diverses options d'installation et interface de gestion multiple.
- **Fiable** : Équipé d'un algorithme anti-spoofing contre les attaques photos et vidéos.

Modèles recommandés



DHI-ASI6213J-MW
Écran tactile 4,3", IP65,
capacité de 6000 visages,
intérieur/extérieur



DHI-ASI6214J-MFW
Écran tactile 4,3", IP65,
capacité de 6000 visages et
6000 empreintes digitales,
intérieur/extérieur



DHI-ASI3213G-MW
Écran tactile 4,3",
capacité de 1500 visages,
intérieur



DHI-ASA3213GL-MW
Écran tactile 4,3",
capacité de 500 visages,
intérieur

DAHUA TECHNOLOGY

8 rue Eugène et Armand Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison
Tél : +33 1 48 53 70 53
Email: sales.france@dahuatech.com
www.dahuasecurity.com/fr



INTÉGRATEURS

Sogetrel repris par ses managers

Ces dernières années, Sogetrel a connu un développement impressionnant. À coups de croissance interne et externe, l'intégrateur s'est imposé comme un des leaders sur ses marchés. Récemment reprise par 120 de ses managers, la société entend bien poursuivre son développement. Dernière opération en date : le rachat de la société Esdi.



© DR

3 QUESTIONS À Xavier Vignon

PRÉSIDENT DE SOGETREL

À l'heure où Sogetrel change de propriétaires, comment se porte la société ? Quel bilan tirez-vous de ces dernières années ?

Le bilan est plus que positif. Ne serait-ce qu'en termes de chiffre d'affaires puisque celui-ci est passé de 250 millions d'euros en 2013 à 750 millions en 2020. J'ai d'ailleurs dû, au cours de ces dernières années, consacrer une grosse partie de mon activité à gérer la croissance, tant interne – de l'ordre de 20 à 25 % par an – qu'externe, tout en continuant à répondre à la demande des clients de Sogetrel pour ne pas subir une « crise de croissance ».

Comment expliquez-vous les excellents résultats de Sogetrel sur un marché pourtant très concurrentiel ?

Nous avons évidemment grandi grâce à la croissance externe. Mais cela ne suffit pas à expliquer nos résultats. Nous avons su profiter du plan fibre engagé par l'État et prendre le risque de nous lancer sur le haut débit, de nous organiser pour aller chercher des contrats auprès des collectivités, par exemple. Par ailleurs, la sûreté est un marché très porteur, notamment dans les collectivités où un opérateur comme Sogetrel qui sait maîtriser la fibre, le haut débit... peut accompagner les donneurs d'ordres pour déployer des solutions de vidéoprotection urbaine, de détection d'intrusion, de vidéosurveillance clé en main. Ce que Sogetrel sait très bien faire aujourd'hui.

Certes, les résultats sont là et parlent d'eux-mêmes. Mais comment maintenir une telle croissance ?

Nous n'avons jamais envisagé une telle réussite. Mais il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. Nous allons continuer à aller chercher de la croissance sur des marchés comme les Smart Cities, les objets connectés... Atteindrons-nous de tels résultats que ceux des dernières années ? Difficile à dire. Mais nous allons tout faire pour y parvenir et conforter la place de Sogetrel sur ses marchés.

Announced fin novembre 2020, la reprise à Latour Capital de l'intégrateur en sécurité électronique Sogetrel (760 millions d'euros de CA, contre 250 millions en 2015) par son management, a été finalisée, avec pour corollaire, son indépendance capitalistique.

Présent au capital de Sogetrel depuis 2018, Latour Capital, accompagné de Bpifrance, de BNP Paribas Développement et de Paluel-Marmont Capital a notamment permis au groupe de réaliser cinq acquisitions, d'investir dans sa digitalisation et de développer l'offre de services de Sogetrel sur ses marchés (retail, la défense, le transport, l'industrie ou les services).

Pour les accompagner dans cette opération, les 120 managers-actionnaires de Sogetrel ont choisi de nouveaux partenaires financiers via un consortium d'investisseurs mené par Andera Partners et composé de Luxempart, Capza via le fonds Capza Mid Cap Expansion, BNP Paribas Développement et IDIA Capital Investissement, via le fonds LCL Croissance.

Les managers entrepreneurs sont pour Xavier Vignon, président de Sogetrel, une des clés de la réussite de l'entreprise : « *Les managers de Sogetrel ne se contentent pas de "manager", ils prennent des risques. En investissant dans l'entreprise, le management prouve sa confiance en sa pérennité. Mais cette entrée au capital n'est pas ouverte qu'aux managers. Nous avons aussi mis en place un FCPE (fonds communs de placement d'entreprise) qui va permettre à tous les salariés de rentrer au capital de Sogetrel.* »

Rachat d'Esdi

Le plan stratégique de Sogetrel sera de capitaliser sur ses excellents résultats de ces dernières années et de poursuivre son fort développement sur ses marchés en pleine expansion des infrastructures digitales et des objets connectés. Ce que confirme Xavier Vignon : « *En cinq ans, Sogetrel a su s'imposer comme le leader des services aux infrastructures digitales, en France. Cette opération va permettre d'étendre ce leadership tout en surfant sur les formidables opportunités offertes par la Smart City, les objets connectés et, de façon générale, la poursuite de la digitalisation des entreprises et des services.* »

Avant de conclure : « *Nos objectifs, dans les mois qui viennent, sont d'abord de mettre en place une nouvelle gouvernance d'entreprise. Et, parallèlement, d'ouvrir Sogetrel à d'autres marchés : villes, gestion du trafic, de la voirie, des parkings, etc. Nous voulons apporter une réponse à tous les besoins digitaux des entreprises, des collectivités. Et nous allons évidemment poursuivre notre stratégie de croissance externe. Nous venons ainsi d'acquérir Esdi, un spécialiste de la maintenance online.* » ■

CONTRÔLE D'ACCÈS

Idemia rejoint Spac

Début d'année riche en actualités pour le Français, leader mondial de l'identité augmentée, puisque, outre un partenariat avec Honeywell, il a rejoint Spac qui regroupe les professionnels du contrôle d'accès.

« Idemia s'est imposé comme le leader de "l'identité augmentée", explique Nicolas Raffin, vice-président marketing en charge de la division terminaux biométriques chez Idemia. Nous concevons, développons et fabriquons une très large gamme de solutions qui vont du contrôle d'accès biométrique aux documents d'identité, en passant par les moyens de paiement, les systèmes de contrôle d'identité aux frontières, etc. En matière de contrôle d'accès, le badge d'identification est sans doute un "must have" auquel les directeurs sécurité sont attachés : mais il peut être cloné et volé. La biométrie permet de se prémunir efficacement contre ces risques. Pour cela, nous proposons une gamme de terminaux biométriques. »

Le leader du contrôle d'accès biométrique

Partant de ce constat, Idemia veut porter la bonne parole en matière de contrôle d'accès biométrique également en France. « On entend souvent dire que le développement et le déploiement des systèmes biométriques sont bridés, en France, par des contraintes réglementaires, poursuit Nicolas Raffin. Ce n'est pas tout à fait vrai. La biométrie n'est pas en soi interdite par la Cnil, c'est sa justification et les conditions de son déploiement qui doivent respecter certains principes. Sur notre site de La Défense, nous avons installé, en accord avec les règlements encadrant en France la biométrie, nos propres terminaux de contrôle d'accès biométriques utilisés au quotidien par nos collaborateurs. »

Le Français a même fait de son siège social une des vitrines du contrôle d'accès biométrique puisqu'il y reçoit quotidiennement des utilisateurs, intégrateurs ou installateurs. Le vice-président marketing conclut : « Ces débats autour du contrôle d'accès, des technologies employées, de leur sécurisation... sont autant de raisons qui nous ont conduits à rejoindre Spac* »

* Smart Physic Access Control.



© DR

2 QUESTIONS À Nicolas Raffin

VICE-PRÉSIDENT MARKETING CHEZ IDEMIA

Pourquoi avoir décidé de rejoindre le groupement Spac ?

La création de Spac et les travaux qu'il mène vont dans le bon sens et répondent aux attentes du monde du contrôle d'accès. Par exemple, le fait de vouloir promouvoir le protocole SSCP*, comme une alternative au protocole américain OSDP**, est une bonne chose. Spac, par ailleurs, s'est donné pour objectif de porter le savoir-faire français et européen en matière de contrôle d'accès. Un leader comme Idemia, qui fabrique ses lecteurs en France sur notre site près de Rouen, se devait donc de soutenir cette initiative et de participer aux travaux des groupes de travail du Spac.

La biométrie, souvent décriée, est-elle l'avenir du contrôle d'accès tel que l'entend Idemia ?

Il faut dédramatiser les débats autour de la biométrie : nous n'appelons pas de nos vœux une société de contrôle à l'image de la Chine. Nous pensons cependant que pour répondre aux exigences en matière de sécurisation du contrôle d'accès, la biométrie est une réponse fiable qui permet de garantir « qui passe la porte » alors qu'un simple badge peut être cloné ou volé. Nous devons réfléchir sereinement à tout ce qui permet d'améliorer le contrôle d'accès physique tel que nous le connaissons, dans le respect de la législation mais aussi de l'expérience utilisateur/employé. Spac et ses membres se sont saisis du sujet. Idemia, en tant que leader mondial, a un rôle à jouer dans cette démarche.

* STid Secure Common Protocol

** Open Supervised Device Protocol



© Idemia



© Getty Images

INSTALLATEURS/ INTÉGRATEURS NOUVELLE ACQUISITION POUR ERYMA

La filiale du groupe Sogetrel a finalisé début février l'acquisition du Groupe Grand Sud, spécialisé dans l'installation et la maintenance de solutions de sûreté électronique. Le Groupe Grand Sud est composé de quatre sociétés : Grand Sud Alarme, Grand Nord Alarme, Grand Sud Automatisation et Grand Sud Télésurveillance. Basées historiquement à Six-Fours-les-Plages, dans le Var, ces sociétés en forte croissance (avoisinant près de trois millions d'euros de chiffre d'affaires annuel) ont pour clients des grands comptes, PME/ETI ou encore des collectivités publiques. Groupe Grand Sud, dirigé par Sébastien Pectenaro emploie une vingtaine de personnes. Ce rapprochement permet à Eryma de compléter son offre de service dans la sécurité électronique et de renforcer son réseau d'agences pour être au plus près de ses clients.



© Flir Systems

VIDÉOSURVEILLANCE TELEDYNE S'OFFRE FLIR

Après avoir échoué dans sa tentative de rachat du Français Photonis, le spécialiste des systèmes d'électronique, d'ingénierie et d'imagerie, a racheté pour huit milliards de dollars le fabricant de caméras thermiques Flir Systems. Teledyne, fondée en 1960, fournit notamment des systèmes et des logiciels d'imagerie pour les secteurs de l'aéronautique et de la défense. De son côté, Flir, créée en 1978, propose des outils d'imagerie thermique et d'analyse des données recueillies, avec par exemple des drones, des systèmes de prises de températures ou des caméras de surveillance. La transaction, qui doit encore recevoir le feu vert des autorités de la concurrence, devrait être finalisée d'ici mi-2021.

TÉLÉSURVEILLANCE

Nouvelle acquisition pour Vitaprotech : ESI

Après les acquisitions d'ARD, TDSi, Vauban Systems et Recas, c'est le spécialiste de la télésurveillance qui intègre le groupe dirigé par Éric Thord.



© Getty Images

Concrètement, avec le rachat d'ESI, le groupe Vitaprotech se renforce sur le marché de la télésurveillance et la vidéo protection. Fondé en 1999, ESI (European Systems Integration) développe des solutions logicielles pour les métiers de la télésurveillance, de la vidéoprotection, de la téléassistance, des postes de contrôle et des centres d'appels à la pointe de l'innovation pour une sécurité unifiée. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et emploie plus de 70 collaborateurs, dont plus de 50 % sont des ingénieurs R&D basés en France. Avec d'importantes ressources d'ingénierie, il a su intégrer des solutions multiprotocoles anti-intrusion et alarmes vidéo permettant aux clients de s'interfacer avec plus de 150 protocoles vidéo et 250 protocoles de réception d'alarmes.

De réelles synergies existent entre les deux sociétés. Comme le confirme Éric Thord, président du groupe Vitaprotech : « ESI est un précurseur de l'analyse vidéo intelligente permettant d'optimiser et de fiabiliser la productivité des opérateurs. Ces technologies d'intelligence artificielle sont très complémentaires des technologies utilisées par les entreprises du groupe comme Recas et Videowave au Canada. »

INTÉGRATEURS

Lease Protect acquiert Aximéa

Avec ce rachat, Lease Protect renforce son maillage territorial et ses positions sur les marchés de la vidéosurveillance et de l'intrusion. Entres autres.

Fondée par Jérémie et Sophie Wautrain, et basée dans le nord de la France, la société Aximéa dispose de cinq agences (Compiègne, Villeneuve-d'Ascq, Petit-Quevilly, Nantes et Reims) et propose un catalogue de produits complémentaires de celui de Lease Protect (télésurveillance et vidéosurveillance), qu'elle commercialise principalement sous forme de location. Aximéa gère une base de plus de 3 000 contrats. Son acquisition va permettre au Marseillais Lease Protect, non seulement de constituer un groupe de près de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires, mais aussi de renforcer son maillage territorial, dans le but de constituer un leader national de la sécurité, en particulier sur les segments de la vidéosurveillance, des systèmes anti-intrusion et de la lutte contre la démarque inconnue.

Créé en 2009 et situé à Marseille, le groupe Lease Protect est spécialisé dans les solutions de sécurité et de lutte contre la démarque inconnue, via la location, l'installation et la maintenance de systèmes de vidéosurveillance, portiques de sécurité et de comptage clients.



© Aximéa



© DR



© Getty Images

TÉLÉSURVEILLANCE VERISURE OUVRE DEUX NOUVELLES AGENCES

Le spécialiste européen de la télésurveillance Verisure vient d'ouvrir deux nouvelles agences. L'une à Brive, le 15 janvier, et l'autre à Limoges, le 1^{er} février. Ces différentes ouvertures seront soutenues par des campagnes de recrutement et de création d'emploi :

- Limoges : 30 experts sécurité sur l'année 2021 en CDI et plusieurs alternants.

- Brive : 21 experts sécurité sur l'année 2021 en CDI et plusieurs alternants.

Ces ouvertures répondent à de réels besoins comme l'explique Gilles Giroud, directeur régional, Verisure France : « *Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les cambriolages n'ont pas uniquement lieu dans les grandes métropoles mais aussi dans les villes et les zones rurales. C'est donc pour répondre aussi aux besoins de ces populations que nous avons décidé d'ouvrir ces deux nouvelles agences à Brive et à Limoges où nous recrutons.*

Chez Verisure, nous donnons la chance au plus grand nombre en allant au-delà du diplôme. Ce sont surtout les aptitudes et les compétences des candidats qui feront la différence. »

Depuis maintenant plus de dix ans, Verisure connaît une croissance de 20 % tous les ans. L'entreprise a également réalisé 750 créations d'emplois depuis trois ans et en prévoit 250 cette année.

ALARMES SITASYS ET EAGLE EYE NETWORKS ANNONCENT LE PREMIER-NÉ DE LEUR PARTENARIAT

Premier résultat du partenariat entre Sitasys et Eagle Eye Network (EEN) : l'intégration du VMS Eagle Eye cloud et sa fonctionnalité d'analyse à la plateforme de surveillance des alarmes evalink talos de Sitasys, afin de permettre aux centres des opérations de service de gérer plus efficacement un nombre illimité de caméras sans ressources humaines supplémentaires. Il y a quelques mois, les deux sociétés avaient signé un partenariat afin de créer une plateforme de surveillance améliorée, en mettant en œuvre une intégration cloud-to-cloud de la surveillance vidéo et de la surveillance des alarmes. « *Cette forme de surveillance automatisée est une première dans l'industrie et donnera aux entreprises la possibilité d'externaliser leur surveillance vidéo à moindre coût avec une meilleure précision, créant des avantages pour toutes les personnes impliquées. Voici un exemple de la manière dont l'IA peut optimiser l'ensemble de la chaîne de valeur au sein de l'industrie de la sécurité* », a souligné Rishi Lodhia, directeur général d'Eagle Eye Networks Emea.



© DR

David Le Bellu

REGIONAL SALES MANAGER FRANCE
CHEZ EAGLE EYE NETWORKS

Pouvez-vous nous présenter Eagle Eye Networks ?

La société a été créée en 2012 par Dean Drako et se positionne comme un spécialiste des solutions cloud pour la vidéosurveillance. Notre objectif est de concevoir, développer et commercialiser des outils cloud qui permettent de simplifier l'exploitation de la vidéosurveillance, tout en la sécurisant à moindre coût. Sécurisée, car nous permettons d'isoler les caméras de l'internet. À moindre coût car, grâce à l'enregistrement dans le cloud, nous allégeons la partie informatique, le hardware, puisque les installations ne requièrent plus le déploiement de serveurs onéreux. Avec pour autre avantage de simplifier l'installation des réseaux de caméras. La partie la plus importante à propos d'Eagle Eye Networks est que nous n'avons pas besoin de remplacer du matériel existant, là où des caméras cloud dédiées devront être installées avec de nouvelles caméras. Nous travaillons avec plus de 3500 modèles de caméras analogiques et IP. Cela donne un avantage majeur par rapport aux autres fournisseurs de cloud.

Le recours au cloud a suscité – et suscite encore – certaines réticences, inquiétudes... ne serait-ce qu'en matière d'accès aux données, par exemple. Pourquoi ? Comment pouvez-vous rassurer les utilisateurs finaux ?

Il est vrai que nous sommes encore confrontés à des freins, des a priori, dès qu'on parle du cloud. Cela s'explique par une certaine méconnaissance de la part

VIDÉOSURVEILLANCE/CLOUD

« Nous voulons nous développer sur le marché français. »

Le cloud fait aujourd'hui partie de notre vie de tous les jours. Et son utilisation dans le monde de la sécurité suscite de moins en moins de réticences. Le spécialiste américain du cloud pour la sécurité entend bien profiter de cette demande croissante pour gagner des parts de marché. Notamment en France.

des utilisateurs, des installateurs... Or, le cloud fait aujourd'hui partie de notre vie de tous les jours. Nous utilisons tous le cloud pour des raisons professionnelles ou privées. Notre rôle est donc d'éduquer le marché, de le rassurer, en lui prouvant que des opérateurs comme Eagle Eye Networks font de la sécurisation des données leur priorité. Nous disposons ainsi de nos propres data centers. Onze au total, dont trois en Europe. Par ailleurs, nous garantissons à nos utilisateurs qu'ils sont les seuls à pouvoir avoir accès aux images et à pouvoir décider qui a le droit d'y accéder. Enfin, il faut comprendre qu'à l'instar d'autres périodes qui ont vu se généraliser de nouvelles technologies – comme les NVR ou les caméras IP – les années à venir vont être celles du cloud et de sa généralisation dans le monde de la sécurité.

Vous avez rejoint Eagle Eye Networks il y a quelques semaines en tant que Regional Sales Manager France. Quels sont vos objectifs ?

Eagle Eye Networks souhaite se développer sur le marché français, mais aussi en Espagne, en Afrique, au Moyen-Orient. Un de mes objectifs est de mettre en place une équipe commerciale afin de faire connaître la marque et de développer notre activité sur des marchés pour lesquels le cloud est tout à fait pertinent. Je pense évidemment aux entreprises multisites, au secteur du retail, aux collectivités locales et autres agglomérations... Tous ces marchés sont contraints de gérer des installations vidéo souvent très importantes, avec des

contraintes sécuritaires très élevées. Nos solutions répondent à ces exigences. Elles sont simples à déployer, sécurisées, ouvertes, pour un coût finalement particulièrement concurrentiel. Si on prend l'exemple des agglomérations de communes, le cloud permet de mutualiser les investissements tout en maintenant séparées les installations... Je crois également fermement en l'intégration avec d'autres fabricants afin de créer des solutions de sécurité utiles pour les utilisateurs finaux. Pensez par exemple au contrôle d'accès intégré avec Salto où, pour chaque événement de contrôle d'accès, une vidéo est enregistrée. Eagle Eye Networks est une plateforme ouverte qui peut facilement s'intégrer à d'autres solutions. Récemment, nous avons annoncé un premier partenariat du genre avec Sitasys* pour fournir une surveillance et une vidéosurveillance d'alarmes cloud intégrées.

* Voir page 6.

EAGLE EYE NETWORKS, C'EST

- Un spécialiste du cloud pour la sécurité.
- 11 data centers en propre dont trois en Europe.
- 250 employés dans le monde, dont 65 en Europe.
- Siège social Europe basé à Amsterdam, aux Pays-Bas.

Horoquartz enrichit ses solutions sur le cloud

À la fois éditeur de logiciels, fabricant de matériels et intégrateur exclusif de nos solutions, Horoquartz revendique son positionnement atypique sur le marché de la sûreté. Malgré les remous provoqués par la crise sanitaire et économique, l'entreprise poursuit sa croissance avec de nouveaux projets qui devraient voir le jour dans le courant de l'année 2021.



© DR

François Guth

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'HOROQUARTZ**

HOROQUARTZ, C'EST

- 61,1 millions d'euros de CA en 2019.
- 550 collaborateurs.
- 19 agences en France, une entité au Maroc.
- Filiale du groupe japonais Amano Corporation depuis 2008.

Comment pourriez-vous définir l'activité d'Horoquartz ?

Nous avons trois grands métiers : la gestion du temps et l'optimisation de la planification (eTemptation), la gestion de l'expérience collaborateurs grâce à la dématérialisation des processus RH (Process4people), et la sûreté/sécurité des collaborateurs sur leur lieu de travail, à travers le contrôle d'accès, la gestion des visiteurs et des parkings, l'anti-intrusion et la vidéosurveillance (Protecsys). Notre positionnement atypique, assumé, est guidé par notre volonté de maîtriser la totalité de la chaîne de la valeur, de la conception de nos produits jusqu'à la délivrance de nos chantiers et la maintenance de nos solutions, en passant par leur commercialisation, afin d'apporter nos meilleurs conseils et expertises à nos clients. Pour synthétiser, je dirais que le cœur de notre métier consiste en la gestion du capital humain.

Qui sont vos clients et que recherchent-ils ?

Nous équipons plus de 1 200 clients pour des déploiements locaux mais aussi nationaux voire internationaux. Nous sommes présents dans tout type d'entités, avec une forte prédominance dans l'industrie et les secteurs dits « critiques », comme les OIV ou certaines administrations. Mais nous équipons également des entreprises de logistique, des établissements de santé ou des entreprises du tertiaire. 75 % de nos clients en sûreté sont aussi clients pour la gestion de temps et des ressources humaines. Ces solutions sont complémentaires et nous sommes pratiquement les seuls à apporter cette synergie sur le marché.

Comment vivez-vous la période actuelle ?

Il serait faux de dire que nous n'avons pas été impactés par la crise sanitaire : un certain nombre de projets et de chantiers ont été annulés ou reportés en raison de la baisse générale d'activité, des fermetures de sites

et des incertitudes concernant les prochains mois. Toutefois, nous avons profité de cette période pour effectuer l'ensemble des maintenances de sites, mises à niveau des systèmes directement sur les sites ou à distance grâce à nos outils de télémaintenance. Nous avons également misé sur la formation de nos utilisateurs avec des webinaires. Malgré les aléas de la période, nous avons pu renouveler notre certification Mase pour les quatre années à venir. Nous avons eu une belle reprise à l'automne, et en fin de compte, l'année 2020 devrait se clôturer avec des résultats en ligne avec nos ambitions et en hausse par rapport en 2019, ce qui nous permet de rester optimistes et d'engager de nouveaux projets.

Quels sont donc vos projets pour 2021 ?

Concernant la partie sûreté, nous sommes engagés dans une démarche de qualification Anssi qui devient indispensable pour travailler avec les OIV et dans les secteurs sensibles. Nous espérons que la démarche pourra aboutir d'ici la fin de l'année ou le début 2022. L'autre chantier que nous avons initié est l'accélération de la mise à disposition de nos solutions sécurisées dans le cloud. C'est déjà le cas pour nos solutions de gestion du temps et avec quelques-uns de nos clients en contrôle d'accès. En 2021, l'offre cloud devrait être plus systématique sachant que les inconditionnels du « on premises » pourront toujours disposer de leur solution dans leurs propres infrastructures. La crise a également été un véritable levier pour développer des solutions en lien avec la mobilité. Le smartphone (ou la tablette) devient une clé d'accès sécurisée sur des serrures autonomes ou online, mais aussi un formidable outil de pilotage à distance de la sécurité pour les gestionnaires de sites. Des lancements sont prévus en ce sens dans les prochains mois. Enfin, nous présenterons un nouveau lecteur : nouveau design, sécurité renforcée, nouvelles fonctionnalités.



© DR

IDENTIFICATION SÉCURISÉE SCOPUS ANALYSE, CONSEILLE, ACCOMPAGNE

À l'heure où les entreprises sont amenées à déployer plusieurs technologies RFID au sein de leur structure afin d'identifier et authentifier leur personnel, nombre d'entre elles se tournent vers des solutions clés en main de plus en plus fiables. Scopus accompagne ses clients dans la mise en place de systèmes de contrôle d'accès renforcés par des badges à clés fixes ou aléatoires. Ces clés permettent, en cryptant les données, d'exclure toute faille de sécurité. La structure a récemment accompagné une société canadienne d'envergure mondiale de services-conseils en technologie de l'information afin de procéder à l'encodage de ses badges.

« Notre but premier consistait en la recherche des besoins et failles en matière de sécurité. L'audit réalisé a été le vecteur d'un projet d'encodage. L'idée était d'analyser si les logiciels installés en amont, accompagnant cette migration, étaient conformes ou si un changement de technologie (passage de badges Mifare Classique à Mifare DESFire par exemple) était nécessaire. Tout au long du projet, un accompagnement de fond s'est opéré et c'est ainsi que nous avons pu construire une relation de confiance avec le client », explique Mathieu Colombo, Account Manager chez Scopus.

CONTRÔLE D'ACCÈS

SimonsVoss consolide le partenariat avec ses distributeurs

Après une année 2020 forte en émotions, SimonsVoss poursuit son développement avec deux objectifs prioritaires : la consolidation de son réseau de distributeurs partenaires et le lancement de nouveaux produits en 2021.

Pour Jean-Philippe Vuylsteke, président de SimonsVoss Technologies, « l'année 2020 a été l'année de toutes les émotions. Après une période d'arrêt quasi totale, nous avons repris nos actions terrain mi-mai pour atterrir au-dessus de l'objectif que nous nous étions fixés en 2019. En effet, même si certains dossiers ont été reportés en 2021, la très grande majorité des projets ont été maintenus. Nous avons dû répondre en sus à de nouvelles demandes en provenance du secteur de la santé et des Ehpad, pour lesquels le contrôle des flux de personnes devenait prioritaire. »

Il ajoute : « Enfin, nous avons pu maintenir le programme de certification de nos distributeurs – quincaillers et spécialistes du contrôle d'accès – le KeylessWorld Partner Program. Ce programme de trois niveaux (Technic, System et Network) leur permet d'être formés et de gagner en autonomie. Aujourd'hui, les partenaires qui ont été formés et agréés peuvent s'engager sur des garanties de produits de cinq ans auprès de leurs clients, une durée exceptionnelle sur le marché. Ces partenaires bénéficient également de nombreux outils d'aide à la vente. Des actions que nous allons poursuivre en 2021. »

Concepteur de l'identifiant transpondeur

Créée en 1995 par Ludger Voss et Oliver Simons, SimonsVoss est une société allemande de fabri-



© SimonsVoss

cation de serrures électroniques autonomes et sans fil, avec un identifiant spécifique de type transpondeur. Filiale depuis 2015 du groupe Allegion, elle compte 400 salariés dont une vingtaine en France et affiche un chiffre d'affaires de 87 millions d'euros dont sept millions (2019) pour la France.

Aujourd'hui, SimonsVoss reste un fabricant concepteur de serrures électroniques sans fil mais est devenu également éditeur de software et de tout type de solutions de contrôle d'accès électronique du offline jusqu'au réseau. La société propose une gamme complète de cylindres et de poignées numériques sans fil ainsi que des lecteurs muraux, et continue la fabrication dans son usine allemande.



© DR

« En 2021, nous allons poursuivre les programmes de formation de nos distributeurs. Nous aurons plusieurs lancements de produits nouveaux : une serrure autonome de casier Smartlocker AX qui viendra compléter notre technologie AX. Et, en milieu d'année, la cinquième génération de nos cylindres AX, et nous faisons évoluer notre logiciel de gestion LSMAX (Locking System Management). Nous allons également renforcer nos actions auprès des intégrateurs en accélérant de nombreux partenariats en cours. »

JEAN-PHILIPPE VUYLSTEKE, PRÉSIDENT DE SIMONSVOSS TECHNOLOGIES

CONTRÔLE D'ACCÈS/INTERPHONIE

Partenariat entre Milestone Systems et Castel

Ce rapprochement a pour objectif de faciliter l'interfaçage intelligent entre la vidéosurveillance, le contrôle d'accès et l'interphonie. Pour le plus grand bien des utilisateurs.

Les deux sociétés ont donc conclu un partenariat stratégique pour l'interfaçage intelligent entre la vidéosurveillance, le contrôle d'accès et l'interphonie en offrant des solutions complètes et interopérables totalement intégrées au VMS de Milestone au travers de plugins disponibles sur sa Marketplace. À l'occasion de la signature de ce partenariat, Yoann Bonnin, directeur commercial de Castel, a expliqué : « *Je suis convaincu de l'importance d'être interopérable aux métiers connexes aux nôtres ; dont la vidéo. Il est donc essentiel de se rapprocher des leaders de ce métier. Ce partenariat avec Milestone Systems nous a paru évident pour permettre à nos solutions de dialoguer entre elles.* »

Pour les clients de Milestone Systems, cette association avec Castel et sa présence sur la Marketplace au travers de deux plugins vont leur permettre de bénéficier d'un interfaçage intelligent entre la vidéosurveillance, le contrôle d'accès et l'interphonie pour pouvoir agir plus efficacement et rapidement. Étant totalement intégrées à la plateforme de Milestone, les fonctionnalités de Castel seront accessibles et déployables sans effort depuis l'interface unique.

Plus grandes villes de France

Yoann Bonnin ajoute : « *Avec Milestone Systems, nous travaillons en étroite collaboration avec les plus grandes villes de France pour répondre à ce nouveau besoin, avec une solution qui assure l'interface entre l'interphonie et la caméra de surveillance. La borne d'appel d'urgence devient un outil de sécurité essentiel, permettant à chacun de communiquer avec les forces de l'ordre et d'être acteur de la sécurité.* »



« *Notre présence sur la Marketplace de Milestone nous offre une grande visibilité à l'international et*

doit permettre à Castel d'accroître son business et de se diversifier. C'est également un tampon officiel de qualité qui nous est offert et qui devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs de 15 millions d'euros sur la partie contrôle d'accès d'ici fin 2021. »

YOANN BONNIN, DIRECTEUR COMMERCIAL DE CASTEL



© DR

FABRICANTS HONEYWELL ET IDEMIA VONT COLLABORER

Le géant américain et le Français ont signé un partenariat stratégique dont l'objectif est de créer et de développer un écosystème de bâtiments intelligents. Ce partenariat intégrera les outils de gestion des bâtiments et de sécurité d'Honeywell avec les systèmes de contrôle d'accès biométrique d'Idemia. Cette collaboration devrait aboutir à la conception des solutions à l'aide desquelles les occupants pourront interagir de manière sécurisée et sans contact avec le bâtiment : reconnaissance de véhicules dans les parkings, appels automatiques des ascenseurs, accès biométrique, paramétrage personnalisé des salles de conférence, etc. « *Nous nous réjouissons de pouvoir développer notre relation de longue date avec Honeywell afin d'apporter davantage de valeur ajoutée à nos clients, à l'aide de nouvelles solutions intégrées au service d'une expérience plus fluide pour les occupants. L'intégration de nos technologies avec les systèmes de sécurité et de sûreté d'Honeywell bénéficiera aux propriétaires et aux exploitants en leur fournissant des informations leur permettant de mieux connaître la création de bâtiments intelligents tout en privilégiant l'expérience des occupants* », explique Matt Cole, directeur général de la division Secure Enterprise Transactions (SET) chez Idemia.



© Getty Images

ANTIVOL THOONSEN : NOUVEAU DISTRIBUTEUR FRANCE DE SENSORMATIC

Le Français Thoonsen, spécialisé dans la conception d'accessoires antivol innovants, et Sensormatic, un des leaders mondiaux des antennes antivol AM (acousto-magnétiques), sont désormais partenaires. Avec pour objectif d'accroître les parts de marché des deux sociétés sur le commerce spécialisé du sport, du bricolage, de la cosmétique et du textile principalement. Développée pour répondre à la recrudescence des vols organisés, et résister aux aimants vendus sur internet, le concept Hyperlock, à la sécurisation renforcée, se décline en une gamme d'accessoires brevetés par Thoonsen pour la protection du textile, de la lingerie, de l'optique et de la maroquinerie. Avec succès puisque que Les Galeries Lafayette, Éram, Gemo, Coach, Sport 2000, Dunhill lui font déjà confiance.

INTÉGRATEURS

VFLIT investit dans les technologies de sûreté

Spécialiste des technologies de l'information, le groupe régional VFLIT a investi le champ de la sûreté avec le rachat de CTV en 2017 et RSS en janvier 2021. Le développement des protocoles IP, des équipements connectés et des solutions réseaux ou sur le cloud montre pour son président, Dave Lecomte, des synergies évidentes.



© DR

Dave Lecomte
PRÉSIDENT DE VFLIT

Quelle est l'activité de VFLIT ?

Basé dans l'ouest de la France, VFLIT, acronyme de « Vous Faciliter L'IT », est comme son nom l'indique, un groupe régional orienté autour de l'IT. Notre ambition est d'être l'interlocuteur unique des entreprises et des collectivités locales pour tout ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication et d'apporter une solution globale et complète. Cela va de métiers purement IT concernant l'infrastructure et la sécurité des réseaux et du cloud, à la gestion de la téléphonie et des applications de gestion des paies, comptabilité, gestion commerciale, SIRH, etc. Avec le rachat en 2017 de CTV, spécialiste de l'alarme, du contrôle d'accès, de la vidéosurveillance et de la vidéoprotection urbaine, nous avons complété et renforcé notre positionnement de marché.

Qui sont vos clients ?

Fortement ancrés dans les territoires de l'Ouest et du centre de la France, nous nous adressons aux PME/PMI ainsi qu'aux collectivités locales des régions Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de Loire et Charente-Maritime. Ils trouvent chez nous un interlocuteur unique, proche de chez eux, qui peut apporter une réponse globale à leurs questionnements autour des technologies de l'information. Nous avons un vrai savoir-faire en vidéoprotection urbaine, puisque nous équipons plus de 120 collectivités locales.

Pourquoi intégrer à vos services des prestations sur des technologies de sûreté ?

Jusqu'à présent, les métiers de l'informatique, des réseaux et de la sûreté étaient très cloisonnés. Or, on se rend compte qu'il y a de plus en plus de convergences : les protocoles IP remplacent de plus en plus les solutions analogiques que ce soit pour la vidéoprotection, les alarmes ou le contrôle

d'accès. Les équipements sont aujourd'hui communicants. Les données de sûreté comme les images vidéo ou les droits d'accès sont transportés, stockés sur des serveurs ou sur le cloud, accessibles via des liens internet – avec de légitimes interrogations sur la sécurité des données personnelles en relation avec les exigences du RGPD. Pour la partie sûreté, nous sommes intégrateurs, c'est-à-dire que nous conseillons, configurons, installons et maintenons les équipements – matériels et logiciels – de grandes marques en vidéosurveillance, anti-intrusion, contrôle d'accès. La synergie entre les différents métiers est de plus en plus évidente, et cela conforte notre stratégie d'offrir un service global autour des systèmes d'information et de communication, de l'IT.

Comment voyez-vous se profiler l'année 2021 ?

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu maintenir les investissements et nous avons procédé à 12 embauches nettes en 2020. En janvier 2021, nous avons procédé au rachat de R. Smart Systems (RSS), à Vannes, permettant de consolider notre activité de sûreté. En fonction des opportunités qui pourront se présenter, nous allons poursuivre notre stratégie de croissance externe dans la région, afin d'accélérer notre développement.

VFLIT, C'EST

- Cinq sociétés basées dans l'ouest de la France : OMR Infogérance, Dactyl Infogérance, Médis, Siren Télécoms et CTV.
- Un CA de 30 millions dont sept millions pour l'activité de sûreté (CTV).
- 230 collaborateurs.

CONTRÔLE D'ACCÈS

Dom Security multiplie les nouveaux projets

Avec une vingtaine de sociétés en Europe, Dom Security poursuit sa croissance dans le domaine du verrouillage et du contrôle d'accès. Malgré les cahots traversés en 2020, le groupe affiche sa sérénité et planifie de nombreux projets pour 2021 et au-delà.



© DR

Patrick Bouisset

DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE DE L'OUEST DE DOM

Pouvez-vous nous présenter Dom Security ?

Dom Security est le pôle verrouillage et contrôle d'accès du groupe SFPI (Safety for People & Industry) fondé en 1985 par Henri Morel. En 2019, le groupe, qui emploie 3 900 collaborateurs, a réalisé plus de 562 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dom Security regroupe aujourd'hui 20 sociétés en Europe, dont 10 sites de fabrication. En France, la marque Dom est organisée en trois branches commerciales supportées par trois sites de production : Dom-Metalux à Saint-Dizier, spécialisée dans la fabrication de systèmes verrouillage pour le bâtiment, Dom-Ronis et Dom-TSS à Sancoins, fabricants de verrouillage pour le mobilier industriel.

Comment commercialisez-vous vos produits ?

Nous avons une offre très large de solutions de verrouillage et de contrôle d'accès électronique destinée à différents types de

clients. Aussi, nous avons décidé, en 2020, de mutualiser les forces de ventes des différentes sociétés commercialisant la marque Dom en France en les segmentant par marché. Ainsi, nous avons une équipe chargée de suivre les projets de contrôle d'accès électronique qui s'adresse aux installateurs, intégrateurs et fabricants de contrôle d'accès. Une autre équipe se consacre au marché de la construction. Sur ce marché, nous opérons nos ventes par le canal de la distribution professionnelle, essentiellement les quincailliers.

Enfin, un troisième pôle est dédié aux industriels qui recherchent des solutions de verrouillage à intégrer dans leur chaîne de production. Des marchés très particuliers qui nécessitent une étroite collaboration entre nos bureaux d'études et les bureaux d'études de nos clients.

Qu'est-ce qui vous distingue sur ce marché très concurrentiel qu'est le contrôle d'accès ?

Outre un certain nombre de solutions standards, nous proposons un système de contrôle d'accès autonome, sans fil, unique sur le marché : l'écosystème ENiQ. Sa particularité réside dans son principe intuitif et évolutif : il se compose de quatre modules de verrouillage (cylindre électronique, béquille contrôlée, lecteur mural et serrure de mobilier) qui peuvent être pilotés indifféremment de manière complètement autonome par badges, ou par une appli téléchargeable sur smartphone. Sur des sites plus complexes, le logiciel ENiQ software permet d'évoluer progressivement vers le mode online avec une

gestion au fil de l'eau. Enfin, sur des ERP importants type hôpitaux ou aéroports, nous proposons un Dom bridge qui permet aux intégrateurs de dialoguer avec l'écosystème ENiQ. Nous proposons aussi une version cloud Dom Tapkey qui permet de gérer des clés mobiles électroniques.

Comment se présente 2021 ?

Après une année 2020 en demi-teinte, nous abordons 2021 avec de nombreux nouveaux projets. Nous renforçons notre équipe projets de contrôle d'accès électronique afin d'offrir un service de maintenance et d'installation encore plus proche de nos clients. Pour les marchés très demandeurs de nos solutions, à savoir les administrations, la santé et le scolaire, nous proposons cette année une version antibactérienne et antivirale de notre écosystème de contrôle d'accès ENiQ. Nous lançons au deuxième trimestre une serrure d'urgence électromécanique qui devrait faire échos chez de nombreux directeurs de sûreté.

Nous poursuivons aussi le développement de notre réseau de distributeurs installateurs certifiés ICE, afin de couvrir l'ensemble du territoire avec des partenaires de confiance. Enfin, nous misons sur une véritable innovation technologique grâce à l'utilisation du système de contrôle d'accès 900 qui opère avec le protocole Lora (868 MHz). Cette technologie, acquise en 2019 par le rachat de la société Unitecnic, représente une avancée technologique importante pour nos clients car elle permet la gestion des données de sécurité sur de grandes distances, en temps réel, tout en restant peu intrusive.

DOM EN FRANCE, C'EST

- 3 sociétés : Dom Métalux, Dom Ronis et Dom TSS
- 30 millions d'euros de chiffre d'affaires prévisionnel pour 2020.
- 230 collaborateurs.
- Filiales du groupe DOM Security, société de SFPI Group, SA cotée en bourse et détenue majoritairement par son fondateur Henri Morel.

LUTTE CONTRE L'INTRUSION

Ajax Systems a des ambitions pour le marché français

Ajax Systems est un des leaders européens de l'intrusion. L'année 2021 sera marquée par le lancement de nouveaux produits. Avec pour objectif, entre autres, de renforcer sa présence sur le marché français.

« **A**jax Systems est un fabricant européen spécialisé dans les systèmes de sécurité professionnels et la domotique. L'entreprise, dont le siège se situe à Kyiv (Ukraine), emploie plus de 1 600 personnes et nos alarmes intelligentes protègent aujourd'hui plus de 830 000 utilisateurs, dans plus de 120 pays », explique Aleksandr Konotopskyi, PDG d'Ajax Systems. Leur gamme de produits comporte actuellement 33 appareils dédiés à la sécurité intérieure et extérieure maximum des locaux. Elle comprend des détecteurs de mouvement, d'incendie et de fuite, des panneaux de commande (hubs), des sirènes, des prolongateurs de portée, des claviers, des boutons de panique, ainsi que des appareils de domotique. « Nous y avons ajouté des applications mobiles pour les particuliers et des logiciels dédiés pour les professionnels sont disponibles, ajoute Aleksandr Konotopskyi. Nous avons également récemment lancé 911, un logiciel de télésurveillance professionnel intelligent qui permet de surveiller les alarmes Ajax. »

Nouveaux produits en 2021

Ajax Systems affiche crânement ses ambitions pour l'année en cours. « Nous voulons également doubler les effectifs de l'équipe de développement et diversifier notre gamme avec de nouvelles catégories de produits. En gardant une approche commerciale dynamique et réactive, nous entendons consolider notre position de premier fabricant de systèmes de sécurité d'Europe », confirme le PDG.

Et pour accompagner son développement, la société a récemment organisé l'Ajax Special Event. Il s'agit d'une grande présentation virtuelle au cours de laquelle ses équipes ont présenté les nouvelles fonctionnalités de ses systèmes tels que l'authentification à deux facteurs, l'importation de données d'un hub à un autre – une fonctionnalité très demandée par le public – et bien d'autres encore.

« Nous avons également présenté le nouveau Hub 2 Plus avec un support LTE et MultiTransmitter, un module permettant de moderniser d'anciens systèmes filaires en intégrant les détecteurs filaires dans le système Ajax pour qu'ils puissent être gérés via notre application », conclut Aleksandr Konotopskyi.



© Ajax Systems



© DR

2 QUESTIONS À Aleksandr Konotopskyi

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AJAX SYSTEMS

Qu'est-ce qui caractérise vos produits ?

Quand nous avons commencé à bâtir Ajax, nous avons décidé de développer le produit en gardant à l'esprit certains objectifs. D'abord, des apps basées sur l'IdO, une architecture de serveur de pointe. Ensuite, concevoir des systèmes vraiment basés sur l'expérience utilisateur. Enfin, grâce à la technologie radio, proposer des portées de communication étendues et très sécurisées. C'est ainsi que notre technologie radio Jeweller a été créée. Elle est dotée d'une portée de communication pouvant atteindre 2 000 m, et offre une autonomie de cinq à sept ans aux appareils Ajax sans avoir à remplacer les piles. Enfin, notre volonté a toujours été que l'on soit intégré aux logiciels de télésurveillance les plus utilisés en France comme F1 et V1 d'ESI, Horus d'Azur Soft, WBB de T2i, eLipse de Logetel, KronosNET de Next...

Quels sont vos objectifs pour le marché français ?

La France est l'un des plus grands marchés européens d'Ajax. Notre part de marché en France croît rapidement grâce à la confiance des professionnels du secteur de la sécurité. En 2021, Ajax continuera à séduire les utilisateurs français avec de nouvelles technologies uniques, tout en élargissant sa gamme de produits. Notre objectif principal en France est de gagner 30 % de part de marché dans les trois prochaines années et de s'assurer que les professionnels n'hésitent pas à choisir notre système de sécurité plutôt qu'un autre.

NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!



e-salon-protectionsecurite.fr

Visitez le 1^{er} salon online sur la Sûreté et Sécurité,
choisissez tranquillement le matériel ou produit dont vous
avez besoin et contactez directement le fabricant !



1

Vous sélectionnez les catégories de produit que vous recherchez : vidéosurveillance, identification, contrôle d'accès, détection, alarme.....

2

Vous sélectionnez les produits selon vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches techniques des produits, visionnez les vidéos de démonstration, les documentations techniques, les catalogues, faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur ce salon online, merci de nous contacter : info@protectionsecurite-magazine.fr

SOMMAIRE



26



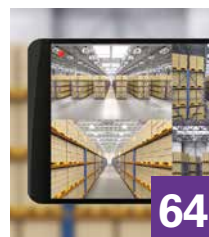
31



42



56



64

3 actus prestataires

16 actus sûreté

26 entretien

DAVID TOUBALEM

Chef du service de la sûreté de la BNF et vice-président de l'Agora des directeurs sécurité

31 dossier

L'AUDIT SÛRETÉ-SÉCURITÉ : POUR QUOI FAIRE ?

42 vidéosurveillance

4K : l'âge de la maturité, en attendant le 8K

48 contrôle d'accès

Sans contact et en toute sécurité

54 focus

Les nouveaux outils anti-intrusion

56 intrusion

Des détecteurs toujours plus fiables pour une détection précoce

60 incendie

Air appauvri : une technologie efficace mais méconnue

64 risque

Les entrepôts sous haute surveillance

72 quoi de neuf ?

Que proposent les fabricants pour la sécurité et la sûreté ?

74 c'est vous qui le dites !

GUILLAUME FARDE, professeur affilié à l'École d'affaires publiques de Sciences Po

TP Media

Magazine édité par TP Media
20, rue des Petites Écuries
75010 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 23 33 78 Fax : +33 (0)1 48 00 05 03
info@protectionsecurite-magazine.fr

Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication.

BIMESTRIEL DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÛRETÉ
Commission paritaire : 0325 T 91736
ISSN : en cours

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Vincent PERROTTE

ÉDITION/DIRECTION DE LA RÉDACTION : Christophe LAPAZ

Tél. : + 33 (0)6 27 37 29 22

e-mail : cl@protectionsecurite-magazine.fr

CHEF DE RUBRIQUE : Laurence ALEMANNI

Tél. : +33 (0) 6 49 05 83 73

e-mail : la@protectionsecurite-magazine.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE : Éric MERKI & Vincent LEVER

MAQUETTE : Vincent LEVER

SECRETARIAT DE RÉDACTION : Frédérique GUITTON-DANIELO

PUBLICITÉ : Jérôme PERROTTE ;

Tél. : +33 6 09 17 09 50 / + 33 (0)1 45 23 33 78

e-mail : jp@protectionsecurite-magazine.fr

DIFFUSION & MARKETING : Hélène Duval - e-mail : hd@tpmedia.fr

SERVICE ABONNEMENTS : PSM - TBS Blue - 6 rue d'Ouessant -

35760 St Grégoire ;

Tél. : + 33 (0)1 76 41 05 88 ; Fax : + 33 (0)1 48 00 05 03

e-mail : abopsm@tpmedia.fr

Abonnement 1 an France : 168 euros TTC

Étranger : 181 euros TTC

IMPRESSION CORLET. Zone Industrielle Ouest -

Rue Maximilien-Vox - Condé-sur-Noireau.

14110 Condé-en-Normandie ; Origine papier : Suède ;

Taux de fibres recyclées : 0 % ;

Certification des fibres : PEFC ;

Eutrophisation : 0,02 kg/T

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE

Getty Images



ÉDITO



© DR

La sécurité : plus que jamais d'actualité

La crise sanitaire a eu cela de bénéfique : elle a permis aux directions sûreté de gagner en visibilité. C'est un des enseignements, entre autres, de la récente enquête réalisée par la CDSE (Club des directeurs de sécurité des entreprises) sur les métiers de la sécurité-sûreté dans les entreprises.

Nous vous invitons, à ce sujet, à lire l'entretien que nous a accordé Fabienne Louvet, présidente de la commission carrière emploi formation du CDSE.

Autre sujet d'actualité : la loi sur la sécurité globale. Qui concerne évidemment tous les acteurs de la sécurité, électronique et privée. Et les utilisateurs de leurs solutions ou services. À ce sujet, Luc Guilmin, le nouveau président du GES (Groupement des entreprises de sécurité) a lui aussi accepté de répondre aux questions de PSM. Il ressort de cet entretien qu'en l'état, la loi sur la sécurité globale a déçu certaines attentes pourtant légitimes de la filière de la sécurité.

Vous pourrez lire également avec profit notre grand dossier consacré à l'audit sûreté dans les entreprises. Une des missions majeures des directions sûreté.

Bonne lecture.

Christophe Lapaz, directeur de la rédaction,
cl@protectionsecurite-magazine.fr

Les directions sécurité gagnent en visibilité !



© Getty Images

Rémunération, référentiel métiers, démographie des cadres de la filière sécurité-sûreté corporate, niveau d'études, positionnement dans l'entreprise... les résultats de la dernière étude du CDSE sur les métiers de la sécurité-sûreté corporate (SSC) en entreprises sont riches d'enseignements.

« Cette étude*, résultat d'un très gros travail, nous apprend beaucoup de choses sur les réalités que recouvrent aujourd'hui les directions sûreté dans les entreprises, souligne Fabienne Louvet, présidente de la commission carrière emploi formation du CDSE

(Club des directeurs de sécurité des entreprises). Ainsi, la fonction sécurité et sûreté corporate (dont la mission est la protection des personnes, des biens matériels et immatériels de l'entreprise) a connu, ces dernières années, un essor considérable. Elle existe maintenant dans la grande majorité des entreprises. Cependant, cette existence recouvre des réalités différentes d'une entreprise à l'autre, d'une organisation à l'autre. Il n'existe pas de direction SSC type. »

Une filière métier qui s'est structurée

La direction SSC a enfin trouvé sa place dans les entreprises. Elle est, dans 74 %

des cas, rattachée à la direction générale ou au secrétariat général. Il apparaît également que les métiers et compétences des membres de cette direction se sont structurés et ont gagné en cohérence. À tel point que l'étude du CDSE fait apparaître un vrai référentiel des métiers de la SSC, métiers répartis en douze fonctions. « L'élaboration de ce référentiel est un des grands apports de cette étude, insiste Fabienne Louvet. Il fait apparaître une cartographie à plusieurs niveaux de ces métiers avec des postes, missions et apports différents à la fonction SSC. » Les niveaux évoqués par la représentante du CDSE sont les suivants (voir ci-contre, les métiers de la sécurité-sûreté) : un niveau gouvernance pilotage un niveau expertise conseil déploiement, un niveau veille analyse et suivi. Et un niveau opérationnel au niveau des entités (filiales, pays, régions, etc., partie intégrante du modèle SSC).

Des métiers attractifs

Par ailleurs, ces professions se caractérisent par des niveaux de rémunération attractifs, globalement 4 % au-dessus du marché toutes filières de métiers, et 15 % pour les directeurs**. En outre, et ce ne sera une surprise pour personne, l'alimen-

RÉMUNÉRATIONS DE QUELQUES POSTES SSC

POSTES DE MANAGEMENT	RÉMUNÉRATION*
DIRECTEURS SSC	110 k€ et 204 k€
ADJOINTS SSC	108 k€ et 141 k€
RESPONSABLES DE PÔLE SSC	65 k€ et 135 k€
RESPONSABLES OPÉRATIONNELS D'ENTITÉ	65 k€ et 112 k€

* Fixe + variable. Source : CDSE

3 QUESTIONS À

FABIENNE LOUVET

Présidente de la commission carrière emploi formation du CDSE

Quels sont les enseignements à retenir de cette étude du CDSE ?

La fonction SSC a gagné en visibilité dans les entreprises et organisations. Les crises que nous avons traversées ces dernières années y ont participé. Ne serait-ce que la crise sanitaire qui a été l'occasion, pour un certain nombre de directions générales, de prendre conscience qu'elles avaient à leur disposition des professionnels de la gestion de crise. Cette étude montre que malgré ce gain en visibilité les directions sûreté corporate ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Et leur positionnement, leur influence varieront selon la posture que la DG prendra sur le sujet de la sûreté-sécurité. Notamment en trouvant le juste équilibre entre la direction SSC, dont le rôle est de piloter la sécurité globale de l'entreprise et d'accompagner sa direction générale en business partner, et les directions sécurité-sûreté d'entités (régions, pays, sites), relais opérationnels au niveau local de la direction sécurité-sûreté corporate. Cette étude révèle aussi l'attractivité de cette filière – avec des rémunérations plutôt supérieures à la moyenne – qui est aujourd'hui perçue comme une fonction stratégique, au cœur des enjeux de l'entreprise, et assez proche de sa gouvernance.



Les entreprises ont compris que la sûreté était un avantage concurrentiel ou participait même, dans certains cas, à l'image de l'entreprise. À l'instar du tourisme, de l'hôtellerie ou de l'agroalimentaire.

Que dire de la place des femmes dans ces métiers encore à très forte majorité masculine ?

Ce n'est pas une surprise. Et cela s'explique d'abord par l'origine des cadres de la sûreté. Souvent issus des services de l'État : armées, police, gendarmerie, ren-

seignements. Ce ne sont pas des professions très féminisées... En revanche, en ce qui concerne les postes d'entrée dans la filière, on y rencontre de nombreuses femmes. Elles occupent, par exemple, plus de 50 % des postes d'analystes. Enfin, les choses changent. La mise en place de formations supérieures sur la sûreté, le risk management... vont nécessairement ouvrir ces métiers aux femmes.

Sur quels sujets la filière doit-elle faire porter ses efforts ?

Elle a déjà fait beaucoup. C'est un métier assez récent. Rappelons que le CDSE n'a que vingt-six ans. Certes, il reste à faire. On doit donner aux femmes l'envie de rejoindre ces métiers. Cela passera, comme je viens de le souligner, par l'élaboration de parcours de formations supérieures. Mais il y a d'autres pistes. La mise en place d'une habilitation des cadres de la sûreté pourrait être une piste de travail qui aurait aussi l'avantage d'améliorer l'employabilité et la mobilité des cadres français. Il faut également construire des parcours de carrières qui permettront d'évoluer dans ces métiers. La formalisation du référentiel né de cette étude est un premier pas vers ces objectifs... ■

tation de la filière provient principalement des institutions et services de l'État (dans 54 % des cas), et l'évolution de carrière s'effectue ensuite au sein de la filière, jusqu'au poste de directeur.

Autre constat : il s'agit de professions à forte dominance masculine. Puisque seulement 17 % des postes sont occupés par des femmes. Un manager de la SCC a en moyenne 49,8 ans, occupe son poste depuis un peu moins de 10 ans (9,7 ans exactement).

D'une manière générale, ces métiers sont occupés par des diplômés de haut niveau. 71 % d'entre eux ont un niveau Master et plus, et 62 % justifient d'un double diplôme. ■

* Étude CDSE réalisée par Arthur Hunt Consulting. Disponible sur le site du CDSE : www.cdse.fr/attractivite-missions-parcours-professionnels-le-cdse-publie-une-etude#documents.

** Marché toutes filières de métiers, à grading équivalent.

Les métiers de la sécurité-sûreté

COUVERNANCE-PILOTAGE

Responsable de pôle sécurité-sûreté corporate

Directeur*trice sécurité-sûreté corporate

Adjoint sécurité-sûreté corporate

EXPERTISE - CONSEIL - DÉPLOIEMENT

Gestion de crise et continuité d'activité

Déplacements professionnels et mobilité internationale

Intelligence sécurité économique

de l'information

Sécurité systèmes d'informations

Sécurité des événements

Lutte contre la fraude
Protection

Protection des actifs matériels

VEILLE - ANALYSE - SUIVI

Analyse pôle sécurité-sûreté corporate

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (PAYS, FILIALES...)

Responsable sécurité-sûreté d'entité

INTERVIEW

« À ce stade, la loi sécurité globale n'atteint pas ses objectifs. »



© DR

Luc Guilmin

PRÉSIDENT DU GES

Luc Guilmin a succédé à Frédéric Gauthey à la tête du Groupement des entreprises de sécurité. Il revient pour PSM sur ce qui va mobiliser le GES dans les mois qui viennent : poursuite des travaux engagés ces dernières années, réforme de la filière, loi sur la sécurité globale...

Quel est le bilan des travaux engagés par Frédéric Gauthey et ses équipes ?

Les projets initiés depuis 2019 se déploient désormais car tout projet sérieux, fiable économiquement, juridiquement et socialement, nécessite une phase préparatoire, et ce n'est que dans un deuxième temps qu'il peut se déployer publiquement. Nous en sommes désormais là. Même si je connaissais l'ensemble des structures dans lesquelles nous siégeons ou avec lesquelles nous travaillons, je perçois aujourd'hui leur impact : évidemment toutes les instances de branche, mais également Medef, CPME, Akto, Pôle emploi, Cnaps, Dijop... Nous échangeons avec nos partenaires patronaux de branche (Sesa et GPMSE), avec d'autres partenaires (Gicat, AN2V, Paris 2024...). Je tire aussi un bilan à l'égard de nos 186 adhérents et des services que nous souhaitons leur rendre (campagnes d'emailing, GES-Info, lettre juridique bimensuelle depuis janvier). Et d'autres supports et actions de communication dans les semaines et mois à venir...

Quels sont vos objectifs ?

Nos travaux de l'année 2020 visant à améliorer la proposition de loi sur la sécurité globale nourrissent désormais les sénateurs et les ministères. Nos travaux sur les classifications de nos métiers ont débuté, après la phase de choix d'un cabinet (Arcalliance), et donnent lieu à des réunions régulières avec l'ensemble de nos partenaires sociaux. Là, la phase est au diagnostic, à la construction, à la négociation. Le gage de réussite est le respect du cadre et des modalités de négociations définis paritairement. Le plan « 20 000 al-

ternantes et alternants en sécurité privée » doit se déployer, moyennant une évolution du livre VI du CSI. Je dirais même qu'il ne pourra se déployer qu'avec la création d'une carte professionnelle d'alternant, avec toutes les garanties à amener (majorité légale, restriction de missions, etc.). La balle est dans le camp des pouvoirs publics. Nous poursuivons également nos travaux internes : la commission « Grands événements », avec Ralph Bonan, désormais membre du Bureau du GES, et la commission « Technologies et sécurité privée », avec Servan Lépine, vont continuer leurs travaux.

On parle beaucoup de la loi sécurité globale ? Que pensez-vous de ce texte ?

À ce stade, cette proposition de loi n'atteint pas encore ses objectifs et ne permet pas une transformation économique et sociale de notre secteur. Tout d'abord, l'article 7 limitant à deux rangs la sous-traitance ne changera rien au recours abusif à la sous-traitance, érigée comme modèle de fonctionnement : comment imaginer qu'une prestation de sécurité privée d'un premier attributaire puisse être successivement sous-traitée deux fois ? Cela ne s'imagine, hors exception pour la télésurveillance, que si le premier sous-traitant vise à prendre une part d'un marché sans en avoir la capacité technique ou humaine. À chaque niveau de sous-traitance correspond une perte de marge, avec pour le dernier sous-traitant des pratiques peu licites. Nous souhaitons ainsi une limitation de la sous-traitance aux alentours de 20 % du chiffre d'affaires annuel de nos entreprises, encore une fois en prenant en compte les

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ GLOBALE EN BREF

La proposition de loi porte sur les outils de surveillance (caméras piétons, drones...) et la protection des forces de l'ordre (pénalisation de la diffusion malveillante de leurs images, de l'achat de mortiers d'artifice...). Elle renforce, par ailleurs, les polices municipales et encadre les sociétés de sécurité privées.

OÙ EN EST-ON ?

- 20 octobre 2020 : dépôt au Parlement.
- 24 novembre 2020 : examen et adoption.
- Promulgation : en attente.

spécificités sectorielles. De même, les 600 liquidations d'entreprises par an (soit autant que de créations), dont les 250 défaillances judiciaires, ne permettent pas d'assurer correctement la continuité des missions de sécurité. La garantie financière obligatoire est ainsi l'outil le plus approprié pour s'assurer de la solidité, de la fiabilité de nos entreprises, petites, moyennes ou grandes, et éviter que celles qui sont sérieuses ne payent pour les autres qui nous laissent leurs dettes en cas de défaillance (charges sociales dues aux Urssaf, cotisations retraites, etc.). Pour rappel, 49 autres secteurs possèdent une garantie financière légale qui a permis un développement sain de ceux-ci. Une seule question est donc valable face à nos propositions économiques : à qui profite leur non mise en œuvre ?

Un autre sujet de déception ?

La proposition de loi rate également, à ce stade, sa visée de sécurité globale : l'absence de la sécurité incendie, dont la

« La garantie financière obligatoire est l'outil le plus approprié pour s'assurer de la solidité de nos entreprises. »

moralité des agents n'est pas contrôlée, la quasi-absence de la programmation et la maintenance de dispositifs de sécurité électronique sont des lacunes extrêmement fortes. Je le dis tout net : la responsabilité d'un incident survenant par le biais d'un agent de sécurité incendie ou d'un technicien en dispositifs de sécurité, dont la moralité n'aurait pas été vérifiée ou serait défaillante, ne saurait reposer sur nous. Avoir un casier judiciaire serait sans conséquence pour être agent SSIAP dans une tour de La Défense : nous ne le comprenons pas. Enfin, d'autres sujets nous mobilisent : la suppression de la VAE (un non-sens !), l'alternance en sécurité privée (une ur-

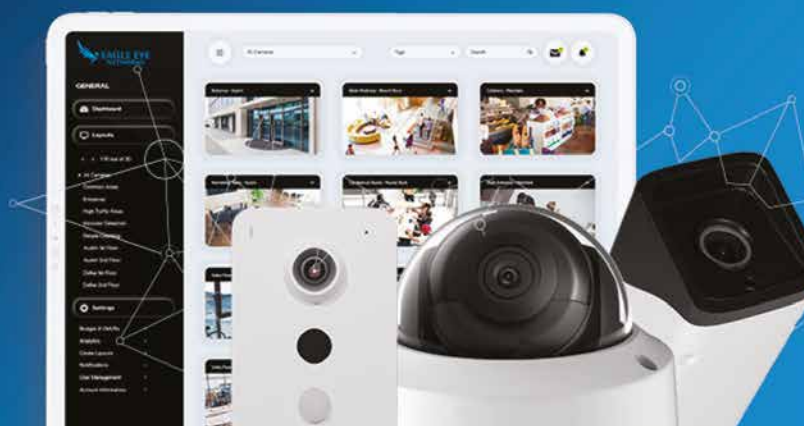
gence !), l'agrément pour les dirigeants d'établissements secondaires (une incitation au développement des autoentrepreneurs !). Ainsi, les mesures que nous proposons n'ont rien de révolutionnaire quand on examine le fonctionnement de la sécurité privée chez nos voisins européens ou lorsqu'on connaît et pratique nos activités. Nous, nous savons où nous voulons aller. J'espère que les nombreux échanges que nous avons en ce moment avec les pouvoirs publics nous permettront de les convaincre que notre vision du secteur de la sécurité privée est la bonne. ■



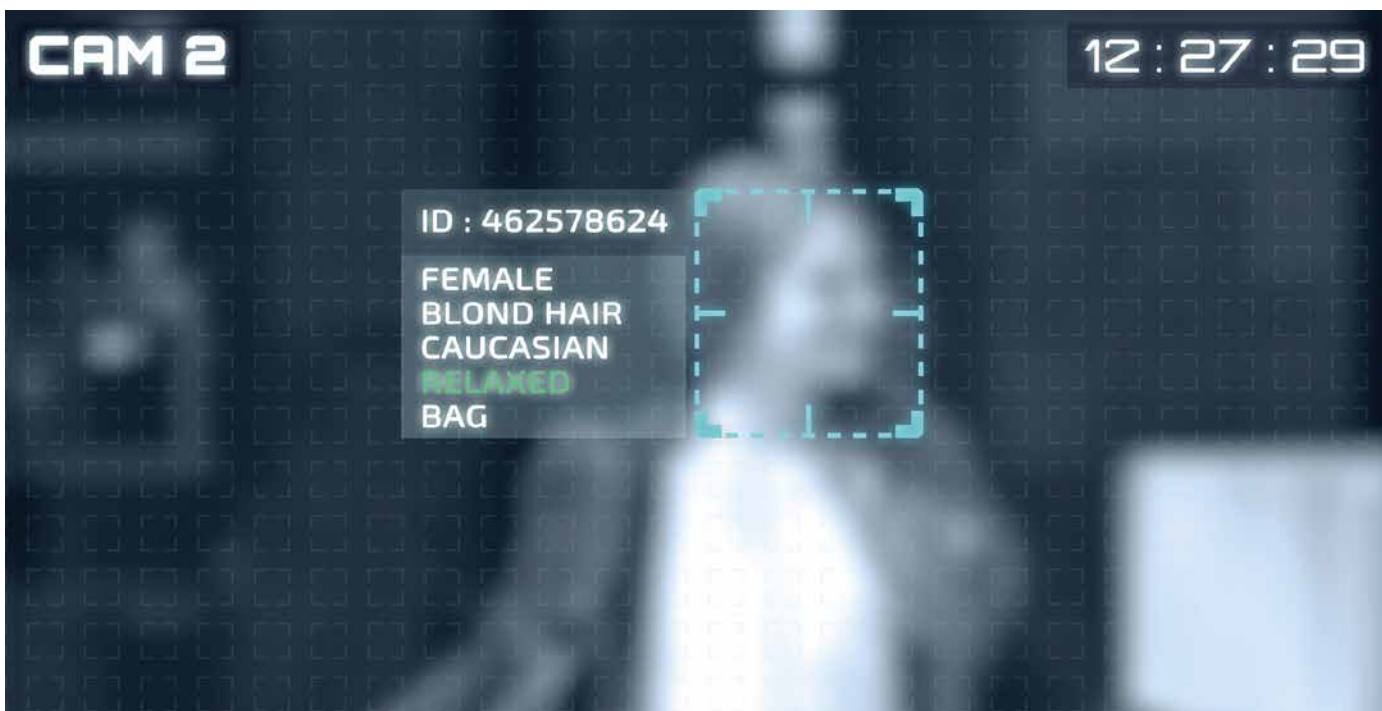
Vidéosurveillance Intelligente

Le n°1 mondial de la vidéosurveillance sur le Cloud

Devenez partenaire maintenant
Visitez notre site
EEN.COM



Bruxelles veut l'encadrer



Si tout se passe bien, le 21 avril prochain, la Commission européenne devrait dévoiler une proposition de règlement visant à encadrer l'intelligence artificielle dont l'une des applications – la reconnaissance faciale – fait toujours l'objet de nombreux débats et critiques.

L'IA – c'est une lapalissade – a profondément bouleversé le monde de la sécurité électronique et les usages des technologies et solutions développées par les acteurs du marché. L'une d'elles, la reconnaissance faciale est loin de faire l'unanimité. À tel point que les autorités européennes s'inquiètent de plus en plus des dévoiements possibles de l'IA et de cette reconnaissance faciale. Rappelons que Bruxelles avait sérieusement envisagé d'imposer un moratoire quant à son utilisation, pendant une durée de trois à cinq, afin d'amener tous les acteurs concernés à réfléchir aux implications de cette technologie. Notamment sur l'épineuse question de la société de surveillance. Telle que certains pays, comme la Chine, nous la donne à voir dans ce qu'elle peut avoir de plus inquiétant...

Quelle utilisation des données ?

La question au centre des débats est bien évidemment celle de l'utilisation des données collectées par les systèmes de reconnaissance faciale. Comment sont-elles exploitées ? Et à quelles fins ? Par qui ? L'Europe voudrait maintenir à tout prix la supervision humaine et imposer des normes techniques afin que ces outils soient constamment sous le contrôle de l'humain afin, qu'à tout moment, on puisse contrôler la qualité et la nature des données collectées et leur utilisation. Mettre l'humain au centre du système permettrait peut-être d'éviter les dérives liées à un traitement automatisées des données.

Par ailleurs, la Commission européenne voudrait que le recours à l'IA soit strictement encadré par certaines contraintes, pouvant varier selon les usages, et selon les risques en matières de données. Dans le viseur de la Commission figure donc la reconnaissance faciale mais aussi les systèmes d'identifications biométriques qui, en France, font déjà l'objet de contraintes strictes comme celles imposées par la Cnil ou le RGPD.



+ 20 %

Le marché de la reconnaissance faciale est en pleine expansion. Il a augmenté de 20 % par an ces trois dernières années. Il est nettement dominé par les acteurs chinois, japonais et américains.

Rappelons qu'à la suite de la publication de son livre blanc sur l'intelligence artificielle en février 2020, la Commission européenne avait lancé une grande consultation auprès de toutes les parties prenantes sur le sujets : industriels, associations, autorités publiques. Les résultats, publiés en novembre 2020, étaient sans appel : 49 % des sondés déclaraient qu'il était nécessaire d'encadrer les utilisations possibles de la reconnaissance faciale et 28 % souhaitaient tout simplement l'interdire dans l'espace public. ■



**TOUJOURS
INNOVANT
JAMAIS
OBSOLÈTE**

ARCHITECT®



Investissez dans une
solution qui répond
à tous vos besoins,
même ceux de demain.

Les lecteurs haute sécurité Architect® s'adaptent à tous vos enjeux et offrent une véritable alternative au renouvellement de votre système de contrôle d'accès.

Biométrie, QR Code, module multi-technologies Prox, écran tactile... Architect® évolue avec vos besoins, aussi bien fonctionnels que sécuritaires.

Ce n'est pas sans raison si Architect® est la gamme la plus récompensée au monde.

WE'VE GOT YOUR BACK



OIV

La Hague sous surveillance aérienne

Les secteurs d'activité, sensibles ou pas, intéressés par les possibilités des drones en matière de sécurité sont de plus en plus nombreux. Un site très sensible, en l'occurrence celui d'Orano La Hague, est désormais sous la surveillance de ces petits aéronefs.

Sur le site d'Orano La Hague, la sécurité est une préoccupation constante. Surveillé et sécurisé 24 h/24, le site est protégé par des équipes d'intervention dédiées et polyvalentes, capables d'intervenir sur tout type d'intervention. « *La Hague est un site qui bénéficie d'un haut niveau de protection, avec plus de 500 personnes dédiées à la sûreté et la sécurité, et est en recherche permanente d'amélioration dans ce domaine* », explique Emmanuel Vial, responsable du service de protection du site et de la matière chez Orano la Hague. Avant d'ajouter : « *Le drone offrant des capacités de réactivité et de vision inégalées, nous avons naturellement souhaité expérimenter ce nouvel outil dès que la technologie autonome a permis de simplifier son utilisation.* »

C'est vers le Français Azur Drones – et son système Skeyetech – que le site s'est tourné. Déployé depuis quelques semaines dans le cadre d'une phase d'expérimentation, le drone autonome Skeyetech réalise donc quotidiennement des missions de surveillance et d'inspection sur le site de La Hague. Il est opéré directement par les équipes de sécurité, sans forma-



© Orano-Cyril Crespeau

tion de télépilote. Grâce à ses capteurs HD optique et thermique, il permet de donner des renseignements précis, de jour comme de nuit.

Gain de temps

Le système Skeyetech offre un gain de temps considérable, notamment pour la surveillance des zones éloignées ou difficiles d'accès. Il est plus rapide pour les rondes périmétriques (vs rondes pé-

destres ou véhiculées) et accroît la réactivité lorsqu'une levée de doute est nécessaire. « *Le site de La Hague étant étendu sur plus de 300 ha, le drone devrait nous permettre d'augmenter notre réactivité en cas d'événement. Il pourrait également nous permettre d'optimiser l'utilisation de nos équipes, en les allouant à des tâches à forte valeur ajoutée* », conclut Emmanuel Vial. ■



© DR

« *L'utilisation de notre outil par un site nucléaire majeur est une vraie consécration pour toute l'équipe Azur Drones car cela vient confirmer la maturité de notre système autonome et notre capacité à répondre aux plus hautes exigences en termes de sécurité.* »

JEAN-MARC CRÉPIN, PDG D'AZUR DRONES

DRONES

La DGA choisit Parrot

Dans le cadre d'un appel d'offres lancé début 2020, la Direction générale de l'armement (DGA) a retenu Parrot et son micro-drone Anafi USA pour équiper les trois armées françaises (air, mer et terre) et étendre leurs capacités de reconnaissance. Grâce à son puissant zoom 32x, articulé autour de deux caméras 4K21 mégapixels, Anafi USA peut détecter des cibles de taille humaine jusqu'à 2 km de distance avec une précision de 13 cm de détail. Les images du zoom sont fusionnées avec celles obtenues par sa caméra thermique Flir Boson. Cette dernière permet de repérer les points chauds de jour comme de nuit. Déployable en 55 secondes, il est également très discret : avec une signature sonore de 79 dB à une distance de 1 m, il est inaudible dès 130 m. Signalons également qu'Anafi USA a été sélectionné par des organisations partenaires du gouvernement fédéral américain dans le cadre du projet Blue sUAS. ■



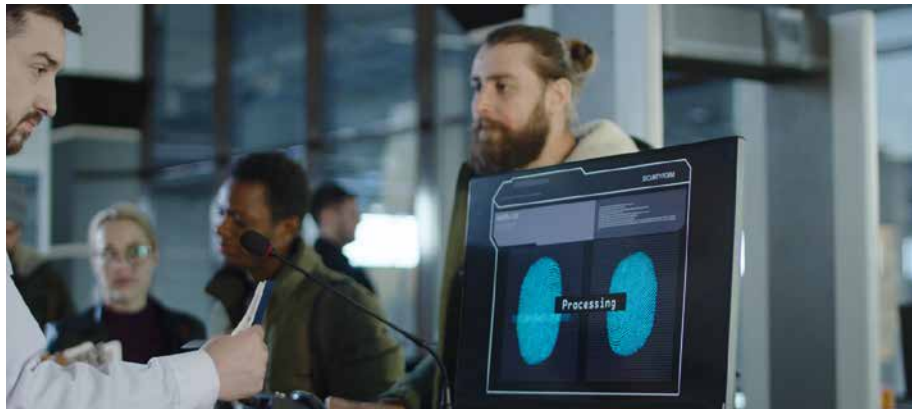
© DR

SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

Un secteur totalement sinistré

Certains secteurs d'activité ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire et ses conséquences.

On pense évidemment à l'événementiel, grand consommateur de prestations de sécurité humaine et autre. Les aéroports également. Avec des conséquences dramatiques pour les professionnels de la sûreté aéroportuaire... En effet, avec des aéroports quasiment à l'arrêt, les acteurs de la sûreté aéroportuaire, tant électronique qu'humaine, ont connu et connaissent des jours difficiles. Ainsi, dans un entretien accordé à *Décideurs*, en juin dernier, Jean-Baptiste Thélot, président du Sesa (Syndicat des entreprises de sûreté aéroportuaire), dressait un bilan très sombre de la Covid. Lors de la crise sanitaire, chaque mois, le secteur perdait aux alentours de sept millions d'euros. Et, malgré la prise en charge de 100 % des salaires



© Getty Images

des agents du secteur par l'État. Situation catastrophique qui avait conduit la dizaine d'acteurs de la sûreté aéroportuaire en France à faire appel à l'État via un vaste plan d'aide financière. Les entreprises attendaient la réouverture des aéroports avec impatience.

Malheureusement, compte tenu de la situation actuelle, ils craignent que celle-ci ne vienne pas. Plongeant certains d'entre eux dans une situation très difficile, pour ne pas dire catastrophique. ■

IDENTIFICATION

Idemia et Sopra Steria vont prendre en charge le CCAF



© Getty Images

Le central contrôle aux frontières (CCAF) est un projet dont l'objectif est la mise en place d'une infrastructure mutualisée permettant de fédérer les actions de contrôle aux frontières.

Son déploiement interviendra en France au cours de cette année. Reposant sur la reconnaissance biométrique, le système doit permettre de minimiser les temps de contrôles lors du passage aux frontières pour les voyageurs, sans augmenter le nombre de garde-frontières dévolus aux opérations de contrôle. Dans le cadre de ce projet et pour répondre à ses contraintes, Idemia et Sopra Steria vont donc associer leur expertise en matière de gestion des identités, en particulier dans le domaine du contrôle aux frontières, et leur connaissance des grands systèmes critiques français. Les deux sociétés vont ainsi collaborer pour concevoir, réaliser, déployer, maintenir et faire évoluer le CCAF. ■

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PROFESSION ET RESTER INFORMÉ, RECEVEZ GRATUITEMENT LA E-NEWSLETTER BIMENSUELLE DE PSM

- ➔ Nouveaux marchés
- ➔ Actu business
- ➔ Infos people
- ➔ Nouveaux produits
- ➔ Agenda
- ...

Pour recevoir tous les 15 jours la e-newsletter de PSM, inscrivez-vous d'un simple clic sur protectionsecurite-magazine.fr

psm e-NEWSLETTER
PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE Les solutions pour les professionnels de la Sûreté - Sécurité
LETTRE BIMENSUELLE - N°115 - 30/11/2017 - pour vous Vincent LEVER

Le contrôle d'accès simplifié par Ration

actus

Marché mondial de la sécurité
Accélération des dépenses
A l'occasion du dernier salon Mispot qui s'est tenu à Paris Villepinte du 21 au 24 novembre dernier, notre confrère En Toute Sécurité a pu découvrir nos intérêts...

OIV

Le CEA renouvelle sa confiance à ATM Group



© DR

Au terme d'un appel d'offres portant sur des missions de filtrage des entrées et de surveillance des différents événements organisés au sein du CEA, c'est ATM Group (filiale de Delta Drone) qui a été à nouveau retenu.

Ce nouveau contrat débutera en avril 2021, pour une durée de cinq ans et un montant total de 2,3 millions d'euros. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie de dronification du secteur de la sécurité, Delta Drone et ATM Group ont créé une filière de formation complète dédiée aux agents de sécurité, en associant les cursus de leurs centres de formation respectifs, Technidrone et AMF. ■

AÉROPORTS

Bahreïn choisit Thales

Thales a livré avec succès la phase 1 du nouvel aéroport international du Bahreïn, dans le cadre d'un important projet de modernisation.

L'extension de l'aéroport international du Bahreïn, réalisée en deux temps, couvre 210 000 m², soit quatre fois la superficie du terminal existant. Sa capacité sera désormais de 14 millions de passagers par an. Présent dans le Royaume depuis plus de trente ans, Thales a fourni une solution intégrée couvrant la sécurité, la sûreté, les opérations aéroportuaires, mais aussi les communications et l'infrastructure pour le terminal de l'aéroport international du Bahreïn, ses parkings et son pôle central de services. Ces technologies s'appuient sur la sécurité intelligente, notamment des solutions modulaires comme l'analyse vidéo, la détection des situations ou comportements anormaux, la gestion intelligente des incidents et des outils de gestion des ressources. ■

FORMATION

Tout savoir sur VisiMax



L'AN2V et CASD ont collaboré pour élaborer conjointement un programme de formation destiné aux utilisateurs ou futurs utilisateurs du logiciel VisiMAX, le VMS de CASD.

Cette formation vise à offrir une approche très complète et globale aux futurs utilisateurs, prenant en compte les éléments d'architecture, de dimensionnement ainsi que des fondamentaux indispensables comme les aspects humains, organisationnels, financiers, juridiques, éthiques et techniques.

Pour les utilisateurs déjà familiarisés avec VisiMAX, cette formation sera l'occasion d'évaluer et de mettre à jour leurs compétences afin d'optimiser la gestion du logiciel déjà déployé dans un système existant. ■

Cette formation, proposée en présentiel, débute le 17 et 18 mars 2021 à la CCI du Vaucluse et le 23 et 24 mars à Veurey-Voroize (38) et sera reconduite avec deux sessions de deux jours : les 3 et 4 novembre à Veurey-Voroize et les 24 et 25 novembre à la CCI du Vaucluse.

→ Programme complet et inscription :

www.casd.fr et www.an2v.org

→ Contact : Marie Lampreia

06 24 77 07 47

ml@an2v.org

AÉROPORTS

Singapour retient Genetec

L'aéroport Changi de Singapour, dans le cadre d'un vaste projet d'amélioration de ses opérations de sécurité, a choisi Genetec. Le projet de trois ans, qui devrait être achevé d'ici la fin 2023, prévoit que la plateforme de sécurité unifiée Genetec Security Center, qui combine les systèmes de sécurité IP au sein d'une seule et même interface, soit déployée dans l'aéroport afin de faciliter les opérations de sécurité de l'aéroport, avec un accent particulier sur le système de vidéosurveillance dans ses terminaux. ■

MÉTIER DE LA SÛRETÉ-SÉCURITÉ

IEESSE et Persuaders RH vont collaborer

IEESSE (Institut européen en sûreté-sécurité pour les entreprises) et Persuaders RH, cabinet spécialisé en coaching, conseil et recrutement de cadres et dirigeants, ont décidé de se rapprocher.

Afin d'aider les entreprises et leurs dirigeants à mieux comprendre et intégrer les métiers de la sûreté-sécurité, à mieux définir notamment les fonctions directeur/responsable/chef de service sécurité-sûreté et, évidemment, pour les

accompagner dans le recrutement de ces postes. Comme l'explique Pierre Gard, président de IEESSE, ce rapprochement avec Persuaders RH a pour intérêt de mettre en place

« une complémentarité de compétences pour faire progresser l'ensemble de la filière vers une excellence nécessaire pour mieux valoriser les compétences requises, mieux définir les profils en adéquation avec les missions demandées. » ■

Carnet

HGH

VINCENT LÉBOUCHER



© DR

HGH Systèmes infrarouges a nommé Vincent Leboucher au poste de président du groupe. Thierry Campos, après trente-deux années de service et président d'HGH depuis 2001, quitte ses fonctions. Vincent Leboucher, 40 ans, diplômé de l'Institut d'Optique Graduate School en 2002, a rejoint HGH en 2003 en tant qu'ingénieur optronique. Rappelons qu'HGH Systèmes infrarouges conçoit, développe et commercialise des systèmes électro-optiques et des logiciels pour la sécurité, la défense, les industries pétrolières et gazières, le secteur de l'énergie ainsi que pour d'autres applications industrielles.

GROUPE ONET

FLORENCE BIGÉ



© DR

Le groupe Onet a annoncé la nomination de Florence Bigé au poste de directrice générale sécurité humaine et accueil du groupe. Elle est directement rattachée à Émilie de Lombarès, présidente du directoire Onet SA et présidente du réseau Services Onet. Florence Bigé a pour mission de piloter la stratégie du groupe Onet sur ces deux activités, d'en assurer le développement et de maintenir la relation de proximité et de confiance qui existe entre le Groupe et ses clients.

CAE GROUPE

ADIL CRESPIN



© DR

CAE Groupe, filiale de TKH Group, a annoncé la nomination d'Adil Crespín au poste de directeur général. Il succède à Patrice Vincent, nommé à ce poste en 2007, qui poursuivra des missions en tant que conseiller auprès de la société. Adil Crespín conserve son poste actuel de directeur financier, et continuera à être accompagné par Olivier Frias, fondateur de l'entreprise, aujourd'hui membre du comité exécutif de TKH Group.

ONVIF

LEONID LEVIT



© DR

Leonid Levit est le nouveau président d'Onvif Steering Committee. Il succède à Per Björkdahl qui quitte ce poste après neuf ans de mandat. Leonid Levit connaît bien le monde de la vidéosurveillance et ses enjeux puisqu'il a, entre autres, occupé les fonctions de Director of System Integration chez Axis Communications.

Agenda

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

AVRIL 2021

Préventica Lyon

Du 27 au 29 avril 2021 – Lyon
www.preventica.com

MAI 2021

Sécuri'Days

Les 4 et 5 mai 2021 – Deauville
www.republikgroup-securite.fr/securidays

Ifsec

Du 18 au 20 mai – Londres
www.ifsec.events/international/exhibitors

Préventica Paris

Du 18 au 20 mai 2021 – Paris
www.preventica.com

SEPTEMBRE 2021

Trophées de la sécurité

Le 27 septembre 2021 – Paris
www.tropheesdelasecurite.fr

Préventica Lille

Du 28 au 30 septembre 2021 – Lille
www.preventica.com

Expoprotection Sécurité

Du 28 au 30 septembre 2021 – Paris
www.expoprotection.com

OCTOBRE 2021

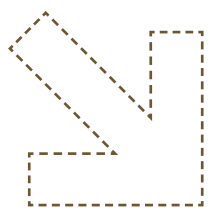
IBS

Les 20 et 21 octobre 2021 – Paris
www.ibs-event.com

DÉCEMBRE 2021

AccesSecurity

Les 1^{er} et 2 décembre 2021 – Marseille
<http://acessecurity.fr>



DAVID TOUBALEM

Chef du service de la sûreté de la BNF et vice-président de l'Agora des directeurs sécurité

« Les directions sûreté participent aussi à la sécurité de tous nos concitoyens. »



David Toubalem, après plusieurs années, entre autres, au sein du groupe Hermès, est aujourd'hui chef du service de la sûreté de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Pour PSM, il dresse un portrait sans complaisance de ce que se doit être un directeur sûreté. Et ce n'est pas toujours simple...

Vous êtes aujourd'hui en poste à la BNF. Pouvez-vous revenir sur votre carrière ?

En 1990, je me suis porté volontaire au service long et j'ai rejoint les fusiliers marins pour être immédiatement envoyé dans le Golfe persique, dans le cadre de l'opération Salamandre, sur le croiseur lance-missiles Colbert, lors de la première guerre du Golfe. À ma sortie de l'armée, j'ai intégré l'école de police pour ensuite rejoindre le service de protection des hautes personnalités (SPHP). Puis, par un heureux hasard, lors du prix de Diane Hermès, j'ai eu la chance de rendre service, sans savoir quelle était la personne en question, à Madame

Aline Hermès. À la suite de quoi, en 1998, j'ai rejoint le groupe Hermès pour être responsable de la sécurité. J'y ai mis en place, dans un univers où la sûreté est tout sauf « glamour », toutes les procédures pour réduire considérablement la démarque inconnue et garantir la sécurité des collaborateurs et des clients. Je suis alors devenu formateur sur des sujets qui me tiennent à cœur comme les techniques de vols, les risques d'agressions verbales et physiques, les risques d'attaques et conduites à tenir, analyse du comportement, PNI... Une expérience qui me sert tous les jours dans le cadre de ma mission à la BNF où je travaille depuis 2015 pour assurer la sûreté des huit sites que comprend la BNF, celle de son patrimoine, de ses salariés et du public.

Dans certaines entreprises ou secteurs d'activité, les directeurs sûreté et leurs cadres sont parfois mal perçus, ou plus simplement vus comme des empêchements de « travailler en rond ». Est-ce votre constat ?

La sûreté n'est jamais appréciée car faite de contrainte. Or, il faut comprendre que la sûreté dans les entreprises ou organisations est la mission d'hommes et de femmes dont le rôle est de préconiser certaines procédures, règles, normes pour prévenir des risques, des menaces... Souvent, quand ils expliquent cela, ils se voient rétorquer que cela n'arrive pas. Peut-être chez les autres mais en tout cas pas « chez nous ». Or, le rôle premier de la sûreté est justement de faire en sorte que cela n'arrive pas. Sans sûreté, on parviendra à vivoter, à gagner, certes un peu d'argent, mais lors du premier pépin sérieux, on constatera vite que l'absence de réelles mesures de sûreté, ou des moyens adéquats pour gérer la crise, aura des conséquences, elles très réelles, pour l'entreprise ou l'organisation concernée... Un directeur sûreté est donc parfois dans une position inconfortable, constamment sur une ligne de crête, entre des mesures strictes et nécessaires pour assurer la sécurité de tous et du patrimoine de l'entreprise, et les contraintes auxquelles est justement confrontée son entreprise ou son organisation...

Quelle doit être la posture d'un directeur sûreté ?

Il doit, avant tout, avoir constamment un œil critique et un regard stratégique sur son entreprise et sur lui-même. Il doit

« Un directeur sûreté doit absolument sortir de sa zone de confort et se livrer honnêtement à sa propre critique. »

donc maîtriser tout ce qui concerne le fonctionnement de l'entreprise et qui peut faire peser un risque sur la continuité de son activité, le cas échéant. Ainsi que l'environnement économique et social... Il lui faut aussi connaître le fonctionnement de toutes les composantes de l'entreprise et leurs contraintes qui seront évidemment à prendre en compte lors de l'élaboration des mesures et processus de sécurité-sûreté. Notre métier est compliqué mais pas complexe car il nous oblige à vous faire comprendre qu'il peut exister des failles dans la sûreté de l'entreprise pour laquelle nous travaillons alors que l'existence même de ces failles peut être interprétée comme une défaillance de la direction sûreté. Il faut donc trouver le bon moyen de faire passer certains messages pour faire comprendre certaines choses. Tout en veillant à ne pas dépasser notre fonction, notre périmètre d'action. S'adapter en permanence reste le mot d'ordre.

Qu'entendez-vous par « dépasser notre fonction » ?

Un directeur sûreté n'est pas un policier, un professionnel qui contrôle ou espionne tout le monde. Par ailleurs, il ne doit pas être perçu comme quelqu'un qui viendrait empiéter sur les prérogatives de telle ou telle personne, de tels ou tels directions ou services. Nous nous devons donc de définir d'abord clairement notre périmètre d'action et les missions qui sont de notre ressort. La direction sûreté n'est pas une fonction RH ou, comme je l'ai déjà souligné, un policier de l'entreprise. Nous devons savoir et mettre en place les modalités qui nous permettront de travailler en bonne intelligence avec les autres directions, non seulement en temps normal mais aussi en cas de crise ou d'incident. Je voudrais aussi attirer l'attention sur le fait qu'un directeur sûreté doit savoir – et se contraindre à – sortir de sa ● ● ●

BIO EXPRESS

Avant 1995 : sert dans la Marine nationale

1995-1997 Officier de sécurité au ministère de la Justice

1998-2014 Responsable sécurité-sûreté groupe Hermès

2014-2015 Directeur France de Protectim Security Services

Depuis 2015 Chef du service de la sûreté de la BNF ■



DAVID TOUBALEM

Chef du service de la sûreté de la BNF et vice-président de l'Agora des directeurs sécurité

« Un directeur sûreté est constamment sur une ligne de crête, entre les contraintes qu'il impose et celles des autres directions. »

● ● ● zone de confort. En matière de sécurité, d'une manière générale, il n'y a rien de plus dangereux que la routine, les fausses ou trompeuses certitudes. Ainsi, dans le cadre de mes fonctions à la BNF, je suis évidemment amené à « auditer » la sûreté. Mais je ne m'exclus pas du périmètre de cette analyse. J'ajouterais que pour éviter « l'effet tunnel », un directeur sûreté, et ses équipes, devraient se livrer à une analyse approfondie et impartiale de leur travail, de leur fonctionnement, de leur capacité à rester en veille, à identifier les signaux faibles... qui permettront d'alerter la direction de leur entreprise sur d'éventuelles menaces. Je pense que dès l'instant où on pense maîtriser un risque, on n'est pas loin de perdre cette maîtrise...

Qu'est-ce qui vous paraît le plus complexe, le plus difficile, voire le plus chronophage dans votre métier de directeur sûreté ?

La sûreté est souvent affaire de répétition. Il faut constamment être vigilant pour replacer le curseur en cas d'écart constaté avec les procédures et règles mises en place. On peut être tenter parfois d'accepter des accommodements, pour arrondir certains angles. Mais à trop arrondir, il ne reste bientôt plus d'angle... C'est pour cela qu'un directeur sûreté doit savoir communiquer, expliquer les choses, sans être trop abrupt, trop brutal – ce qui est parfois difficile quand on a derrière soi un parcours au sein des forces armées ou des services de l'État – tout en étant capable de rappeler à la règle. On ne transige pas avec la sûre-

té. On peut l'expliquer, aider à sa compréhension et au bien-fondé des règles, mais certaines choses ne se négocient pas.

La France, depuis 2015, subit une succession de crises d'ordres divers : attentats, « gilets jaunes » et autres tensions sociales, crise sanitaire... Comment adapte-t-on la sûreté à des contextes qui peuvent induire des menaces très différentes ?

On parle beaucoup de radicalisation. En particulier islamiste. Or, la radicalisation est protéiforme. La religieuse ne doit pas faire oublier la menace induite par d'autres mouvements radicaux. Tout comme la menace terroriste ne doit pas nous cacher, ou focaliser, notre attention et nous faire oublier les autres menaces pesant sur nos entreprises. Nous devons donc restés en veille permanente et savoir repérer les signaux faibles pour jouer pleinement notre rôle de conseil auprès des comex et codir de nos entreprises. Organes de décision où, selon moi, devrait obligatoirement siéger tout directeur sûreté, en tant qu'observateur attentif et conseiller capable d'apporter un regard sûreté sur tel ou tel sujet.

Certains de vos confrères se plaignent parfois d'un certain manque de reconnaissance. Et regrettent que leur rôle, primordial pourtant, ne soit pas pleinement reconnu. Quel message pouvez-vous faire passer pour faire comprendre l'importance des directions sûreté des entreprises ?

Il s'agit aujourd'hui d'une fonction vitale qui participe grandement à la pérennité de l'entreprise. Quelle qu'elle soit. Les directeurs sûreté assurent la sécurité de leurs collègues certes, mais pas uniquement. Le travail, l'engagement des directions sûreté participe également à la sécurité de tous nos concitoyens. C'est aussi grâce aux équipes de nos directions, en complément du travail accompli par les forces régaliennes, que chacun peut utiliser des transports en commun, prendre un avion, entrer dans un centre commercial, dans un cinéma, un bâtiment public en sécurité... La sécurité doit rester un objectif commun partagé. ■

J'AIME

- Le savoir être
- La rigueur
- La détermination
- Le travail collectif

JE N'AIME PAS

- Le manque de loyauté et d'honnêteté professionnelles
- Les managers anxigènes
- Le manque de bienveillance
- Le non partage et échange des connaissances



Distributeurs de billets



Milieu carcéral



Milieu hospitalier



Institutions policières

WISeNET T series

WISENET TNV-8010C

Caméra d'angle anti-pendaison, anti-vandale et esthétique

- Etanche, compacte et discrète (143.8mm x 141.3mm)
- Mode Couloir, permettant aux opérateurs de mieux surveiller les espaces hauts et étroits.
- Equipée d'un système jour/nuit mécanique et d'un WDR à 120db permettant de produire des vidéos nettes.
- 5 Mpxl dans un format 4 :3 ou en 2 Mpxl dans un format 16 :9.





ABONNEZ-VOUS MAINTENANT À PSM!



protectionsecurite-magazine.fr/abonnement



Les solutions pour les professionnels de la Sûreté - Sécurité

dossier

L'audit sûreté-sécurité : pour quoi faire ?

Parce qu'il permet d'identifier menaces, risques et vulnérabilités qui peuvent nuire à une organisation ou une entreprise, l'audit est un moment incontournable pour toute direction sûreté. Encore faut-il le réaliser en respectant certaines règles pour qu'il débouche sur des mesures concrètes et utiles à tous.



© Getty Images

SOMMAIRE	→ L'audit? Pour redonner à la sûreté la place qui est la sienne	33
	→ Un travail de terrain	34
	→ Cadrer, préparer et réaliser l'audit	36
	→ Les avantages de l'audit	38
	→ Extension du domaine de la sûreté	40



L'audit sûreté constitue une étape obligatoire pour toute direction sûreté.

L'audit ? Pour redonner à la sûreté la place qui est la sienne

Un audit aboutit toujours à délivrer un tableau de la sûreté d'une entreprise ou d'une organisation à un instant T. Mais il est loin de n'être que cela. Il doit aussi être l'occasion d'aborder le risque en entreprise de manière plus large, de dialoguer avec les autres directions et de rappeler certaines exigences et contraintes à tous.

« **L'**audit sûreté réalisé par un directeur sûreté est d'abord un audit technique et organisationnel. Une fois cela posé, insiste Pierre Gard, président de IEESSE (Institut européen en sûreté sécurité pour les entreprises) et ancien directeur sûreté, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une simple succession de réponses. Il doit permettre d'aller plus loin. En effet, dans le quotidien, souvent complexe d'un directeur sûreté, il y a des choses qu'on finit par ne plus regarder. L'audit sûreté est donc aussi, et surtout, un excellent moyen, pour disposer à un instant T d'une photographie de l'entreprise et de ses vulnérabilités. » ● ● ●

PAROLE D'EXPERT

SÉBASTIEN BIANCIOTTO

Regional Security Advisor chez Pinkerton



© DR

« L'AUDIT PEUT S'ACCOMPAGNER DE TESTS POUR ÉVALUER LA MATURITÉ DU DISPOSITIF ET L'ÉTENDUE DES VULNÉRABILITÉS. »

« On peut réaliser deux types d'audit. L'audit terrain pour mesurer l'efficacité des mesures techniques et humaines déployées. Il nécessite de réelles compétences en matière de sûreté. L'audit process qui permet d'évaluer l'efficacité des mesures organisationnelles requiert, à mon sens, des compétences sûreté moins pointues. La combinaison des deux permet d'étudier le système de management dans son ensemble. On pourra accompagner les audits d'exercices (tests intrusion, vols de matériels ou d'informations) pour étudier les vulnérabilités d'un site. Quel que soit l'audit, l'auditeur doit s'accorder du temps pour évaluer le comportement des collaborateurs (gamba walks, entretiens, sondages, etc.) au regard des enjeux de sûreté et rechercher les causes des dysfonctionnements. Il doit susciter l'intérêt des audités en les poussant à se poser les bonnes questions sur les écarts constatés et en leur fournissant des éléments de benchmark qui les orienteront vers l'amélioration de l'existant. Il faudra évidemment conclure l'audit par un rapport qui, en plus des défaillances observées, doit aussi être l'occasion de souligner les bonnes pratiques et les efforts fournis par les audités en vue d'une meilleure appropriation. Une synthèse pertinente doit être communiquée à la direction pour l'informer du niveau de maturité de l'entreprise et lui fournir une capacité décisionnelle quant à la stratégie à mettre en œuvre à l'avenir. »

PAROLE D'EXPERT

OLIVIER HASSID

Expert en sécurité



© DR

« LA CLÉ D'UN BON AUDIT EST DONC UNE BONNE GRILLE DE CONTRÔLE. »

« L'audit de sûreté est indispensable pour s'assurer du bon fonctionnement d'un dispositif sûreté. Il permet de vérifier que le dispositif est opérant et de mettre l'ensemble des sites au même niveau. Or, on observe souvent deux problèmes. 1/Il est fait trop rarement. 2/La méthodologie utilisée n'est souvent pas du domaine de l'audit mais du diagnostic.

Quand doit-on faire un audit de sûreté ? Idéalement un site doit être audité chaque année et des corrections doivent être apportées durant l'année. Si c'est trop dispendieux, un programme pluriannuel doit être prévu et suivi avec rigueur. Par ailleurs, un audit n'est pas un diagnostic. Celui-ci doit être construit sur la base d'une grille avec des points de contrôle clairement établis. Par exemple, existe-t-il une politique de sûreté ? Oui/non. Pour réaliser ces points de contrôle, le directeur sûreté peut être aidé par la direction de l'audit ou par un cabinet expert. Il faut bien penser qu'il ne faut pas non plus trop de points de contrôle. Certaines entreprises ont des grilles inutilisables car le nombre de points de contrôle est trop important. La clé d'un bon audit est donc une bonne grille de contrôle qui peut évoluer avec le temps en fonction de la géographie de l'entreprise et de ses transformations. Attention, ce n'est pas parce que vous avez des audits de qualité et un bon scoring que vous êtes bien protégés. C'est une condition nécessaire mais non suffisante. »

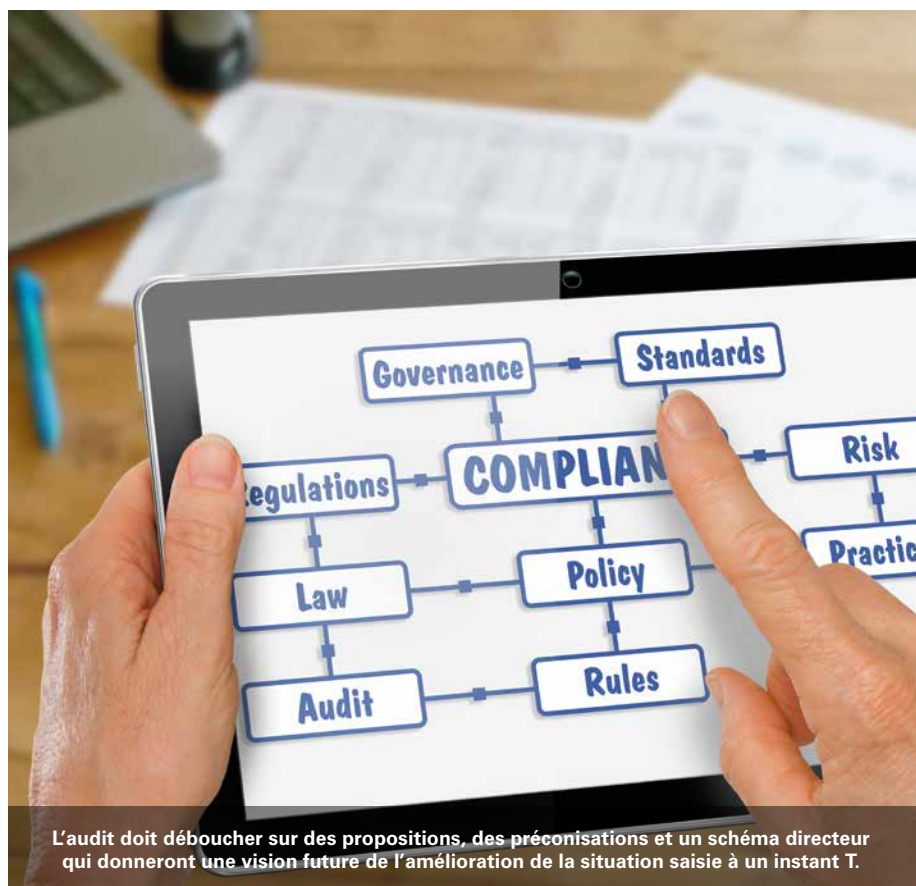
● ● ● Ensuite, il faut savoir de quoi on parle car il y a parfois confusion entre les termes : sûreté ou sécurité. « La sémantique est importante sur ce sujet. Quand on parle d'audit de sûreté ou d'audit de sécurité, même si les deux sont complémentaires, on n'évoque pas la même chose, souligne Marc Viethen, directeur de la sûreté pour l'Europe du groupe Charles River Laboratories et coprésident du Comité national de l'Agora des directeurs sécurité. La sécurité concerne le risque accidentel. La sûreté s'attachera à prévenir la malveillance, c'est-à-dire des actes intentionnels. Il faut aussi être clair sur les différences existant entre les menaces et les vulnérabilités. La menace recouvre l'ensemble de facteurs qui peuvent causer un dommage à une organisation ou à une personne. Une vulnérabilité caractérise une faiblesse qui pourrait être utilisée par la menace. L'audit a pour objectif d'identifier chaque vulnérabilité. »

Pour Sébastien Bianciotto, Regional Security Advisor chez Pinkerton, « l'audit est en soi assez vague. Il dépend de ce qu'on veut auditer : les vulnérabilités, les dispositifs techniques, les processus... Il faut donc bien en définir le périmètre et les objectifs ».

■ Un travail de terrain

Toute activité est exposée à des risques : technologiques, sanitaires, cyber, humains, terroristes... La liste est longue. L'audit est une démarche systématique qui doit d'abord prendre en compte la sensibilité et la valeur réelle du patrimoine de l'entreprise pour adapter les mesures de protection en fonction des risques aux-

quels elle est exposée. « Il faut bien comprendre ce qui est à protéger. Tant les biens que les personnes, ajoute Marc Viethen. On doit s'attacher à identifier ce qu'il y a de plus sensible dans l'entreprise. C'est-à-dire chaque pièce du patrimoine (humain, matériel ou informa- ● ● ●



L'audit doit déboucher sur des propositions, des préconisations et un schéma directeur qui donneront une vision future de l'amélioration de la situation saisie à un instant T.

© Getty Images

3 QUESTIONS À

RUDOLPHE PROUST

Directeur sûreté du groupe Altarea



© DR

Que doit contenir un audit de sécurité ?

Un audit de sûreté est une des composantes d'une politique sûreté que nous avons définie chez Altarea à côté du déploiement de procédures, de l'élaboration de fiches réflexes, de l'interaction avec les institutions sécuritaires étatiques locales, sur l'état

de la menace et de l'échange avec les concurrents.

Ces échanges en matière de sûreté et à des fins de benchmark sûreté se font soit en direct ou au travers d'instance telles que le CDSE, la CNCC (commission sûreté) ou ECSP à l'international. Cette étape se réalise sur l'ensemble de nos activités que ce soit pour les centres commerciaux, nos retails parks, nos bâtiments de bureaux (sites principaux ou directions régionales ou agences) ou encore pour nos résidences de personnes âgées. Un audit doit balayer tous les champs d'un scope défini à l'avance (moyens, procédures, efficacité, adaptations, réglementation, etc.).

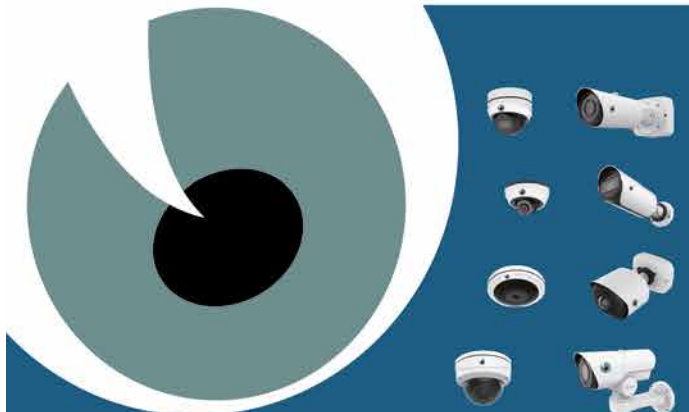
Quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?

Un audit n'est pas une analyse du risque ni des vulnérabilités, et il ne doit pas se faire à la mise en place (ça, ce sont des tests). Un audit est un check d'une entité qui fonctionne et donc de ses process et procédures, des compétences de ses hommes, de ses moyens déjà en place. C'est une photographie de l'existant à l'instant T par rapport à un référentiel préétabli. Une autre erreur serait de tout vouloir auditer en même temps. Mieux vaut choisir un secteur (géographique, sectoriel, une BU, un dispositif de sécurité, un site/bâtiment). Une trop grande proximité de l'auditeur mènerait à la bienveillance, voire pire, à une absence de sens critique. De même, une trop grande implication dans le déploiement des politiques de sûreté de l'entité auditée conduit également à un manque d'objectivité dans la perception des états de fait et des constats. L'autosatisfaction est toujours agréable mais elle n'a jamais fait avancer le monde...

Quand doit-on le faire, et avec qui ?

Il n'y a pas de réponse toute faite. À chaque situation, il y aura une réponse à adapter. Elle doit tenir compte de l'objectif recherché : tester des procédures, vérifier la validité et la solidité des process, la qualité de la réactivité, le niveau de formation et d'information des hommes et des femmes, la pertinence des outils de sûreté et leur maîtrise par les opérateurs... Un pentest ou une Red Team ne peut et ne doit pas se faire avec du personnel en interne, ils seraient connus et donc repérés tout de suite. L'intérêt d'un tel test serait nul. De même, sur une entité spécifique, connaître le référentiel, c'est-à-dire la politique à mettre en place et les objectifs à atteindre par du personnel de la direction sûreté elle-même, est parfois préférable à une prestation externe qui ne serait pas à même de percevoir l'extrême finalité. C'est donc un savant dosage entre un besoin de connaissance parfaite du secteur d'activité et des enjeux de la sûreté à auditer, et un minimum d'objectivité et de recul sur l'entité auditée. En revanche, si l'on a recours à une prestation externe, comme pour toute prestation, il faut bien définir son besoin au travers d'un cahier des charges suffisamment précis, des responsabilités arrêtées, des couvertures assurantielles, et une sélection rigoureuse basée sur une analyse de l'expertise du prestataire et la qualité de ses rendus. Il faut qu'ils soient exploitables pour la suite de l'audit, et pas seulement de beaux tableaux et PowerPoint pour impressionner le client.

CamTrace



La vidéosurveillance en mode digital



Une plateforme VMS
robuste et performante
Une gamme de
caméras IP innovantes

www.camtrace.com
Tel : +33 1 40 99 94 31





Un audit doit balayer tous les champs d'un scope défini à l'avance : moyens, procédures, efficacité, adaptations, réglementation, etc.

LA PAROLE À

HENRI BAGGIO

Directeur sécurité-sûreté du groupe Hermès



© DR

« À l'origine, le groupe Hermès ne disposait pas de direction sûreté. Les audits étaient gérés par la direction audit des risques qui disposait d'un questionnaire un peu uniforme, abordant certes les aspects sûreté, mais un peu général et aux questions trop fermées. Lors de mon arrivée pour mettre en place la direction sûreté, j'ai donc revu les grilles pour en créer des spécifiques à la sûreté – et à nos différents types de sites (magasins, bâtiments administratifs, sites de production, ainsi qu'aux transports ou aux événements organisés par le groupe), et qui sont désormais intégrées au sein des audits. Ceci dit, on ne peut pas, en matière d'audit, se contenter d'un questionnaire. Il faut aller sur le terrain pour rencontrer le personnel, les cadres des directions. Cela permet déjà, même lors de l'audit, outre l'évaluation pure, de rappeler la doctrine du groupe en matière de sûreté. En plus de l'audit, nous réalisons aussi des diagnostics sur demande d'une division du groupe, afin de les aider sur une problématique particulière. La grille de questions que nous utilisons à cette occasion est la même mais le résultat du diagnostic n'est transmis qu'à la division concernée, pas au siège. Je voudrais ajouter que l'audit peut apparaître parfois comme venant sanctionner des écarts par rapport à des règles, des exigences. Ce n'est pas son objectif premier. On doit expliquer que sa finalité est plutôt celle du conseil et cela doit apparaître dans le rapport qui en est fait. Sinon, l'audit risque d'être très mal perçu. D'ailleurs, nous constatons souvent que l'aspect conseil de l'audit est bien compris par les divisions ou sites concernés puisqu'il n'est pas rare qu'entre notre visite et la rédaction du rapport, le problème identifié a déjà été réglé. »

● ● ● tionnel) dont la disparition mettrait en péril la pérennité de l'entreprise.» Auditer une entreprise requiert donc une très bonne connaissance de celle-ci. «L'audit suppose une très bonne connaissance du métier de l'entreprise, de ses contraintes, de son environnement. L'auditeur devra être capable de comprendre et d'écouter, insiste Pierre Gard. Il doit être à "l'écoute de ce qu'il voit". C'est-à-dire qu'il doit se mettre dans la posture d'un observateur très attentif qui sera capable de délivrer à la fin de l'audit une photo à un instant T de la situation. Il faudra poser des questions sur les équipements, les moyens dont dispose l'entreprise pour se protéger, les procédures existantes, discuter avec toutes les directions, les équipes sur le terrain. C'est un très vaste travail de collecte d'informations.»

Un point de vue que partage Marc Vieithen : «L'audit ne peut se faire sans la présence de responsables locaux sur le terrain. On peut évidemment analyser seul les mesures adoptées, par exemple, pour protéger la périphérie de l'entreprise, de ses sites. Et vérifier que tout cela soit cohérent pour assurer une détection précoce, le cas échéant, d'un intrus, d'une menace. Mais on ne doit pas négliger les collaborateurs. Il faut les associer à cette démarche. Tout comme les responsables d'activités. Ne serait-ce que pour bien comprendre leurs contraintes respectives.» Il poursuit : «Car une fois l'audit terminé, les mesures préconisées – qu'elles soient techniques ou organisationnelles – devront être comprises et acceptées par chacun. Un audit réalisé hors-sol risque fort d'accoucher de quelque chose qui ne correspondra pas à la réalité de l'entreprise, déconnecté de la réalité du travail vécu par les autres directions, leurs équipes... et donc voué à être contourné.»

■ Cadrer, préparer et réaliser l'audit

«C'est une étape importante et souvent négligée lors des audits sûreté. Cette première étape permet de se poser les bonnes questions, ajoute Sébastien Bianciotto. Pourquoi cet audit? Pour des raisons réglementaires ou normatives pour répondre à une demande spécifique (investisseurs, assurances, etc.) ou pour "simplement" s'autoévaluer et s'améliorer? À quel niveau positionner l'audit (trois lignes de défense)? Etc. Le cadrage permet aussi de planifier la démarche en évitant les mauvaises pratiques et, in fine, la perte de crédibilité (revenir plusieurs fois ● ● ●

PAROLE D'EXPERT

PIERRE GRARD

Président de IEESSSE* et ancien directeur sûreté



© DR

« L'AUDIT SE DOIT D'ÊTRE ABSOLUMENT IMPARTIAL. »

« Avant tout, il faut être vigilant. On veillera à ce que l'auditeur externe ne soit pas à la fois juge et partie, c'est-à-dire qu'il ne cherchera pas, en fin d'intervention à "vendre" une prestation à l'entreprise. L'audit se doit d'être absolument impartial. Cela ne veut pas dire que l'audit ne doit pas déboucher sur des propositions, des préconisations, un schéma directeur qui donneront une vision future de l'amélioration de la situation, saisie à un instant T. On n'est d'ailleurs pas obligé de confier les deux missions, audit et mise en place du schéma directeur, au même prestataire. Ceci dit, l'audit est très important pour les directions sûreté. Et il ne faut pas hésiter à y recourir. Par exemple, lors d'une opération de croissance externe ou à l'occasion de l'installation de l'entreprise dans de nouveaux locaux. On pourra aussi, dans le cadre de la continuité, engager un audit deux ans ou deux ans et demi après un précédent. Par ailleurs, on ne peut que conseiller à tout directeur sûreté entrant en fonction dans une entreprise de faire son propre audit afin de comprendre comment la sécurité a été mise en place et faire éventuellement apparaître des pistes d'amélioration. D'une manière générale, l'audit sûreté est un excellent moyen, pour la direction sûreté, de sortir de sa zone de confort, de se remettre en question. Il faut savoir rester humble et ne pas hésiter à se soumettre à un regard extérieur. »

* Institut européen en sûreté sécurité pour les entreprises

La méthode CNPP

Le CNPP propose une méthodologie qui s'appuie sur le *Référentiel CNPP 6011 Analyse de risque et de vulnérabilité* dont le CNPP est l'éditeur. Elle permet d'aborder : gestion des risques et des situations, incendie, sûreté et malveillance.

> <https://cybel.cnpn.com/livre-referentiel-cnpn-6011-analyse-de-risque-et-de-vulnerabilite-ebook.html>



INFINITY+

by FARGO

NOUVEAU SYSTÈME D'IMPRESSION ISSU
DE LA COLLABORATION ENTRE HID FARGO ET SCOPUS.



SÛRE
ÉVOLUTIVE
ÉCONOMIQUE
RESPONSABLE

SCOPUS
© Badges & Solutions

PAROLE D'EXPERT

LAURENT PILLON

Directeur du développement du Groupe Gaea Sécurité



© DR

« UN AUDIT N'IMPLIQUE PAS NÉCESSAIREMENT DES INVESTISSEMENTS EN SÛRETÉ. »

« Un audit ne s'improvise pas. Il requiert la prise en compte de nombreux éléments qui permettront de cerner les risques auxquels est exposée une société : sa situation géographique, les biens qu'elle produit ou stocke, le nombre d'intérimaires qu'elle emploie, les flux qu'elle doit gérer, ses équipements et infrastructures sur ses sites... »

Par expérience, par exemple lorsque j'assurai la sûreté du groupe FM Logistic, j'ai pu constater qu'un audit ne débouchait pas nécessairement sur des mesures impliquant des investissements importants. Souvent, les entreprises disposent des moyens de sécurité – techniques ou humains – nécessaires. Le problème est que souvent, avec l'habitude ou parce qu'il n'y a pas eu de réel contrôle sur le terrain du respect des procédures, des règles..., les moyens déployés s'avèrent inefficaces parce que le contrôle d'accès est devenu une contrainte, parce que tout le monde connaît le code du digicode installé à telle ou telle porte... L'audit sûreté est un excellent moyen pour remettre à plat tout cela et rappeler certaines bonnes pratiques, exigences et règles. Il permet aussi de faire apparaître des comportements déviants qui, même s'ils ne sont pas nécessairement malveillants, peuvent être source de vulnérabilités, de failles. La sûreté d'une entreprise se suit de très près. Une direction sûreté doit être sur le terrain. Enfin, il faut souligner que la sûreté et les règles qu'elle impose doivent être acceptées par tous et correspondre aux contraintes réelles des différents services. On doit chercher une certaine ergonomie de la sûreté. L'audit permet aussi cela car il est une excellente occasion de discuter avec les gens qui vont devoir appliquer, respecter et subir des contrôles, leur bien-fondé. Sans cela, on risque fort de se heurter à un rejet des mesures ou de devoir les imposer par la contrainte. Ce qui n'est jamais bon sur le long terme... »

● ● ● *vers un interlocuteur ou sur un site pour confirmer un point de contrôle, fournir des résultats peu qualitatifs ou en retard, etc.). En cela, il est important de tirer les enseignements d'autres fonctions parfois plus matures, car plus encadrées, telles que le HSE. Je pense qu'une approche croisée est profitable car, selon moi, les fonctions HSE et sûreté se nourrissent et œuvrent au même objectif, la protection de l'entreprise contre les risques auxquels elle est exposée.»*

Pour procéder à l'audit, on pourra adopter la méthodologie de « l'entonnoir ». « On part du plus grand pour aller vers le détail, explique Pierre Grand. Cela permettra d'analyser la sécurité en cercles concentriques : de la périphérie aux flux des personnes et des biens, en allant du moins important au plus sensible. »

Dans certaines entreprises, la logique du silo est encore très présente. « L'audit est une excellente occasion pour aller au devant des autres directions concernées par le risque dans l'entreprise, conseille Sébastien Bianciotto. Par exemple, un leader de l'assurance a pour projet de mettre en place un "bassin d'auditeurs" dans le cadre d'un vaste projet de convergence, pour "désiloter" ses différentes directions – cyber, sûreté, sécurité, etc. – et instaurer une transversalité dans les échanges au bénéfice d'une fertilisation croisée des compétences, méthodes, bonnes pratiques... afin que tout le monde partage les mêmes process. » Il ajoute : « Audit in-

terne ou externe ? Cela dépendra notamment des ressources et de la compétence dont dispose l'organisation en matière d'audit et de sûreté. »

■ Les avantages de l'audit

Pour Rudolphe Proust, directeur sûreté du groupe Altarea : « L'audit s'inscrit dans la doctrine sécuritaire Plan Do Check Act. Un audit pour un audit, ça n'a aucun sens en matière de sûreté. Il faut absolument un suivi des mesures correctives qui doivent être définies à l'issue de cet audit, à partir des éventuelles propositions de l'auditeur, ou par une recherche d'optimisation, d'efficacité ou d'efficience et surtout pour réparer les gaps que l'audit ferait apparaître par rapport à notre référentiel. Enfin, ces mesures correctives doivent être priorisées : elles ne sont pas toutes de la même sensibilité, ont des impacts différenciés, et engendrent des coûts à prendre en compte. Il doit donc y avoir une priorité dans la mise en œuvre des mesures correctives, et elles doivent obéir à un plan d'action (un timing, l'attribution d'une responsabilité de chaque action, etc.). Le must est de pratiquer des audits régulièrement, et ainsi de suivre les effets des mesures correctives et leur parfaite adaptation à l'évolution des menaces. »

Un audit bien réalisé permettra de dégager les vulnérabilités de l'entreprise. Il est difficile, voire impossible, d'agir directement sur des menaces ou des risques. On peut, par contre, le faire en matière de vulnérabilité. « C'est le seul niveau sur lequel peut

3 QUESTIONS À

KARINE BERTRAND

Ingénieur d'affaires solutions globales chez Fiducial Sécurité et responsable adjointe direction opérationnelle de Lyon du CJCS*



© DR

Quels sont les types d'audits proposés par Fiducial Sécurité ? Existe-t-il un tronc commun aux différents audits ?

Fiducial Sécurité peut réaliser des audits de conformité de la prestation qui permettent de vérifier si un cahier des charges est respecté et des audits sûreté des dispositifs, d'une approche plus globale, en vue d'améliorer les mesures organisationnelles et humaines, et faire des préconisations techniques. Nous nous appuyons entre autres sur la méthodologie du CNPP pour réaliser ces audits. Mais la profondeur d'analyse n'est pas la même selon qu'il s'agit d'un audit de conformité ou d'un audit sûreté. Dans le premier cas, il s'agira d'une approche très opérationnelle qui pourra permettre de réduire certains coûts, d'identifier des dérives, des failles... Dans le second, nous réaliserons une cartographie des risques, une évaluation de l'existant, pour ensuite faire des préconisations.

Peut-on dégager un schéma type pour un audit ?

Tout commence par une réunion d'ouverture avec notre client afin de cadrer l'audit : ce qui doit faire l'objet de l'audit, ce qui en est exclu. Ensuite, il faut identifier nos interlocuteurs afin de les interviewer pour recueillir des données. Puis, nous nous rendons sur le ou les sites de l'entreprise pour collecter

des données documentaires comme les contrats, les procédures, les événements constatés et enregistrés, les scénarios de menaces, des vulnérabilités, etc.). Nous visitons aussi les sites afin d'identifier les dispositifs techniques en place (vidéosurveillance, contrôle d'accès, installation de lutte contre l'incendie, agents de sécurité, etc.). Nous analysons aussi les flux de personnes gérés sur le site : employés, prestataires externes, public, visiteurs. Lors de cette visite, nous réalisons des entretiens. Ensuite, il s'agit de consolider les données collectées pour en faire une analyse, identifier les vulnérabilités, les failles, dégager des pistes d'amélioration, faire des préconisations sur différents volets : techniques, humains, organisationnels. C'est un très vaste travail.

Par qui êtes-vous sollicités pour ces audits ?

La demande peut émaner directement d'une entreprise qui éprouve le besoin, à un instant précis, d'évaluer sa sûreté ou un prestataire. Nous intervenons aussi lors d'une réorganisation de l'entreprise ou à l'occasion d'un événement important : rachat, fusion... afin d'aider à la mise en cohérence des différentes cultures sûreté des entreprises concernées. On peut aussi vérifier, le cas échéant, si les prestataires peuvent s'adapter à une nouvelle organisation de leur donneur d'ordres.

* Club des jeunes cadres en sûreté.

réellement agir un directeur sûreté, reconnaît Pierre Gard. Les menaces et les risques existeront toujours. Diminuer le seuil de vulnérabilité (de fragilité) de l'entreprise, c'est l'axe de réflexion. Par ailleurs, l'audit qui débouche sur un schéma directeur d'amélioration permettra au directeur sûreté de se tourner vers son comex, son codir pour leur expliquer : "Voilà ce que nous avons constaté et voilà ce que nous devons faire". Il pourra alors exposer le schéma directeur, les améliorations souhaitées et attendues, proposer un calendrier faisant apparaître les priorités.»

Point de vue que partage Karine Bertrand, ingénieur d'affaires solutions globales chez Fiducial Sécurité et responsable adjointe direction opérationnelle de Lyon du Club des jeunes cadres en sûreté : «Aujourd'hui, la sécurité est encore souvent perçue comme un centre de coûts par les entreprises et leurs dirigeants. Et les directeurs sûreté se retrouvent confrontés à un impératif contraignant : maintenir, avec le même budget, un niveau de sécurité élevé, voire de plus en plus élevé. Dans ce contexte, les directions sûreté ont du mal à défendre des budgets. Elles doivent pou- ● ● ●



La clé d'un bon audit est une bonne grille de contrôle qui pourra évoluer avec le temps.

© Getty Images

PAROLE D'EXPERT

MARC VIETHEN

Directeur de la sûreté pour l'Europe du groupe Charles River Laboratories et coprésident du Comité national de l'Agora des directeurs sécurité



© DR

« S'INSCRIRE DANS UN CADRE PLUS VASTE QUE LA SÛRETÉ STRICTO SENSU. »

« Une fois l'audit réalisé, se dégageront des préconisations et pistes d'amélioration qu'il s'agira de matérialiser sur le terrain. À cette occasion, on veillera à l'ergonomie de la sûreté, par exemple en matière de gestion des flux. Il faut que les dispositifs et les procédures mis en place puissent être acceptés. C'est pourquoi on doit associer à la démarche les directions de l'entreprise, leurs équipes, et tenir compte de leurs contraintes. Les moyens déployés devront être adaptés et expliqués. Il faut éduquer les collaborateurs afin qu'ils comprennent la sensibilité de leur entreprise et le bien-fondé des mesures prises. On ne peut pas faire les choses, *a fortiori* en matière de sécurité, contre les gens, sans leur adhésion. L'opportunité d'un audit, lors de la restitution de ces conclusions, doit être de permettre aux collaborateurs de comprendre comment la menace pèse sur leur métier et ce que cela implique en matière de contraintes sécuritaires. Il faut aussi établir des passerelles entre les différentes directions et service sous la forme de correspondant qui lors de l'audit seront à même de remonter des informations, des données et qui après l'audit pourront jouer le rôle de relais pour que soient comprises les mesures adoptées. Enfin, il faut autant que possible s'inscrire dans un cadre plus vaste que la simple sûreté *stricto sensu*. On doit raisonner en termes de continuité d'activité qui englobe donc la sûreté et la sécurité. »

● ● ● voir disposer d'outils qui leur permettent de valoriser la sûreté et les prestations associées. Elles cherchent des indicateurs, des outils concrets qui peuvent les aider à justifier des investissements car elles ont parfois en face d'elles des dirigeants, des comex ou des codir qui, tant

qu'il ne se produit pas d'incident, ne voient pas l'intérêt de consacrer des budgets à la sûreté. » Avant d'ajouter : « L'audit sûreté est un bon levier pour aborder la sûreté en termes de ratio risques/coûts. Il permet aussi de réduire les coûts de certains postes pour les allouer à d'autres, tout en gardant le même niveau de sécurité. »

LA PAROLE À

ALEXANDRE FOUSSE

Directeur offre sûreté chez Formind Consulting



© DR

« À condition que les objectifs soient clairs, l'audit de sûreté est une pierre angulaire du management global des risques par sa capacité à crédibiliser la maîtrise des scénarios de risques opérationnels.

Aujourd'hui les audits "classiques" deviennent obsolètes face à des nouvelles menaces et des scénarios d'atteinte impliquant désormais des actions cyber, d'intrusion physique ou encore d'ingénierie sociale. Des méthodes combinées auxquelles de nombreuses organisations ne peuvent répondre en raison du fonctionnement en silo des métiers du risque. La facilité d'atteinte des attaquants résidera dans la capacité à passer par les vulnérabilités et les "zones aveugles" laissées sur la chaîne de sécurité globale. La réponse opérationnelle : l'audit 360 (surtout pour les audits de site), proposant un dispositif intégré d'experts sûreté, cyber sécurité et résilience des infrastructures dont l'évaluation "simultanée" des actions élémentaires physiques, logiques, ingénierie sociale (qui composent les chemins d'attaque), viendra valoriser les scénarios opérationnels les plus vraisemblables. À l'heure de la réduction des budgets (merci la Covid !) et à l'impératif de faire mieux avec moins, l'audit 360 revêt trois vertus : le partage des coûts d'audit entre les directions sûreté, cyber, exploitation et résilience ; la convergence des métiers sans remise en cause de l'organisation ; la maîtrise réelle des risques par une utilisation chirurgicale des budgets. »

■ Extension du domaine de la sûreté

On l'aura compris, la mission d'audit fait pleinement partie de la responsabilité du directeur sûreté en entreprise, qu'il la conduise lui-même ou la fasse remplir par un tiers interne ou externe, qu'elle concerne l'audit de la sécurité physique ou celle de la sécurité logique des systèmes d'information de l'entreprise. « Mais, ajoute Rudolphe Proust, de facto, on assiste aujourd'hui, compte tenu de la situation, à une extension de la sûreté pure vers une prise en compte de la sécurité sanitaire intégrée (protocoles dans les sièges pour les collaborateurs, les centres commerciaux, les résidences services) avec toutes les mesures permettant de maintenir la confiance des clients, des prestataires, des collaborateurs ou des visiteurs. » Il conclut : « La sûreté globale intégrant la sécurité sanitaire doit faire partie des cibles à auditer. Le recul du premier confinement permet d'avoir un référentiel pour le faire. Le seul regret, c'est que ce référentiel est à adapter en permanence au gré des évolutions des protocoles gouvernementaux qui ont changé si souvent... Mais c'est avec cette qualité d'adaptation permanente que l'on peut valoriser notre fonction de directeur sûreté à l'instar de beaucoup d'autres dans l'entreprise ! » ■

PUISSANT

Système de gestion vidéo VMS

Nous sommes une entreprise avant-gardiste avec une approche ouverte et collaborative envers toutes les nouvelles technologies d'avenir



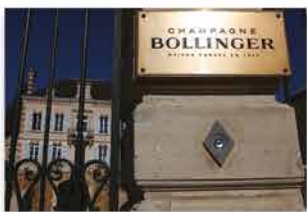
PLATEFORME UNIFIEE

Offrant la capacité d'intégration de SOLUTIONS TIERS

La voie la plus simple pour gérer et contrôler vos systèmes. Des technologies multiples accessibles à partir d'une seule plateforme intégrée

- ★ Lecture de plaque Minéralogique et identification de Containers
- ★ Analyse d'images, Intelligence Artificielle
- ★ Reconnaissance Faciale
- ★ Détection périmétrique par radar ou détection de clôtures
- ★ Drones et Caméras Piétons
- ★ Produits tiers type, Centrale d'Alarmes, Contrôle d'Accès, Interphone vidéo
- ★ Système de gestion des clefs

EXPERIENCE MONDIALE RECONNUE & APPRECIEE



Bollinger-Paris



Brussels Airport-Belgium



ESSEC-Paris



FOXCONN-Czech Republic



ADNEC-Abu Dhabi



Walmart-Brazil



MSC PSA European Terminal-Antwerp



Conrad-Hong Kong



Avec leurs très hautes résolutions, les caméras 4K permettent de surveiller des sites de grandes dimensions et intègrent des outils de compression pour réduire les besoins en matière de bande passante et de stockage. À l'instar de la caméra Axis Q1798-LE.

© Axis Communications

4K : l'âge de la maturité, en attendant le 8K

Aujourd'hui, la haute résolution comme le 4K est quasiment un standard. Baisse des prix, processeurs plus puissants, IA, capteurs plus efficaces... les caméras 4K sont désormais accessibles à tous. En attendant le prochain standard : le 8K.

Toujours plus de caméras. Toujours plus de résolution. Le monde de la vidéosurveillance se caractérise par une sorte de « course à l'armement » qui peut laisser croire qu'il en faut toujours plus. Sans se poser les bonnes questions ou sans se pencher sur des produits désormais parfaitement maîtrisés et efficaces. Les caméras 4K, 8K et autres ont franchi un cap. Et sont de plus en plus demandées. Comme le confirme Jean-

Marie de Troy, directeur commercial France chez Hikvision : « Nous constatons une forte augmentation de la demande sur le 4K dans tous les projets, et pas seulement dans les marchés haut de gamme comme la logistique. Désormais, des petits projets, comme les centres commerciaux de taille réduite ou les petits commerces s'équipent avec du 4K. D'ailleurs, ces marchés représentent aujourd'hui 35 % de notre offre. »

Pourquoi un tel succès ? Il semble que les technos 4K et leurs

consœurs ne soient plus confrontées à certains freins qui limitaient leur déploiement. Pour Jean-Marie de Troy, « les contraintes qui pouvaient nuire au déploiement de ce type de caméras sont aujourd'hui maîtrisées. On gère mieux la bande passante grâce à tous les outils de compression développés et proposés par les fabricants. Par exemple, le H265+. Les capteurs ont aussi fait de gros progrès. Enfin, n'oublions pas les effets de gammes. Avec les offres complètes en matière de 4K de fabricants comme Hikvision ou autres, nous pouvons répondre à un grand nombre d'applications et de besoins ».

Au constat fait par Jean-Marie de Troy, s'ajoutent d'autres facteurs qui favorisent le recours aux caméras 4K. Citons, entre autres : les enregistreurs actuels qui permettent de gérer les hautes résolutions, la qualité des moniteurs, les progrès des cartes périphériques, les processeurs pour améliorer la compression et l'analyse d'images... Un ensemble de progrès qui font donc aujourd'hui des caméras 4K des solutions applicables sur de nombreux sites.

■ Des solutions moins gourmandes mais...

« Aujourd'hui, les déploiements de caméras 4K sont courants. Les résolutions disponibles vont en augmentant. La plus haute résolution chez Axis Communications, par exemple, est de 21 millions de pixels, confirme Xavier Sanchez, formateur technique et ingénieur avant-vente chez Axis Communications. Les infrastructures permettent le déploiement de ce type de produits, qu'ils soient mono ou multicapteurs, grâce à la performance des algorithmes de compression et aux innovations des constructeurs telles que Zipstream chez Axis, qui permet d'économiser de la bande passante mais aussi, et surtout, de l'espace de stockage. De plus, ces résolutions sont utilisées en association avec des algorithmes analytiques qui permettent de ne faire transiter que les séquences vidéo utiles. Préservant, à nouveau, bande passante et espace de stockage. »

Dans les faits, les hautes résolutions profitent des avancées des matériels grand public. « Il n'y a plus réellement de contraintes à l'usage des hautes résolutions, ajoute Xavier Sanchez. C'est nettement observable dans le domaine du grand public. Les téléviseurs ne sont-ils pas aujourd'hui proposés majoritairement en 4K ? Et les programmes dans cette résolution ne sont plus rares. La seule contrainte, dans les faits, dans le grand public et le pro, est de disposer d'infrastructure réseau permettant de gérer la haute résolution. » ● ● ●

SOLUTION

Reconnaissance des visages chez Provision-ISR

La caméra DAI-380IPE-MVF est une caméra dôme IP V2 anti-vandales 8MPX IR 40M, dotée d'un objectif varifocal motorisé 2.8-12MM. Elle fait partie de la série Eye-Sight qui s'adresse aux professionnels de la sécurité recherchant une ligne pro offrant une excellente qualité d'images, une connectivité complète et des fonctions d'analyse vidéo améliorées basées sur l'intelligence artificielle. Ainsi, la détection des visages et des objets a été ajoutée à toutes les caméras Eye-Sight et fonctionne sur un processeur AI puissant de nouvelle génération conçu à cet effet.



© DR

« Aujourd'hui, les déploiements de caméras 4K sont courants. Les résolutions disponibles vont en augmentant. »

XAVIER SANCHEZ, FORMATEUR TECHNIQUE ET INGÉNIEUR AVANT-VENTE CHEZ AXIS COMMUNICATIONS

SOLUTION

Algorithmes d'analyse d'images chez Hanwha

Hanwha Techwin propose, depuis peu, la caméra box TNB-9000 avec une résolution 8K, c'est-à-dire 32MP. En complément d'une résolution très élevée, Hanwha a intégré tous les algorithmes d'analyse d'image basés sur une intelligence artificielle de type deep learning. Ceci permet d'offrir une double technologie ultra-innovante sur le marché pour des cas d'usage très précis tout en minimisant le nombre de caméra et le coût d'installation. Sa très haute résolution permet de couvrir de vastes zones avec une densité de pixels suffisante pour permettre aux opérateurs de zoomer numériquement pour étudier en détail une petite partie d'une scène.



© DR

SOLUTION

Analyse fine grâce à l'IA chez Panasonic

Le modèle WV-X1571LN appartient à la gamme i-PRO de caméras de sécurité réseau de Panasonic. Elle se distingue par ses capacités d'intelligence artificielle qui lui permettent une analyse extrêmement précise. Dotée d'une résolution 4K, la caméra est intégrée dans une box résistante face au vandalisme. Elle possède une plateforme ouverte d'intelligence artificielle haute performance avec capacités analytiques intégrées en vue de détecter tout changement suspect dans les images filmées. Une bonne solution pour les applications de sécurité publique (zones urbaines, aéroports, gares, logistique, vente au détail, etc.).



PAROLE D'EXPERT

JEAN-MARIE DE TROY

Directeur commercial France chez Hikvision



« TOUJOURS SE DEMANDER SI LE JEU EN VAUT LA CHANDELLE. »

« Le 4K est aujourd'hui une technologie que nous maîtrisons et qui peut répondre à des applications diverses. Il s'est démocratisé et les prix des solutions a baissé. En revanche, cela ne doit pas occulter le fait que la haute résolution n'est pas indispensable partout. On doit se demander ce qu'on veut faire avec et si le jeu en vaut la chandelle. Malgré des coûts réduits, de tels outils représentent toujours un investissement. On doit bien peser le ration technique/économique. Des caméras 4K seront par exemple pertinentes lorsque le gain en résolution permet de réduire le nombre de caméras déployées sur le terrain. C'est ce genre d'argument qui doit rentrer en considération si on souhaite s'équiper ou migrer vers la haute résolution. Les installateurs qui aujourd'hui maîtrisent ces outils, auront un rôle de conseil primordial à jouer. Et nous serons là pour les accompagner grâce à nos outils en ligne pour bien choisir les caméras, les positionner correctement, concevoir le projet et le vendre à son client. Mais je le répète, ne réfléchir qu'en termes de résolution, et courir après elle, n'est pas le meilleur chemin à adopter pour s'équiper. On doit, dans toute installation, tenir compte des contraintes liées à la qualité de l'image. La haute résolution n'est ni gage de qualité d'image ni une fin en soi. »

● ● ● ■ Pensez au réseau

Moins gourmandes donc. Maîtrisées, certes. Mais cela ne veut pas dire que tout est permis avec n'importe quelle infrastructure. « La généralisation des hautes résolutions comme le 4K a évidemment un impact sur les réseaux, leurs architectures, les équipements hardwares nécessaires et software », insiste Brian Awad, Pre-Sales Manager chez Hanwha Techwin Europe. Il ajoute : « En complément du câblage des switchs réseaux ou des routeurs, il faut penser à l'espace de stockage et à l'affichage des flux vidéo. Les postes clients et écrans de visualisation doivent être sélectionnés minutieusement pour offrir aux clients une solution cohérente et qui lui permette d'exploiter son système entièrement. La raison est assez simple, plus on a d'informations, plus il faut les traiter. L'infrastructure réseau et système doit effectivement être adaptée mais je ne pense pas qu'elle ait atteint ses limites. Ce sont les besoins et budget des utilisateurs finaux qui dicteront son évolution. »

Une fois ces prémisses pris en compte, les champs d'application de ces caméras sont assez vastes. « Il existe plusieurs cas d'usages mais les besoins sont assez souvent les mêmes. Le client souhaite avoir beaucoup de détails avec un champ de vision assez large tout en minimisant le nombre de caméras installées et, de ce fait, l'architecture réseau, souligne Brian Awad. Une caméra comme notre caméra box TNB-9000 peut être proposée par exemple en intérieur dans un casino, pour visualiser les détails et la couleur des jetons joués ou encore dans des centres logistiques pour vérifier les colis manipulés. Nous pouvons aussi la retrouver dans des halls d'aéroports car

avec la classification d'objets basée sur l'intelligence artificielle, nous pouvons retrouver rapidement un individu dans une foule en basant la recherche sur des critères comme la couleur et la longueur des vêtements haut et bas ou encore le port de lunettes, chapeau ou sac. En extérieur, nous retrouverons ce produit sur des projets de stades pour la visualisation de tribunes entières, sur des projets urbains avec la sécurisation de place publique et enfin dans le transport pour les gares et les tarmacs des pistes de décollage/atterrissage. »



La caméra WV-X2271L de Panasonic est un dôme IP 4K robuste conçu pour des installations en intérieur. Il intègre de l'IA et résiste au vandalisme.



© DR

« L'infrastructure réseau et système doit effectivement être adaptée mais je ne pense pas qu'elle ait atteint ses limites. »

BRIAN AWAD, PRE-SALES MANAGER CHEZ HANWHA TECHWIN EUROPE

Du côté d'Axis Communications, Xavier Sanchez ajoute : « On peut utiliser ces caméras tant en intérieur qu'en extérieur. C'est bien plus la mission qui détermine l'intérêt de ce type de résolution. Une contrainte pouvant être un besoin de luminosité légèrement plus important sur des caméras à haute résolution. Mais encore une fois, l'évolution des capteurs permet de palier cette limite. »

■ Et demain ?

Il ne faut pas croire que du jour au lendemain la course à la résolution va cesser. Si certains fabricants sont conscients qu'il est peut-être temps de marquer une pause pour laisser aux utilisateurs, installateurs, intégrateurs le temps de « digérer » les avancées technologiques de la vidéosurveillance, la R&D va poursuivre son travail. « Pour l'instant, concentrons-nous sur le 4K et son association avec de l'intelligence artificielle, confirme Philippe Henaine, project ● ● ●

© Axis Communications



SOLUTION

Caméras Axis pour les mauvaises conditions d'éclairage

Comme sa « sœur », P1447-LE, la caméra Axis P1448-LE fait partie de la série Axis P14 de caméras cylindriques compactes pour la surveillance jour et nuit qui fournissent des images d'excellente qualité dans toutes les conditions d'éclairage. L'Axis P1448-LE enregistre des photos ou des vidéos en haute résolution et dans de mauvaises conditions d'éclairage, y compris dans l'obscurité complète. C'est parce qu'elle est dotée d'une résolution de 4K à 25/30 ips et de remarquables fonctions de compensation de la luminosité Axis. Elle dispose en outre de la fonction Axis Forensic WDR pour plus de clarté lorsqu'il existe des zones d'ombre et de lumière dans la scène.

PROVISION ISR[®]

Now you can see!

DÉCOUVREZ L'INCROYABLE SOLUTION LPR !

Allez plus loin avec vos caméras !

SMART PLATE

LICENSE PLATE RECOGNITION CAMERAS

- Précision de pointe (99% dans des conditions optimales)
- Plus de 50 plaques d'immatriculation internationales prises en charge
- Lecture rapide (2 plaques d'immatriculation par seconde)
- Fonctionnement en mode autonome
- Logiciel de gestion de parking dédié
- Excellentes performances nocturnes



Provision-ISR FRANCE

Contact : 01 85 90 03 90

E.mail : info@provision-isr.fr

+ d'infos sur provision-isr.com | [f](#) [v](#) [in](#)

3 QUESTIONS À

PHILIPPE HENAINE

Project Sales Manager chez Panasonic France



© DR

Il y a encore quelques années, les caméras 4K et autres étaient souvent réservées à de grands projets.

Où en est-on ?

Leurs domaines d'application sont multiples. Et les technologies qu'elles intègrent aujourd'hui permettent de les déployer sur des sites plus simples, dans des installations moins complexes. Jusqu'à peu, les caméras 4K pâtissaient de certaines contraintes : consommation de la bande passante, mauvaise qualité de l'image la nuit, manque de fluidité, mauvaise gestion des images... Avec les progrès techniques, ces contraintes – que nous retrouverons sans doute pour un temps sur les caméras 8K – ne sont plus à l'ordre du jour. Grâce à leurs nouveaux capteurs, processeurs et intelligence artificielle embarqués, elles fournissent non seulement des images de très bonne qualité, même la nuit ou malgré des contre-jours. Par ailleurs, les processeurs gèrent mieux la 4K et l'IA a permis de standardiser

ces résolutions. En matière de bande passante, les processeurs permettent de classifier tout ce qui se passe dans l'image. De ce fait, le processeur permet à la caméra de ne se « concentrer » que sur ce qui bouge dans l'image et de réduire la qualité de ce qui n'a pas d'intérêt. On économise ainsi de la bande passante.

Ces nouvelles capacités des caméras 4K vont-elles avoir un impact sur les installations existantes actuelles et dans le futur ?

Elles en auront sans doute sur la partie stockage des installations. Par ailleurs, pour limiter la bande passante, les algorithmes de compression seront plus que jamais nécessaires. Il faudra aussi faire attention aux pics qui pourront apparaître sur les réseaux pour ne pas les engorger. On peut aussi se servir du 4K pour l'enregistrement en continuant à fournir à l'opérateur des images Full HD. Le 4K ne servant que pour l'analyse d'image après incident. Je pense que l'on

va assister au basculement de nombreux sites équipés en Full HD vers du 4K grâce à de simples outils de smart coding.

Vous évoquiez, à l'instant, des contraintes qui pourraient se reporter sur les caméras 8K. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Certaines technologies, comme la 3D par exemple, n'ont pas pris dans la vidéosurveillance car elles n'ont pas connu une véritable généralisation dans le grand public. Cette absence de retour a nui à leur adoption dans le professionnel. Le 4K est aujourd'hui très utilisé dans le grand public et nos métiers profitent de ces développements et avancées technologiques. Le 4K est aujourd'hui maîtrisé et mature et les fabricants comme Panasonic sont capables de proposer des produits fiables. Pour l'instant, le 8K n'est pas encore réellement à l'ordre du jour. Mais ne nous trompons pas : il sera, dans un avenir proche, la résolution standard de la vidéosurveillance, après avoir connu le même destin que le 4K.

● ● ● Sales Manager chez Panasonic France. *On ne pourra reprendre nos marchés vers d'autres résolutions, comme le 8K, que si nous maîtrisons l'IA pour gérer au mieux les pixels.* »

« Nous allons évidemment poursuivre notre stratégie d'amélioration des résolutions. Travail que nous avons déjà entamé avec nos solutions multicapteurs, reconnaît Jean-Marie de Troy. C'est évidemment un axe de travail de nombreux fabricants qui développent des caméras pouvant atteindre les 32 millions de pixels. Comme dans nos gammes PanoVu. »

La généralisation de ces caméras implique et va impliquer des efforts du côté des intégrateurs et installateurs. Ils vont devoir se former. Et les fabricants les y aident. À l'instar d'Hanwha : « Les intégrateurs et installateurs partenaires Hanwha Techwin sont formés et accompagnés dans leurs études. La vidéo sécurité étant en constante évolution, ils se doivent d'acquérir de nouvelles compétences ou du moins de les approfondir pour répondre aux différents besoins des différents clients », conclut Brian Awad. ■



© DR

SOLUTION

Gamme PanoVu : pour le suivi intelligent

Ces caméras panoramiques PanoVu d'Hikvision permettent de filmer à 360 degrés, sans déformation, en ultra haute définition, intégrant la vidéo de façon fluide à partir de différents capteurs en un seul appareil. En ajoutant au PanoVu de puissantes capacités de suivi intelligent comme le contrôle PTZ, un zoom sur image jusqu'à 36x en mode optique et 16x en mode numérique, une installation et une configuration accessibles et un haut rendement dans des conditions de très faible luminosité, cette solution panoramique haut de gamme s'avère être la mieux équipée du marché. Conçue pour des applications de surveillance de sécurité à grande échelle comme les stades, les centres-villes, les aéroports et les parcs de stationnement, elle permet de remplacer plusieurs caméras par un seul appareil à capteurs multiples.

Nouvelles Caméras ColorVu propulsées par la

Technologie **AcuSense**



ColorVu
Caméras IP

Voir en couleur, pleins feux sur ce qui compte !
Même dans l'obscurité.

Disponibles en

4K

contrôle d'accès



Pratique, sécurisé et sans contact, le contrôle d'accès via un identifiant dématérialisé sur smartphone rencontre de plus en plus d'adeptes.

© Getty Images

Sans contact et en toute sécurité

Gestes barrières, distanciation physique, hygiène des surfaces... des préoccupations qui désormais hantent tout un chacun et n'épargnent pas le domaine du contrôle d'accès. Les solutions sans contact permettent aujourd'hui un accès sécurisé tout en réduisant le risque de contamination par contact d'une surface infectée.

Qui ne s'est pas contorsionné pour appuyer sur un bouton d'interphone avec un coude pour éviter le contact direct avec une surface touchée par des dizaines de personnes ? Personne n'a non plus envie d'utiliser des clés qui sont passées de mains en mains. « *Le contrôle d'accès sans contact n'est pas nouveau*, précise Francis Chommaux, directeur commercial d'ISEO France, *ce qui l'est, c'est que la question est systématiquement abordée dans tous les projets, sous l'angle sanitaire.* » Hygiène certes, mais la question de la sécurité et du contrôle d'accès n'en demeure pas moins prépondérante dans une période où le comptage, le filtrage et

l'identification des personnes sur un site restent primordiales. L'offre de technologies sans contact est très large. On peut ouvrir un accès en présentant une carte (ou un autre support) à quelques centimètres du lecteur ou à plusieurs dizaines de mètres. Un choix qui s'effectue selon le niveau de confort et de sécurité attendu.

■ Confort et sécurité

« *Dans le cadre d'une solution de contrôle d'accès sans contact, un équilibre entre le niveau de sécurité recherché et le confort d'usage doit être trouvé*, remarque Vincent Dupart, directeur général de STid. *Chaque point d'accès peut présenter des spécificités et des enjeux de sécurité différents. L'adaptabilité d'un*

MOBILE-PASS KRYPTO, LE BADGE DÉMATÉRIALISÉ HAUTE SÉCURITÉ DE CDVI



Fin 2020, CDVI lançait son système de contrôle d'accès hautement sécurisé Atrium-Krypto pour répondre aux nouvelles exigences de lutte contre la cybercriminalité. Mobile-Pass Krypto est une solution de badges virtuels offrant le même niveau de sécurité que les méthodes type DESfire® EV2. Dès la conception de son système Atrium Krypto, CDVI a intégré un module BLE (Bluetooth Low Energy) dans ses lecteurs de badges K2 et K3 (avec digicode intégré) hautement sécurisés permettant une transition en douceur vers la technologie mobile. Pour activer cette solution d'identification sur smartphone, il suffit au gestionnaire d'un établissement d'acquiescer une licence de 25 badges Mobile-Pass Krypto, d'attribuer des droits d'accès virtuels à un utilisateur au fur et à mesure des besoins via le logiciel de gestion, et de les lui envoyer à distance sur une plateforme ultra-sécurisée. À réception, ce dernier récupère l'autorisation d'accès sur son smartphone qui devient un badge dématérialisé. Dès lors, différents modes d'identification sont possibles pour déverrouiller une porte : par appui sur le bouton « ouvrir la porte » de l'application, par balayage du smartphone devant le lecteur, en mode automatique « mains libres » ou par reconnaissance vocale « ouvrir la porte ». Intègre le chiffrement AES de « bout en bout » issu de la technologie DESfire® EV2.

Le système de contrôle d'accès et des usages devient alors un facteur clé de succès dans le choix d'une solution de contrôle d'accès : identification à courte distance, longue distance, mode contact ou mains libres, identification simple ou multi-facteur... La solution doit s'adapter à tous ces cas d'usage sans compromis sur la sécurité. À ce titre, les lecteurs Architect garantissent les plus hauts niveaux de sécurité et s'adaptent aux évolutions de l'entreprise. La conception basée sur un principe de modularité et d'évolutivité permet à chaque organisation de toujours garantir le niveau de sécurité en fonction des enjeux du point d'accès. Les modules biométriques permettent une identification double facteur, que l'identification se fasse sur le lecteur ou le smartphone. Les modules 125 kHz per- ● ● ●

LA PAROLE À

MARTIAL BENOIT

Directeur commercial, Dény security



« AVEC UN BOUTON POUSSOIR À DÉTECTION DE PASSAGE, LA SORTIE LIBRE PEUT AUSSI SE FAIRE SANS CONTACT. »

« Depuis une dizaine d'années déjà, les lecteurs sans contact dominent le marché : on n'insère plus de badge dans un lecteur ! Nos gammes Optima de béquilles, serrures et cylindres électroniques, et nos lecteurs contrôle d'accès permettent depuis longtemps un accès avec un badge de proximité ou un identifiant dématérialisé sur smartphone. En relation directe avec la Covid-19, nous venons d'intégrer à notre gamme, un bouton poussoir à détection de passage qui permet le déverrouillage automatique de la porte en sortie libre, pour les sorties de secours par exemple. Actuellement, nous en installons dans des établissements tels que les hôpitaux, les écoles, les industries, les bureaux... Ce système évite que des dizaines de personnes posent les mains au même endroit et ne transforment la barre anti-panique ou la poignée de porte en surface contaminante. »



Contrôle d'accès sans
fil Aperio®

Efficacité énergétique, installation facile
et gain de temps

www.assaabloyopeningsolutions.fr/aperio/

ASSA ABLOY
Opening Solutions

Experience a safer
and more open world

3 QUESTIONS À

VINCENT DUPART

Directeur général de STid



© DR

La crise sanitaire a-t-elle fait évoluer le marché du contrôle d'accès sans contact ?

La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer le passage de solutions type clavier à code vers des solutions sans contact plus sécuritaires. D'une façon plus globale, la dématérialisation du badge dans un smartphone permet d'effacer les contraintes d'un contrôle d'accès classique. Comme l'usage devient instinctif, il est naturellement plus facile d'adhérer à la politique de sécurité de l'organisation. À cela, s'ajoutent des gains d'exploitation considérables ! D'où le succès de STid Mobile ID®, notre solution mobile de contrôle d'accès. STid Mobile ID® digitalise tous les badges d'accès dans une seule et même application mobile. Le système permet de gérer l'accès physique de collaborateurs, l'accueil des visiteurs, etc. Le smartphone,

en veille ou en communication, sert d'outil d'identification selon plusieurs modes. L'utilisateur a le choix de tapoter deux fois son smartphone, de passer simplement sa main devant le lecteur, d'entrer directement dans une pièce ou de présenter son téléphone au lecteur... Une fluidité d'usage saluée par les utilisateurs !

La dématérialisation – et donc le chargement d'une appli sur smartphone – ne présente-t-elle pas un risque pour la sécurité ?

C'est un point sur lequel nous portons toute notre attention car il est essentiel de garantir la protection des données. La force de STid ? Parvenir à conjuguer un usage ergonomique à un niveau de sécurité sans compromis. 90 % des entreprises pensent que leurs données sont menacées. STid assure la maîtrise de bout en bout de la chaîne de sécurité pour garantir la protection et la confidentialité des données. Comment ? Grâce à des méthodes de chiffrement et

d'authentification des données qui garantissent un stockage sécurisé des données et des échanges de données conformes aux recommandations de l'Anssi et du Fips. Par ailleurs, la gestion dynamique d'un badge dématérialisé sur smartphone renforce la sécurité de l'entreprise car il permet d'être supprimé à distance.

Voyez-vous cet usage se généraliser ?

La demande est en forte croissance ainsi que les demandes de compatibilité de divers équipements comme les serrures connectées avec le badge STid Mobile ID®. Notre solution va très prochainement devenir une clé universelle électronique pour des serrures du marché, associant un haut niveau de sécurité à une fluidité parfaite des usages. Ce succès est renforcé par une parfaite compatibilité avec la RGPD et l'assurance de stocker les données sensibles en France par STid ou au sein de l'infrastructure IT du client.

● ● ● *mettent d'accompagner en douceur les migrations de technologies vieillissantes vers des technologies de haute sécurité, le module QR Code permet quant à lui de sécuriser les accès visiteurs, etc. Parce que les entreprises connaissent des évolutions de plus en plus rapides, l'évolutivité du lecteur est un facteur clé de succès indéniable. Les lecteurs Spectre UHF renforcent également les accès véhicules et s'adaptent aux spécificités de votre organisation. Spectre est un lecteur multi-technologie qui identifiera aussi bien une étiquette sécurisée UHF placée sur le pare-brise d'un véhicule qu'un badge dématérialisé sur smartphone pour les visiteurs par exemple. »*

■ Le smartphone, la nouvelle clé

Sur un marché du contrôle d'accès encore majoritairement dominé par les badges traditionnels, la technologie mobile gagne du terrain. Ainsi, dans les prochaines années, 20 % des entreprises devraient utiliser des smartphones contre 5 % en 2016, selon une étude du cabinet américain Gartner spécialisé dans les nouvelles technologies. La crise sanitaire amplifie le phénomène : le smartphone étant un objet personnel qui se prête peu. « Outre l'avantage de pallier les négligences du facteur humain qui reste la principale faille de sécurité dans un bâtiment (oubli ou prêt d'un badge, entrée en même temps qu'un collègue, etc.), indique-t-on chez CDVI, cette solution dématérialisée présente en plus un intérêt essentiel pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur actuellement. En effet, la fonction comptage/décomptage du système Atrium Krypto associée au Mobile-Pass Krypto, qui détecte l'ouverture de porte même si des ● ● ●

LA PAROLE À

OLIBRICE STEVENSON
Référent technique SimonsVoss



© DR

« LE TRANSPONDEUR EST UNE TECHNOLOGIE ORIGINALE DE SIMONSVOSS QUI PERMET UNE OUVERTURE SÉCURISÉE ET SANS CONTACT. »

« Le transpondeur est une technologie propriétaire de Simonsvoss qui permet d'activer des contrôleurs de portes, des serrures ou des béquilles à très faible distance, de 30 à 70 cm afin de déverrouiller en fonction des droits un accès. Ce transpondeur qui porte les droits, émet brièvement à une fréquence spécifique de 25kHz, pour transmettre les droits au lecteur ou à l'équipement de verrouillage. La transmission se fait en mode crypté, selon des algorithmes sécurisés, afin d'éviter tout piratage de données. Bien plus que la question du sans contact, le système est demandé par de nombreux établissements qui veulent tracer et limiter les accès : en ce moment, nous avons une demande accrue des Crous et des Ehpads pour qui la gestion des flux et le contrôle des accès sont prioritaires ou pour des collectivités qui veulent limiter les présences sur site avec les contraintes sanitaires. »

LA PAROLE À

STÉPHANE ABBOU

Directeur commercial, Assa Abloy



© DR

« L'IDENTIFIANT UNIQUE, SUR BADGE, CLÉ OU SMARTPHONE PRÉSENTE UN INTÉRÊT TANT SUR LE PLAN DE LA SÉCURITÉ QUE DE L'HYGIÈNE. »

« L'attrait pour des lecteurs de contrôle d'accès sans contact est un mouvement bien antérieur à la crise sanitaire qui n'a fait que l'accélérer. Toutefois, il faut s'entendre sur ce que signifie « sans contact ». Dans une perspective tout autant sécuritaire qu'hygiénique, il me semble plus judicieux de parler d'identifiant unique que ce soit sur badge, sur clé électronique ou dématérialisé sur Smartphone, évitant ainsi de passer des clés ou des badges de main en main, chacun ayant son propre identifiant pour ouvrir les accès qui lui sont accordés. Dans cette optique, notre gamme de serrures et béquilles Aperio fonctionne avec des identifiants transmis soit en NFC soit en Bluetooth LE – identifiants qui peuvent être portés directement par des clés électroniques, des badges ou une appli sur smartphone ou commandés via un lecteur de contrôle d'accès. Un système qui allie traçabilité, sécurité et hygiène. »

100 % AUTOMATIQUE, L'OUVRE-PORTE JPM VISE À RENFORCER L'HYGIÈNE TOUT EN FLUIDIFIANT LE PASSAGE



© JPM

JPM propose une solution d'ouvre-portes 100 % automatique pour limiter la transmission des germes dans les établissements recevant du public. Cet ouvre-porte fonctionne par détection sans contact ou à l'aide d'un badge situé en amont de la porte, et est équipé d'un système de refermeture automatique après chaque passage. Pour répondre au mieux aux besoins du secteur tertiaire, JPM propose trois modèles : OP1000 : silencieux, intelligent et faible consommateur d'énergie, il s'installe sur tous les types de portes standards. OP2000 : très performant pour des utilisations spéciales telles que l'ouverture à 180°, il s'adapte aux portes massives. OP300 : modèle unique au design slim, il s'installe sur tous les types de portes, y compris les portes double action va-et-vient.

DoorBird
Technology meets Design.



INTERPHONE VIDÉO IP

- ✓ Pour les nouveaux bâtiments et les rénovations
- ✓ Installation facile via PoE
- ✓ Accès sans clé par l'application, le digicode et le badge RFID
- ✓ Compatible Domotique & NVR par exemple Creston, Control4, KNX, Loxone, Synology, Bang & Olufsen, Fibaro, eedomus

Designed
developed and
made in Germany



www.doorbird.com

contrôle d'accès

● ● ● employés rentrent à plusieurs en même temps dans une pièce, permet une gestion contrôlée des flux sans risque de dépasser le nombre de personnes autorisées dans un même endroit. » Dans le secteur bancaire, les entreprises qui utilisent le smartphone en tant que badge d'accès sont désormais prioritaires, notamment grâce à l'évolution de la sécurisation des protocoles utilisant le NFC et le Bluetooth LE

L'autre avantage du smartphone est de pouvoir demander une clé d'identification complémentaire. Cela peut être un code de déverrouillage à taper sur son propre smartphone au lieu d'un clavier d'entrée, ou une identification biométrique. La voix fait également partie des outils de déverrouillage comme le propose CDVI ou STid avec leurs solutions mobiles, une solution pratique qui permet de circuler sans avoir à saisir son code.

■ Indispensables ouvre-portes

Selon une étude Data Essential de mars 2020, 78 % des personnes interrogées pensent que toucher les poignées de porte dans un établissement recevant du public augmente la probabilité de transmission de germes. Si on veut aller au bout de la logique du sans contact, dans une perspective d'hygiène, l'ouvre-porte devient donc indispensable. « Du fait de la situation sanitaire, la demande d'ouvre-portes sans contact, qui était jusqu'à présent un marché de niche, est en forte croissance, explique Anne Lavie, responsable marketing de JPM. L'objectif pour beaucoup de nos clients est d'éviter tout contact avec un support, poignées, portes, barres... L'autre avantage est un passage facilité pour les chariots ou les brancards dans les hôpitaux. Nous proposons trois modèles d'opérateurs automatiques : pour porte battante, pour porte lourde et technique et pour porte va-et-vient. Le milieu hospitalier est certes très demandeur, mais aussi l'hôtellerie, le tertiaire et dans une moindre mesure l'éducation. L'automatisation de l'ouverture ne signifie pas pour autant l'abandon de la sécurité. L'opérateur de porte alimenté électriquement peut être asservi à plusieurs systèmes selon le degré de sûreté recherché : un simple radar détecteur de présence humaine – un boîtier devant lequel il s'agit de présenter la main à quelques centimètres sans toucher ou un badge de contrôle d'accès. Tout peut être paramétré et modifié de façon à combiner le niveau de sécurité souhaité et l'hygiène. » ■

LA PAROLE À

FRANCIS CHOMMAUX

Directeur commercial, ISEO France



© DR

« DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, LA QUESTION DU SANS CONTACT REVIENT QUASI SYSTÉMATIQUEMENT DANS LES NOUVEAUX PROJETS OU LES EXTENSIONS. »

« Spécialiste du contrôle d'accès et fabricant de solutions de verrouillage, nous apportons aux entreprises qui nous consultent une solution globale électronique, mécanique et logicielle. Nous intervenons dans de nombreux marchés (ERP, collectivités, écoles, etc.) avec une forte présence historique dans les établissements de santé grâce à notre gamme DAS (dispositifs actionnés de sécurité) liée à la sécurité incendie. La demande de solutions sans contact n'est pas nouvelle, mais depuis le début de la crise sanitaire, elle est devenue systématique pour au moins une partie des projets. Nous proposons plusieurs solutions, dont la toute dernière Stylos qui permet une ouverture par badge de proximité ou par smartphone via notre application Argo et une transmission des données par Bluetooth LE sécurisée. Stylos, associée à un ouvre-porte permet d'aller au bout de la logique sanitaire du sans contact : la lecture des droits sur le lecteur mural ou directement sur le cylindre va enclencher le déverrouillage de la serrure électromécanique installée sur l'accès, laquelle va piloter un ouvre-porte ; la porte coulissante ou battante va alors s'ouvrir. Un système particulièrement flexible puisqu'il peut être géré sur un accès en stand alone, pour contrôler et accorder les accès, ou intégré à système plus global de gestion des accès. Avec notre logiciel, on peut moduler chaque accès, en incluant par exemple des périodes de passages libres. La force d'ISEO est de posséder cette double "casquette" contrôle d'accès et verrouillage, ce qui nous permet d'intégrer nos solutions et équipements sur des parcs existants en les interfaçant avec les solutions déjà en place. »

STYLOS SMART ET SMART RELAY, LA SOLUTION SANS CONTACT D'ISEO

ISEO, spécialiste des systèmes de sécurité, a développé des solutions de déverrouillage sans contact dotées des technologies RFID et Bluetooth. Le lecteur Stylos Smart peut être activé aussi bien avec un badge qu'avec un smartphone (jusqu'à 10 mètres de distance) grâce à l'application Argo et à la technologie Bluetooth. Combiné aux serrures électriques et électroniques, aux opérateurs d'ouverture de portes automatiques, aux portes et portails automatiques ou aux ascenseurs, Stylos Smart représente une solution complète d'ouverture sans contact. Ce dispositif permet en effet de ne plus entrer en contact avec la surface d'un boîtier pour composer un code, pousser une porte ou actionner une poignée.



© DR

Smart Relay se présente sous la forme d'un boîtier qui permet de piloter une serrure électrique, une porte motorisée ou tout autre actionneur électrique. Il existe en deux versions pour répondre à toutes les configurations d'accès : avec une antenne BLE intégrée à son boîtier ou avec une antenne déportée, positionnée à une distance de trois mètres du boîtier. Enfin, l'application Argo permet au gestionnaire de programmer Stylos Smart et Smart Relay sur site avec un smartphone : les droits d'accès peuvent être ajoutés, supprimés ou modifiés. Surtout, elle permet d'envoyer à distance des droits d'accès à toute personne équipée d'un smartphone lui fournissant ainsi une clé virtuelle. Argo garantit une communication entièrement sécurisée basée sur la norme de chiffrement avancé AES128.



LA SERRURE INTELLIGENTE CONNECTÉE À VOTRE TÉLÉPHONE !

Avec nos serrures connectées autonomes,
la gestion de vos accès devient
un jeu d'enfants !

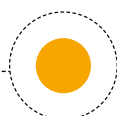
www.deny-security.com

Plus d'informations: contact@deny-security.com

deny
SECURITY

Les nouveaux outils anti-intrusion

La détection d'intrusion ne se limite plus au simple déploiement de détecteurs « traditionnels ». Les caméras et radars peuvent aussi en faire partie. Sans oublier de protéger l'installation contre les cybermenaces.



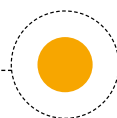
NEO, CENTRALE CERTIFIÉE CYBER – FRANCOFA-EURODIS HAUT NIVEAU DE PROTECTION

La centrale Neo du Canadien DSC, dont le distributeur exclusif pour la France est Francofa Eurodis, jouit du certificat NF&A2P intégrant la dimension cyber (matérialisée par le symbole @ associé au logo NF&A2P) du CNPP. Certification qui prouve le haut niveau de protection du produit contre les attaques numériques :

- Sécurisation des transmissions IP et 3G (alarmes, applications, télémaintenance).
- Sécurisation de la centrale et du système contre le hacking (désarmement, programmation, données, composants).

Outre cela, la centrale Neo intègre des technologies de pointe : solution IP, GSM et 3G, solution mixte filaire/radio, haute qualité de la radio Power G, vérification audio et vidéo des alarmes, suite logicielle complète, compatible avec les protocoles de domotique Control4.

Caractéristiques : gamme complète de périphériques radio (sirènes, claviers, levée de doute photo intérieure et extérieure) • Communication 868 MHz bidirectionnelle sécurisée • Huit ans d'autonomie des piles • Portée radio jusqu'à 2 km (la plus grande portée radio du marché) • Fiabilisation du signal radio par la technologie AMRT • Autocalibrage de la puissance d'émission en temps réel • Technologie anti-brouillage et anti-attaque numérique. ●

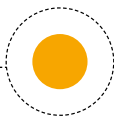


AXIS D2050-VE – AXIS COMMUNICATIONS DÉTECTEUR RADAR

Le détecteur radar sur IP Axis D2050-VE permet de détecter de manière précise et fiable des objets en mouvement dans une zone, dans diverses conditions de luminosité et de météo. Complétant les caméras à détection de mouvement vidéo, elle offre des fonctionnalités pour suivre des objets mobiles avec les caméras PTZ. La détection radar permet de couvrir une zone large, tandis que les caméras thermiques sont plus adaptées à la protection périmétrique longue distance. Mis au point principalement pour les installations industrielles de taille intermédiaire, ce produit peut s'intégrer aux caméras et aux systèmes de gestion vidéo Axis, tout en étant compatible avec les systèmes de surveillance et les systèmes de gestion vidéo d'autres grandes marques.

À l'épreuve du vandalisme et utilisable en extérieur, ce détecteur peut transmettre des informations en temps réel sur la position, la vitesse, l'angle et la taille d'un objet mobile. D'une portée supérieure aux capteurs infrarouges passifs, il offre un vaste champ de détection, tout en minimisant le nombre de fausses alertes déclenchées par les araignées et autres petits animaux, les ombres mouvantes et les réflexions lumineuses. Le détecteur de mouvement radar peut servir à déclencher l'enregistrement par une caméra ou à activer un haut-parleur à pavillon ou un projecteur à des fins de dissuasion et de confirmation visuelle plus précise des caméras.

Caractéristiques : utilisable comme produit autonome ou intégré à un système de surveillance. Grâce à son interface ouverte, il est compatible avec les caméras Axis et s'intègre facilement aux logiciels Axis Camera Station et Axis Camera Management (ainsi qu'à d'autres systèmes de gestion vidéo) pour faciliter la maintenance et la gestion • Fixation murale, destiné principalement à la détection dans de larges zones extérieures, sur 120° et 50 mètres (164 pieds) • Alimenté par PoE+ (Power over Ethernet Plus) pour faciliter l'installation, le détecteur est classé IP66, IK08 et NEMA 4X pour les environnements difficiles • Températures de fonctionnement : de - 40 °C à 60 °C. ●



PR 60 ET PR 120 – HIKVISION

PROTECTION À 360°

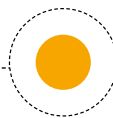
La gamme de radars Hikivision se compose de deux modèles : le PR 60 et le PR 120. Le PR 60 est capable d'assurer une détection jusqu'à 60 m sur 60°, tandis que le PR 120 le fait sur 120 m sur 120°. L'atout du PR 120 réside dans le fait qu'on peut associer quatre radars, en faisant se chevaucher leurs cônes de détection, afin d'assurer une protection sur 360° sans angle mort. L'intérêt des radars est leur aptitude à traquer l'intrus, à le localiser précisément dans leur zone de détection. Les caméras traditionnelles ou les détecteurs de mouvement tels que l'infrarouge actif et la détection de mouvement vidéo ont des limites pour déterminer l'emplacement exact d'un intrus potentiel lié à leur zone de détection. Par ailleurs, ils détectent plus rapidement que les caméras les cibles qui viennent vers eux. Enfin, ses radars utilisent une technologie de formation de faisceaux numérique et des algorithmes d'analyse intelligents pour détecter avec précision tous les mouvements de la cible dans toutes les conditions météorologiques, en minimisant les fausses alarmes. ●



© DR



© DR

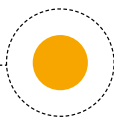


FOXTOOL – FOXSTREAM

POUR PRÉPARER VOS PROJETS DE DÉTECTION D'INTRUSION EXTÉRIEURE

FoxTool est un outil gratuit proposé par la société française Foxstream, spécialiste de l'analyse vidéo, pour faciliter le déploiement d'une installation de protection périmétrique. Une fois le logiciel FoxTool téléchargé, il suffit de charger un plan du site à sécuriser (image Google Maps, Géoportail ou autre), puis de créer en quelques clics des blocs 3D pour représenter les différents obstacles (murs, arbres, voitures, etc.). Placez ensuite vos diverses caméras à partir du menu déroulant. FoxTool est régulièrement mis à jour, afin d'optimiser le logiciel et mettre à jour les listes de caméras avec les nouvelles références des différents fabricants. La dernière version de FoxTool est sortie en juin 2020.

Les fonctionnalités 3D prennent en compte la hauteur de la caméra, son inclinaison, la distance focale, la taille du capteur et les zones au sol que l'analyse Foxstream prend en compte. De nombreuses fonctionnalités viennent enrichir le logiciel pour vous permettre de partager et préparer votre projet efficacement : le plan créé peut être exporté en tant qu'image, des commentaires peuvent être ajoutés sur le plan pour faciliter les échanges client/intégrateur, poser des questions, soulever un problème, souligner un besoin spécifique, etc. Des rapports détaillés comportent la description de chaque caméra, des informations utiles sur les distances de détection, des images 3D et une synthèse. ●



SPC CONNECT 2.0 – VANDERBILT INTERNATIONAL

AVEC SÉCURISATION DE L'ACCÈS AUX DONNÉES CLIENTS

En matière de lutte contre l'intrusion, il est primordial de garantir la sécurité des informations et l'intégrité des données du client. Vanderbilt propose ainsi la solution SPC Connect 2.0 qui permet aux installateurs et aux utilisateurs finaux d'accéder à un panneau de contrôle d'alarme d'intrusion SPC à distance via internet, avec tous ses paramètres et autres informations stockées dans le cloud. Pour sécuriser cet accès, Vanderbilt s'appuie sur le protocole FlexC qui utilise le chiffrement SSL AES 256 bits au niveau du serveur. Les installateurs ne peuvent ainsi être autorisés à accéder qu'à des panneaux spécifiques, et ce droit d'accès peut leur être retiré à tout moment par le client final. ●



© DR



Des détecteurs toujours plus fiables pour une détection précoce

La détection d'intrusion est entrée dans une nouvelle ère. Les progrès technologiques permettent de fiabiliser les détections, de lutter contre les tentatives de fraudes et de voir quasiment en temps réel.

La fausse alarme, le déclenchement intempestif... ont longtemps été le mal endémique de la lutte contre l'intrusion. Les fabricants ont investi dans la R&D, les technologies pour proposer aujourd'hui des solutions beaucoup plus fiables qui, grâce à leurs caractéristiques multitechnologies, permettent une détection de qualité et précoce. Mais, malgré cette fiabilité toujours plus grande, on n'installe pas un détecteur n'importe comment. Il faudra prendre en considération certaines contraintes techniques. Devrons être pris en compte: le site, local ou bâtiment à protéger, les éventuelles perturbations induites par la nature même du site et son environnement. Ce dernier sera plus perturbé en extérieur qu'en intérieur... De ces contraintes découlera le choix de la ou des technologies de détection et donc le choix de détecteur.

« La tendance actuelle est plutôt de privilégier les caméras et les radars pour des installations de détection d'intrusion en extérieur, souligne Alexandra Berberian, directrice des ventes intrusion et contrôle d'accès chez Bosch Security Systems. En revanche, en intérieur, les détecteurs disponibles aujourd'hui sur le marché sont beaucoup plus fiables. Ils mixent les technologies pour quasiment éliminer les fausses alarmes et les déclenchements intempestifs, et faciliter la levée de doute. Souvent au moyen d'images ou de séquences vidéo. »

■ Plus de mono !

Dans leur souci constant – nous le disions – de lutter contre les fausses détections, les fabricants ont conçu et déve-



Multi-technos, anti-masquages, captures d'images... les détecteurs assurent désormais une détection efficace et fiable.

© Ajax Systems

loppé des détecteurs de plus en plus fiables. On ne se contente plus d'une seule technologie. IR, hyperfréquence, thermique... les détecteurs sont aujourd'hui de véritables concentrés de technos. On associe donc les différents modes de détection afin de pallier ou compléter leurs limites ou caractéristiques respectives. Par exemple, l'IR passif permettra de détecter la différence de température entre l'intrus et celle de l'environnement surveillé. Le tout associé à des paramètres permettant de ne pas détecter un petit animal et ce pour des poids pouvant atteindre 45 kg comme c'est le cas chez Bosch Security. L'hyperfréquence, qu'on retrouve aussi dans la plupart des détecteurs, est une technologie qui, de son côté, permet de détecter si un objet se déplace dans la zone surveillée. Cette association de technologies permet de limiter au maximum les fausses alarmes ou intempestives possibilités car les détecteurs sont plus précis. Par ailleurs, ces détecteurs sont aussi dotés de fonctionnalités de compensation de température et certains de fonction anti-masque.

SOLUTION

DS9370E-C de Bosch Security: certifié Afnor Grade 2

Ce détecteur est constitué de trois optiques entièrement réglables pour la garantie d'un bon fonctionnement et une personnalisation de la couverture. Conçu pour une installation pratique grâce à son châssis modulaire avec socle de fixation à charnière pour un accès facile au câblage, aux interrupteurs et aux réglages des champs. La technologie FSP (First Step Processing) intégrée permet l'analyse et une détection rapide de l'intrus en évitant les alarmes intempestives. À noter : sa garantie de huit ans.



SOLUTION

Facilitez-vous la levée de doute avec Ajax

MotionCam d'Ajax Systems est un détecteur de mouvement avec prise de photos pour faciliter la levée de doute. Grâce au détecteur MotionCam, les agents de sécurité savent s'il s'agit d'une fausse alarme et évitent d'intervenir pour rien. Lorsque MotionCam est déclenché, il prend une série de photos qui permettent aux propriétaires et aux centres de télésurveillance de savoir s'il s'agit d'une véritable intrusion ou d'une simple erreur. La première photo est transmise en moins de neuf secondes. Avec le protocole radio, Wings, MotionCam peut être installée à 1700 mètres du hub, et son exceptionnelle autonomie permet un fonctionnement de quatre ans grâce à ses batteries fournies.



■ Résistance à la fraude !

« Aujourd'hui, les professionnels de la détection d'intrusion proposent des systèmes qui sont capables d'éliminer quasiment toutes les alarmes intempestives, insiste Alexandra Berberian. Et, de plus, pouvant résister à la fraude, comme le masquage. » Ainsi, chez Bosch, la technologie C2DT permet de lutter efficacement contre les tentatives de fraudes des détecteurs. Par

exemple, si l'intrus s'habille avec une combinaison de plongée, le détecteur « verra » la forme d'un humain et détectera les points de chaleur comme le nez ou les yeux. À l'inverse, si le même intrus pénètre sur le site, caché sous une toile de survie par exemple, sa chaleur corporelle sera masquée mais le détecteur verra un objet en déplacement, d'une forme anormale, et déclenchera l'alarme... ● ● ●

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

ALEXANDRA BERBERIAN

Directrice des ventes intrusion et contrôle d'accès chez Bosch Security Systems



« TRAITER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LE SIGNAL. »

« Tous nos détecteurs de nouvelle génération jouissent de notre technologie brevetée "First Step Processing" ou FTP dont le but est d'assurer un traitement rapide du signal. Dès qu'une détection est faite, dès le premier pas de l'intrus dans la zone sous surveillance, cette technologie permet de fusionner les données des capteurs – infrarouge et hyperfréquence – pour les analyser et traiter le plus rapidement possible. La tendance en matière de détection est à l'association des technologies. Comme nos produits TriTech, basés sur de l'hyperfréquence et de l'infrarouge, associés à un microprocesseur doté d'intelligence artificielle pour analyser ce qui est détecté. Pour être toujours plus efficace, on peut ajouter aux détecteurs de la compensation de température, de l'immunité à la lumière blanche... Tout cela permettant de fiabiliser et de confirmer la validité de l'alarme. Enfin, signalons que nous proposons sur notre chaîne Youtube des petits films explicatifs destinés à aider au choix des produits et pour les installer correctement. »

intrusion



© Bosch

Les détecteurs Commercial Series 15 m (ISC-CDL1-W15 HE Afnor Grade 2 et ISC-CDL1-WA15HE Afnor Grade 3) permettent l'analyse et une détection rapide de l'intrus grâce à la fusion de données de capteurs IR et hyperfréquences. Leurs fonctionnalités C2DT Camouflage, Cloak et FSP assurent une détection efficace. Autres caractéristiques : compensation de température dynamique, traitement adaptatif au signal sur bruit et une garantie de huit ans.

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

JÉRÉMY GONZALEZ

Responsable de projet avant-vente chez Hikvision France



© DR

« LA CONNEXION RADIO PERMET DE GAGNER EN EFFICACITÉ ET RAPIDITÉ. »

« Notre nouveau détecteur Pircam s'intègre dans l'écosystème de notre centrale sans fil AX Pro dotée de deux puces : une pour des détecteurs radio traditionnels et une pour la Pircam avec connexion radio qui permet de gagner en rapidité et en efficacité. Nous avons ajouté à la gamme des répéteurs qui permettent de dupliquer le signal pour étendre la distance de l'installation de détection. Notre détecteur Pircam est résolument adapté aux contraintes que rencontrent sur le terrain les installateurs. Il s'installe comme un détecteur traditionnel, à des hauteurs standards. Nous proposons aux installateurs, via notre HikTec Show ou l'Académie Hikvision, des formations, des tutoriels vidéo pour aider ceux qui veulent déployer nos solutions. En matière de lutte contre l'intrusion, on aurait tendance aujourd'hui à privilégier, pour des installations en extérieur, le déploiement de solutions de détection thermiques, de caméras comme notre gamme AcuSense – qui peuvent communiquer avec nos centrales – ou de radars. Pour l'intérieur, les détecteurs comme notre Pircam sont très efficaces et permettent de protéger du résidentiel, du petit commerce de détail, des PME-PMI ou encore des sites publics. »

● ● ● Ceci posé, il restera tout de même à effectuer la levée de doute. « C'est une étape cruciale, confirme Jérémie Gonzalez, responsable de projet avant-vente chez Hikvision France. Pour cela, la détection de mouvement sera associée à une caméra qui pourra capturer des images de la scène et les transmettre à l'exploitant du site, à un opérateur... qui décidera ainsi de la suite à donner à l'alarme. C'est dans cet esprit que nous avons conçu notre détecteur Pircam qui permet de visualiser instantanément l'intrusion grâce à une série de photos qui seront envoyées sur notre application Hik-Connect, par exemple. »

■ Quelques contraintes tout de même...

Malgré les progrès techniques des détecteurs, ils ne peuvent pas tout. D'autant plus s'ils sont mal installés... Par exemple, on veillera à ce que l'environnement ne perturbe leur rayon de détection. « On voit malheureusement énormément d'installations, notamment dans le commerce de détail, où les détecteurs sont placés dans des endroits qui les brident dans leurs capacités de détection parce qu'ils ont devant eux une colonne, un panneau... », regrette Alexandra Berberian.

Ainsi, les installateurs doivent donc être vigilants. Un détecteur IR qui détecte des

variations de températures devra être installé dans un environnement stable. On évitera de le mettre face à une fenêtre exposée plein sud... En ce qui concerne les détecteurs hyperfréquence, l'environnement ne doit pas avoir un objet qui bouge constamment. Si de nombreux mouvements sont présents dans l'environnement sécurisé, cela pourra déclencher des alarmes intempestives... D'où l'intérêt de mixer les technologies. ■

SOLUTION

Voir en direct avec le détecteur Pircam d'Hikvision

La Pircam (réf. DS-PDPC12P-EG2-WE) est un détecteur sans fil, doté de canaux de communication indépendants. Elle a été conçue pour prévenir les interférences entre les canaux et permet une transmission ultra-rapide des messages d'alarme et des vidéos simultanément. Elle intègre deux processeurs : le Cam-X sans fil et le Tri-X sans fil. En cas d'intrusion et après alerte, elle permet de visualiser instantanément l'intrusion grâce à une série de 20 photos au format Gif envoyée sur l'application Hik-Connect et à l'ARC. Autres caractéristiques : jusqu'à 12 m de détection, angle de détection à 85,9° pour une détection large, jusqu'à 30 kg d'immunité aux animaux, jusqu'à 800 m de transmission sans fil grâce au protocole Cam-X.



AJAX

Confirmation des alarmes et vérifications des photos avec Hub 2 et MotionCam



1700 m



Utilise une connexion sans fil



Repère les personnes à moins de 12 mètres



Envoie une série d'images animées s'il est déclenché



Voit dans le noir



Ignore les animaux

Intégré avec

ESI
GROUP



AZURSOFT

Applications gratuites pour les installateurs et les utilisateurs finaux

www.ajax.systems



macOS



Windows



iOS



Android



Air appauvri : une technologie efficace mais méconnue

La protection incendie par air appauvri peut être un moyen efficace pour diminuer les risques de départ et de propagation d'un feu. Malheureusement, elle pâtit d'une certaine méconnaissance et de quelques idées reçues...

Assez méconnue et peu utilisée en France, la protection incendie par air appauvri est pourtant une réponse efficace en matière de sécurité incendie dans des sites et locaux où les systèmes « traditionnels » peuvent faire preuve de certaines limites ou être carrément inefficaces. Archives, réserves de musées, stockage de produits dangereux ou sur des grandes hauteurs, zones de stockage réfrigérées... sont autant d'applications possibles de l'air appauvri. Ce que confirme Philippe Charlot, président du Gifex (Groupement des fabricants installateurs de systèmes d'extinction automatiques fixes), affilié à la FFMI: « *L'atmosphère appauvrie en oxygène peut être utilisée dans des locaux ou bâti-*

ments où la présence humaine n'est pas permanente et où l'extinction automatique n'est pas envisageable du fait de conditions constructives inadaptées ou de spécificités techniques inappropriées. On peut aussi y recourir dans les locaux de stockage automatisés de très grand volume, quels que soient les produits stockés; ou dans des volumes plus petits de type laboratoires P4 (pathogène de classe 4) dans lesquels un début de combustion est à proscrire. »

■ Comment ça marche ?

« *Le principe de l'air appauvri est en soi relativement simple,* souligne Éric Lejars, président de la société Elcsi, spécialisée dans le conseil en sécurité incendie et représentant en France de la société néerlandaise FX Prevent. *Afin d'éviter le départ d'un*



Système par appauvrissement d'oxygène LOX installé dans un entrepôt frigorifique : un type de local où cette technologie est particulièrement pertinente pour prévenir le risque incendie.

© FX Prevent

2 QUESTIONS À

ÉRIC LEJARS

président d'Elcsi



L'air appauvri est très peu connu et utilisé en matière de lutte contre l'incendie en France. Comment l'expliquez-vous ?

On estime qu'il y a aujourd'hui environ un millier de systèmes air appauvri en fonctionnement dans le monde. La majorité en Europe. Et très peu en France. Certes, cette technologie est destinée à un marché de niche mais elle reste mal connue et sous exploitée en France. Pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il n'existe pas en France de standard, de référentiel type Apsad qui pourrait soutenir le marché et rassurer les potentiels utilisateurs. Il existe bien une norme européenne, la EN 16750, mais elle n'est en application en France que depuis 2017... Par ailleurs, il faut reconnaître que dès qu'on parle « réduction d'oxygène », les gens ont un peu peur. Or, réduction d'oxygène ne veut pas dire nécessairement pas d'oxygène du tout... Autre frein : en France, la plupart des exploitants n'investissent dans la sécurité incendie que contraints, parce qu'elle est obligatoire, et obligés par leur assureur. Nous ne jouissons pas d'une culture ingénierie qu'on peut retrouver dans les pays anglo-saxons ou d'Europe du Nord. Nous nous contentons de respecter les normes en vigueur, pensant être ainsi bordés. C'est dommage car cela nuit

à l'utilisation de technologies innovantes, car l'air appauvri est une solution plus appropriée que les technologies classiques pour la protection des entrepôts frigorifiques automatisés. Il en est probablement de même pour d'autres applications comme les data centers où ses qualités en feraient une solution vraiment pertinente.

La crainte en matière de lutte contre l'incendie est la défaillance du système, la panne... Que se passerait-il avec ce type de solution ?

Cette technique est utilisée depuis de nombreuses années. On la maîtrise et on en connaît les contraintes. Mais prenons le cas d'une panne. Il faut savoir que cette panne n'aura pas immédiatement de conséquences graves en matière de sécurité incendie. En effet, quel que soit le taux d'oxygène défini, il est toujours inférieur au seuil d'inflammabilité des matériaux les plus critiques présents dans le local. Par conséquent, dans le cas d'une panne du générateur d'azote, le taux d'oxygène opérationnel restera en dessous de la limite à risque pour un temps pouvant aller de plusieurs heures à plusieurs jours, selon le volume du local, du bâtiment, et compte tenu du taux de fuite. La panne sera évidemment détectée et l'exploitant aura le temps de réagir, d'agir et de déclencher des mesures de sécurité prévues pour assurer la pérennité de son site.

feu dans un local, on déploiera une installation qui permettra d'injecter de l'azote pour maintenir la concentration en oxygène en dessous du seuil d'inflammabilité des matériaux les plus critiques présents dans le local.» Il ajoute : «L'installation comprendra des capteurs d'oxygène installés dans le local protégé, dont la mission sera de piloter la production d'azote pour compenser les pertes qui proviennent des fuites naturelles du local - comme celles dues à un défaut d'étanchéité du local - ou les pertes provoquées par des entrées/sorties dans le local. Ces pertes provoquent des apports d'air et doivent donc être compensés par un apport en azote pour garantir le bon taux d'oxygène.»

On produit l'azote nécessaire à partir d'air comprimé en ayant recours à deux types de technologies : soit par filtration de l'azote par des membranes polymères ; soit par adsorption de l'oxygène par des charbons actifs (systèmes PSA-Pressure Swing Adsorption). La consommation d'air comprimé (donc d'électricité) dépend du ratio air/azote (à savoir le nombre de mètres cubes d'air comprimé nécessaire pour produire 1 m³ d'azote). Les systèmes à membranes polymères sont des systèmes compacts - cette technologie est employée dans des systèmes embarqués pour l'inertage des réservoirs d'avions - mais ils ont un ratio air/azote de l'ordre de 2,7. Les systèmes PSA, plus volumineux, ont un ratio air/azote de l'ordre de 2 et même, pour certains systèmes, réduit à 1,8*.

«La consommation d'énergie, et donc les coûts qui en résultent, étant un paramètre important dans le choix de la technologie de production d'azote, les systèmes PSA sont maintenant largement utilisés, sauf cas particuliers pour lesquels des contraintes d'encombrement imposeraient l'utilisation de systèmes à membranes polymères», précise le président d'Elcsi.

■ Étanchéité et maintenance

Tout le problème, avec l'air appauvri, réside dans le maintien du taux d'oxygène défini après les essais et calculs. «*Le local doit être aussi étanche que possible*, insiste le président du Gifex. *L'installation de ce type de solution est en soi assez simple. Elle comprend un générateur d'azote, un réseau de tuyauterie, des* ● ● ●



Il y aurait aujourd'hui environ un millier de systèmes air appauvri installés dans le monde. La majorité en Europe. Mais très peu en France.

EN SAVOIR +

INRS, Travaux dans une atmosphère appauvrie en oxygène. Préconisation pour la protection des travailleurs et prévention. ED 6126

incendie

SUR LE TERRAIN

LIONEL SCHMITT

Responsable travaux neufs-bâtiment environnement, Groupe Les Grands Chais de France



© DR

« NOUS AVONS ÉTÉ LES PREMIERS, EN FRANCE, À UTILISER L'AIR APPAUVRI »

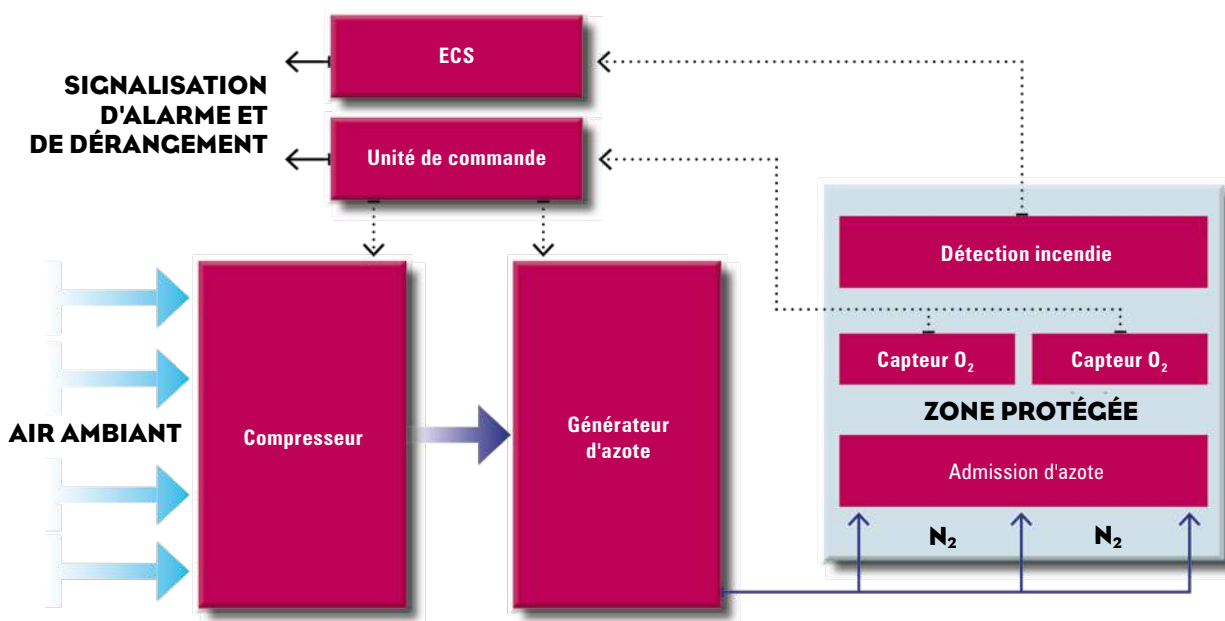
« Les Grands Chais de France (GCF) disposent de 80 sites en France, pour 3000 personnes. Les vins produits sur les 3000 hectares de vignes du groupe sont, avant expédition – en majorité à l'export, stockés dans nos entrepôts en Alsace et à Bordeaux. Nous avons cinq entrepôts automatisés, de 3000 m² chacun pour y stocker 21 000 palettes. Ces vastes entrepôts sont difficiles à protéger contre l'incendie. L'air appauvri, dans un local comme un entrepôt automatisé où la présence humaine est réduite, associé à système de détection par aspiration Siemens, est une excellente alternative aux sprinkleurs qui nous paraissaient inadaptés. Installer un tel système n'a pas été simple. D'abord l'air appauvri est assez peu connu en France. Notre chance a été d'avoir un actionnaire allemand qui utilisait ce type de solution. Au départ, les assureurs étaient plutôt réticents. Il nous a fallu les convaincre et les rassurer. Nous avons donc été très vigilants en matière de sécurité des travailleurs. Nous avons ainsi mis en place des formations, des protocoles en ce qui concerne les interventions dans les entrepôts. Nous avons aussi investi dans des caméras déployées dans les entrepôts ou au plus près des machines afin de réduire au maximum les interventions humaines. Enfin, nous sommes très vigilants en ce qui concerne le nettoyage des filtres. »

● ● ● sondes et capteurs d'oxygène qui pilotent le système. » En effet, si le taux d'oxygène défini varie, parce qu'on ouvre trop souvent une porte ou faute d'étanchéité, l'installation devra compenser : renvoyer de l'azote pour revenir au niveau du taux d'oxygène souhaité. Par ailleurs, comme toute installation de sécurité incendie, ces systèmes doivent être l'objet d'une maintenance scrupuleuse. « On devra assurer une maintenance annuelle, précise Éric Lejars. Cette maintenance doit concerner les compresseurs qu'il faut entretenir, le nettoyage et l'éventuel remplacement

des différents filtres car l'air comprimé doit être le plus propre et le plus sec possible avant d'être injecté dans les générateurs d'azote. On vérifiera aussi le calibrage des différents capteurs d'oxygène, sans oublier le contrôle des organes de sécurité (afficheurs, sirènes, flashes) et vérification de la chaîne d'alarme. » Avant de conclure : « Bien installé et maintenu, un système de prévention par air appauvri est fiable. À ce jour, d'ailleurs, on n'a jamais répertorié de mise en défaut de cette technologie. » ■

* Source : Elcsi

Une installation air appauvri par production d'azote



UN PRINCIPE ASSEZ SIMPLE

Pour appauvrir l'air, on utilise l'azote qui est déjà présent dans l'air à 78 %. Pour ce faire, une machine aspire l'air ambiant (à l'extérieur du volume à protéger), le comprime, en sépare l'azote qu'elle réinjecte dans le local. L'installation se compose aussi de capteurs d'oxygène qui mesure le taux de présence de ce dernier et suivant ces mesures on réinjecte ou non de l'azote.

Source : INRS
© Éric Merki

PAROLE D'EXPERT

PHILIPPE CHARLOT

Président du Gifex



© DR

« DANS CERTAINS CAS, UNE ALTERNATIVE AUX SYSTÈMES TRADITIONNELS. »

« L'air appauvri est une solution de non-ignition ou de limitation de la propagation d'un incendie. On peut y faire appel lorsque d'autres systèmes classiques d'extinction automatique ne peuvent pas être installés. Néanmoins, certaines précautions doivent être prises pour les interventions humaines. La notion de temps de présence à l'intérieur du local sera un critère important. Il faut en effet rappeler qu'à une altitude de 3800 mètres, la pression partielle conduit à une concentration de 13 % en volume d'oxygène. La présence du personnel dans le local concerné par une atmosphère appauvrie en oxygène, doit être restreinte et surveillée, et l'air appauvri peut impliquer, en fonction des taux d'oxygène maintenu en permanence, des fortes contraintes en termes de santé et de sécurité du personnel. La durée de la présence dans le local devra être adaptée au taux d'oxygène. Pour que l'installation soit efficace, on veillera tout particulièrement à l'étanchéité du local afin de garder la concentration d'azote de manière permanente. À l'inverse, si le taux d'oxygène remonte, il faudra compenser. C'est-à-dire que le générateur d'azote entrera en action pour recréer l'atmosphère calculée et souhaitée. D'une manière générale, l'air appauvri aux environs de 15 % permet d'empêcher dans la grande majorité l'ignition d'un feu. À un taux de 17 %, l'objectif est plutôt orienté vers la limitation de la vitesse de propagation du foyer. Pour que cette technologie soit efficace, il faudra avant tout réaliser des essais afin de déterminer le seuil d'inflammabilité des matériaux. Quoi qu'il en soit, si cette technologie requiert de vraies compétences, une analyse de risques précise et des précautions d'usage doivent être respectées. Cette solution est très efficace pour prévenir le risque incendie lorsque les moyens traditionnels ne sont pas adaptés ou font preuve de certaines limites techniques... »



Standards, règles, normes...

ALLEMAGNE VdS 3527 en, VdS règles de design et d'installation des systèmes de réduction permanente d'oxygène (Germany), 2007

EUROPE BRL-K21017/01 (Pays-Bas), 2009 ; TRVB S 155 and ÖNORM F 3007 (Autriche), 2009 ; SN 123456 (Suisse), 2009 ; PAS 95 (Royaume-Uni), 2011

FRANCE NF EN16750. Depuis septembre 2017, la norme européenne a été publiée en français.

INTERNATIONAL ISO - Travaux en cours (ISO/TC21/SC8) ; Un premier draft a été réalisé (ISO/WD 20338).

* Source : Elcsi

SECURITY/SAFETY & PREVENTION MEETINGS



LE MEETING ONE TO ONE DE LA SÉCURITÉ, SÛRETÉ, PRÉVENTION, PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

25, 26 & 27 MAI 2021

PALAIS DES FESTIVALS & DES CONGRÈS DE CANNES

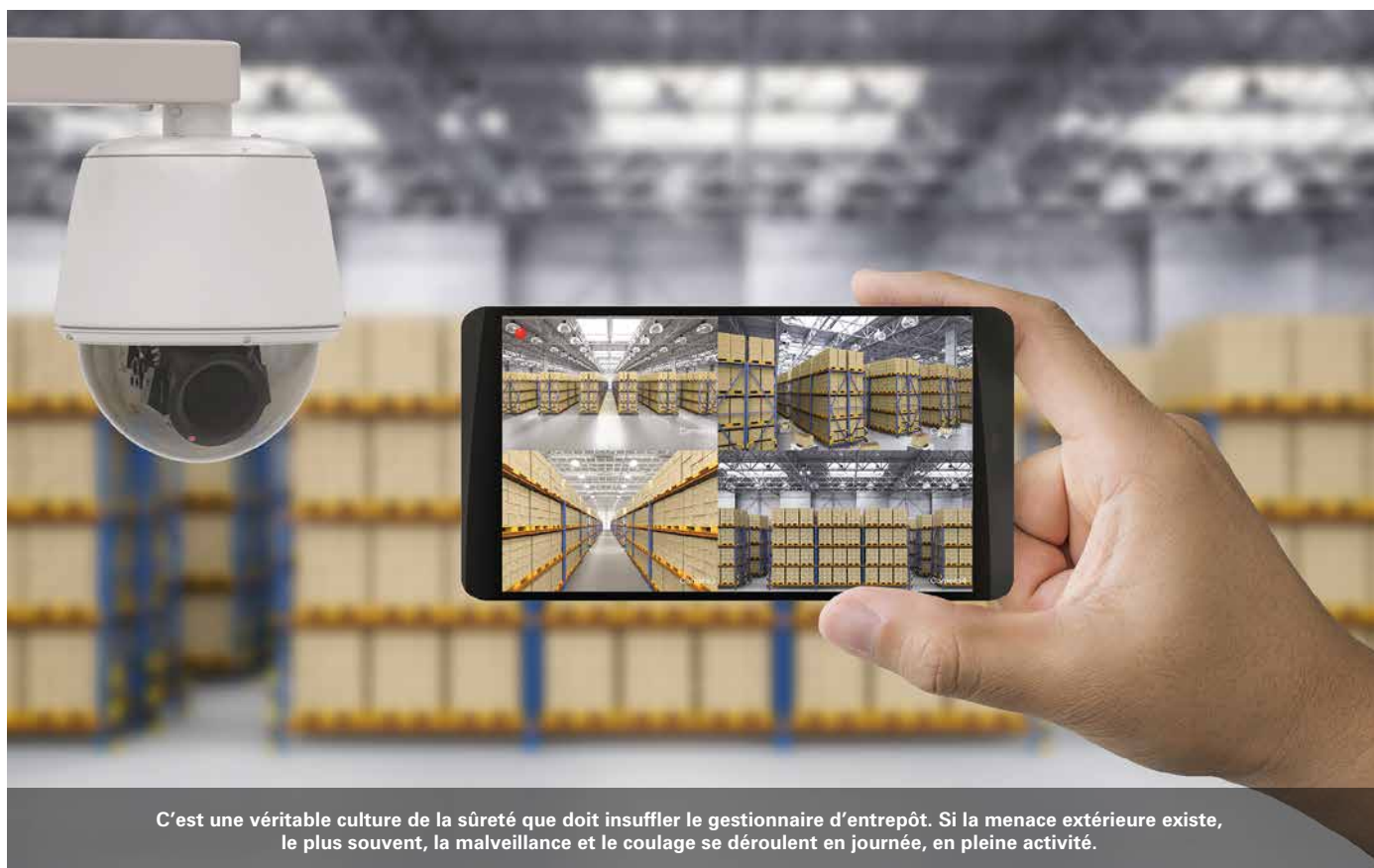
ILS ONT DÉJÀ CONFIRMÉ LEUR PARTICIPATION :



WWW.SECURITY-AND-SAFETY-MEETINGS.COM

un événement partenaire officiel





C'est une véritable culture de la sûreté que doit insuffler le gestionnaire d'entrepôt. Si la menace extérieure existe, le plus souvent, la malveillance et le coulage se déroulent en journée, en pleine activité.

© Getty Images

Les entrepôts sous haute surveillance

Les entrepôts et plateformes de stockage voient chaque jour transiter par leurs bâtiments des milliers de marchandises apportées ou enlevées par des camions et manipulées par des équipes de manutentionnaires. Des valeurs de toute sorte qui attirent les convoitises pour la revente sur le marché parallèle. La mise en place d'une culture sûreté et l'implantation de technologies de sûreté pour la surveillance des flux du personnel, des marchandises et des véhicules restent la clé pour limiter les vols et les effractions.

Cinquième secteur économique, le secteur logistique avec ses 200 milliards de chiffre d'affaires et près de deux millions d'employés, est l'un des plus dynamiques de France et représente 10 % du PIB. Alors que la crise sanitaire a impacté la majorité de l'activité économique, la croissance du e-commerce (+15 % par an sur les trois dernières années) a fortement bénéficié aux entreprises de logistique. On estime le

parc d'entrepôts des 150 000 entreprises exerçant dans le domaine à 78 millions de mètres carrés, soit l'équivalent de la superficie d'une ville comme Strasbourg ! Par ailleurs, la grande majorité des entreprises possèdent leurs propres zones de stockage, de tailles variables, que ce soit pour entreposer leur production, leur matière première ou les biens destinés à la revente. Souvent moins bien protégés que des établissements commerciaux, les entrepôts sont la cible de bandes organisées qui visent certains produits faciles à la revente : électronique, cosmé-

3 QUESTIONS À

VIVIAN PELLETIER

Directeur produits sûreté, Horoquartz



Comment analysez-vous la sûreté des entrepôts et centres logistiques ?

Les entrepôts et plateformes logistiques sont des cibles attractives pour les

organisations malveillantes, car le rapport bénéfiques/risques est souvent en faveur de ces dernières. Les entrepôts sont souvent mal sécurisés, isolés et concentrent une grande quantité de valeurs. Les entreprises, sauf quelques très grandes organisations, n'ont pas de responsable sûreté, et s'il existe il n'est que très rarement rattaché au comex. L'analyse de risques est inexistante et la protection est souvent faite *a minima*. De plus, ce sont des métiers où le turnover est très important avec de nombreux intérimaires/CDD/prestataires peu impliqués dans les questions de sûreté. Une approche fataliste qui elle-même génère des risques pour le site. Au final, la sûreté reste avant tout considérée comme un centre de coût au lieu du facteur d'amélioration de la productivité qu'elle peut être.

Que pouvez-vous apporter à ces établissements ?

La première opération consiste à effectuer une analyse de risques avec le client pour identifier les failles potentielles. On se rend compte que bien souvent, l'entrepôt est plutôt bien protégé en période d'inactivité avec protection périmétrique, anti-intrusion, vidéosurveillance et télésurveillance. En revanche, il l'est beaucoup moins en période d'activité. Or, si le risque de braquage de nuit existe bel et bien, c'est davantage le coulage, qui se déroule en pleine activité, qu'il faut craindre. Et bien plus que la technologie et les produits, c'est l'organisation et les hommes qui sont la pierre angulaire de la sûreté. Les hommes doivent être totalement impliqués et la sûreté doit s'intégrer dans le processus métiers. Et dans l'organisation, la gestion des flux – de marchandises, des personnes et des camions – peut apporter un gain tant sur le plan de la sûreté que de la productivité, deux aspects intimement liés. La solution P2 Truck, fruit d'un partenariat avec la société Stackr, a été développée dans ce sens.

En quoi consiste votre solution P2 Truck ?

Il s'agit d'une solution qui permet la gestion des véhicules et chauffeurs, qui va s'interfacer avec le système de contrôle d'accès et de vidéosurveillance de l'établissement et s'intègre à Protecsys 2 Suite. À leur arrivée, les chauffeurs sont dirigés vers une zone de parking et vont s'identifier à une borne d'accueil. Ils sont appelés à quai par SMS ou affichage uniquement pour l'opération de chargement ou de déchargement souhaitée. L'accès au site se réalise avec de la lecture de plaques. Ce processus fluidifie les passages, augmente la capacité des quais – ceux-ci n'étant mobilisés que lorsque la marchandise est prête et le personnel disponible. Cela évite également que du personnel extérieur à l'entreprise se retrouve à « traîner » dans l'entrepôt. De plus, la sortie du site ne sera autorisée que lorsque le check-out du chauffeur sera validé par les équipes de l'entrepôt. À tout moment, le responsable de sûreté sait qui et quoi se trouve dans le périmètre de l'entreprise : on trouve également de sécurité en cas de nécessité d'évacuation.

tiques, alcools, tabac, textiles de marque... « *Ce n'est pas tant la valeur faciale d'un vol qui importe, remarque Vivien Pelletier, directeur sûreté d'Horoquartz, mais bien plus le préjudice commercial qu'il engendre : un client non livré, des litiges commerciaux et une perte de confiance dans l'opérateur logistique.* » Aussi, la sécurisation des entrepôts et zones de stockage est une priorité pour les gérants d'entrepôts, s'ils ne veulent pas que la démarque vienne ruiner leur image et leur chiffre d'affaires.

■ Des locaux pensés dans une optique de sûreté

Construits à proximité des axes routiers, isolés pour éviter les nuisances sonores... autant de facteurs qui peuvent favoriser une effraction. Les règles permettant de retarder les intrusions sont les mêmes que pour la plupart des bâtiments : délimiter l'extérieur de l'établissement avec une clôture solide – éventuellement y installer des capteurs, laisser des zones dégagées entre la clôture et le bâtiment, et placer en périmétrie des alarmes intrusion et une vidéosurveillance reliée à un centre de télésurveillance. La dimension sûreté entre désormais dans la conception des entrepôts : allées larges qui permettent la circulation des engins et des personnes, absences de recoins, zones de stockage ou de parking des engins clairement définies, avec un renforcement sur les zones appelées à recevoir des valeurs. Quant aux quais, il faut s'assurer qu'ils ne sont pas une voie d'entrée piétonne qui détourne le contrôle d'accès. Un simple volet roulant peut à lui seul limiter les entrées non autorisées. ● ● ●

DEF FIRE EYE, LA DÉTECTION INCENDIE PAR ANALYSE D'IMAGES VIDÉO

DEF Fire Eye est un système composé de caméras HD intelligentes de 1080 px, embarquant des algorithmes complexes qui détectent les fumées et flammes. Le système fonctionne à partir d'une luminosité de 7 lux.

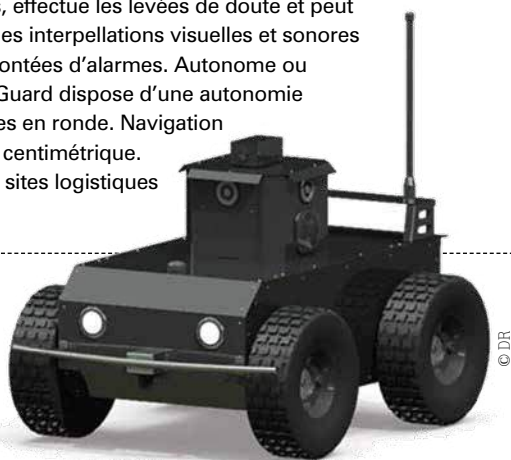
DEF Fire Eye est particulièrement adaptée à la surveillance de zones spacieuses ou semi-ouvertes, comme les entrepôts. Chaque caméra dispose de 16 zones de masquage afin de s'affranchir des phénomènes perturbateurs inhérents à l'exploitation du site (fumées naturelles, ponts roulants, etc.). L'algorithme effectue en fond de tâche une vidéosurveillance intelligente (objet mouvant, suivi d'itinéraire, tracking d'objet) permettant de s'affranchir en grande partie des fausses alarmes en détection incendie.



● ● ● Pour Vivien Pelletier d'Horoquartz, « *il ne faut pas hésiter à réévaluer l'organisation et les dispositifs de sûreté en fonction des nouveaux clients et des modifications de valeur et volume des marchandises* ». L'éclairage fait également partie des moyens de sécuriser un entrepôt : des éclairages asservis à la détection de présence d'engins ou de personnes et reliés à la vidéosurveillance permettent de s'assurer que les personnes sont bien là pour travailler.

P-GUARD D'ENOVA ROBOTICS, LE ROBOT RONDIER AUTONOME

Ce robot rondier tout terrain est dédié à la sécurisation de sites aussi bien en extérieur qu'en intérieur. Il détecte les intrusions, et anomalies, effectue les levées de doute et peut procéder à des interpellations visuelles et sonores et à des remontées d'alarmes. Autonome ou téléopéré P-Guard dispose d'une autonomie de huit heures en ronde. Navigation de précision centimétrique. Adaptés aux sites logistiques et sensibles.



■ Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques de sûreté

Saisonniers, intérimaires, CDD... Soumis à des pics saisonniers, le secteur fait face à un fort turnover et il peut arriver que se glissent dans les derniers embauchés du personnel qui veut essayer de repérer les failles des dispositifs de sûreté pour commettre des larcins ou préparer un cambriolage. Le personnel permanent et plus particulièrement les managers ont un rôle pour accompagner les travailleurs temporaires et signaler les comportements anormaux. Une des premières mesures consiste bien sûr à mettre en place un contrôle d'accès pour pénétrer dans l'entrepôt, mais également à cloisonner et compartimenter les zones de travail. « *Il est important de pouvoir maîtriser la circulation des personnes et de savoir qui fait quoi et où, rappelle Vivian Pelletier d'Horoquartz. Or, bien souvent, lorsqu'il y a un contrôle d'accès, celui-ci est limité à l'entrée du site. Nous préconisons tout d'abord un contrôle d'accès avec unicité de passage pour savoir précisément qui se trouve sur le site, mais ensuite, de bien cloisonner les espaces : tous les employés n'ont pas à se déplacer sur tout le site. Sans investir dans des technologies de pointe, le port d'un gilet de couleur par zone permet d'identifier les anomalies d'un simple coup d'œil.* »

Une fois sur site, le personnel doit être facilement identifiable par port de badge apparent, par exemple. DPD a mis en place de la sûreté préventive en indiquant clairement les risques encourus en cas de vol et en mentionnant la présence de vidéosurveillance, mais aussi de systèmes de marquage chimique. De plus en plus d'entrepôts s'équipent également de portiques antivols aux sorties piétonnes – les biens destinés à la grande consommation ou les produits de luxe étant plus souvent déjà étiquetés avec un marquage RFID. ● ● ●

SUR LE TERRAIN

Box 34 choisit les cylindres numériques SimonsVoss pour sécuriser ses box

Box 34 propose à la location des box de stockage pour les particuliers. « *Nous avons équipé les box de cylindres numériques SimonsVoss, explique le gérant Robert Brunet. Nous remettons des badges d'accès aux clients, qui leur permettent d'ouvrir le portail d'entrée de l'entrepôt équipé avec un lecteur SREL3 et d'accéder à leur box, 24 h/24, 7 j/7. En cas de perte ou de vol d'un badge, nous pouvons bloquer les droits d'accès de ce dernier et en émettre un nouveau à moindre coût. C'est une sécurité pour nous ! C'est aussi très confortable puisque nous pouvons suivre les accès sur le site à partir du lecteur SREL3 ou en interrogeant le cylindre numérique. En fin de location, ou en cas de non-paiement, il nous suffit de modifier les droits d'accès pour que le box soit à nouveau disponible pour*



un nouveau locataire, même si l'ancien badge n'a pas été retourné. Un système souple et bien plus sûr qu'un organigramme

de clés mécaniques. Le système est très apprécié des clients qui ne craignent plus de visites intempestives de leur box. »

LA PAROLE À

QUENTIN LESORT

Chef de produit, DEF



© DR

« LES ENTREPÔTS DE GRANDE HAUTEUR SONT LES SITES TYPIQUES OÙ LA DÉTECTION PAR ANALYSE VIDÉO APPORTE UNE PRÉCOCITÉ ET UNE FIABILITÉ GLOBALEMENT SUPÉRIEURES AUX SYSTÈMES PAR ASPIRATION. »

« Les entrepôts sont de plus en plus grands et de plus en plus hauts. Or, lorsqu'on est confronté à de grandes hauteurs, la détection classique de fumée peut être compromise par les phénomènes de stratification des fumées, qui vont s'étaler à partir d'une certaine hauteur, et ne pas atteindre les détecteurs au plafond. Par ailleurs, les entrepôts peuvent alterner des périodes d'activité intense et des moments où les sites sont déserts, ce qui allonge les temps de réaction. Comment alors gérer le risque incendie, si un départ de feu se déclare, notamment dans les périodes d'inactivité? La détection par analyse d'image vidéo que nous testons depuis quelques années dans des hangars aéronautiques de 50 mètres de hauteur prend tout son sens. La détection qui utilise une caméra optique et un logiciel embarqué se fait très précocement : l'apparition de fumée modifie la transparence de l'air et donc des pixels – et ce avec une luminosité minimale de 7 lux, soit l'équivalent d'un éclairage de secours. L'intérêt est, qu'en cas d'alarme, le SSI peut évaluer les besoins éventuels d'extinction avant même d'envoyer un agent pour la levée de doute. L'alarme permet à l'agent de visualiser la flamme ou la fumée in situ... L'agent pourra s'armer d'un simple extincteur ou, s'il le faut, demander le renfort des pompiers! S'il n'y a pas à ce jour de référence NF pour ce système, il est, depuis 2019, CNPP certifié. Une certification crédible auprès des assureurs qui doivent le valider. C'est une sécurité complémentaire à la détection traditionnelle par aspiration ou linéaire qui atteint ses limites dans les bâtiments de grande hauteur. En revanche, il est très important que l'installation suive des règles précises en termes de positionnement d'angles couverts. C'est d'ailleurs un de nos engagements : pendant les deux mois qui suivent l'installation, nous accompagnons le client pour s'assurer que les caméras et l'analyse d'image sont fonctionnelles en conditions d'exploitation du site. »

OFFRE PACK psm

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

- Le magazine PSM
- La e-newsletter tous les 15 jours
- Les archives en libre accès sur Internet
- Le Hors-Série Sécurité Privée
- Le Guide d'Achat
- L'Annuaire de la Sécurité Sureté
- ...



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À

PSM / TBS Blue - 6, rue d'Ouessant - 35760 St Grégoire. Tél : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopsm@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PSM pour 1 an (6 numéros) : **103 € TTC au lieu de ~~168 €~~**

Je règle : chèque > à l'ordre de PSM à réception de la facture

J'économise + de 65 €, soit + de 45 % de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____
PRÉNOM _____
SOCIÉTÉ _____
E-MAIL _____

ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2021 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter.

Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS

LA PAROLE À

JEAN DAVOUST

Chef de produit, STid



« LES ENTREPÔTS EXPRIMENT UN VRAI BESOIN DE CONTRÔLE D'ACCÈS MODULAIRE, EN ACCORD AVEC LEUR ACTIVITÉ. »

« La gestion de la sécurité en entrepôts nécessite un contrôle d'accès modulable dans la mesure où les besoins de sécurité et de fluidité peuvent varier d'une zone à l'autre. Les opérateurs doivent également circuler aisément avec leurs engins (chariots élévateurs, etc.) sans être systématiquement stoppés par les portes sectionnelles. Dernier point clé : les responsables logistiques sont confrontés à la question de l'habilitation à la conduite des chariots.

Les enjeux de sûreté en entrepôts sont multiples et pourraient même sembler s'opposer : il faut limiter les accès aux seules personnes autorisées tout en fluidifiant les accès afin de ne pas ajouter de contraintes aux métiers de la logistique. Le succès de STid Mobile ID repose sur l'adéquation entre ergonomie d'usage, autonomie dans la gestion de la sécurité et les plus hauts niveaux de sécurité. À l'entrée du site, les opérateurs passent un badge ou leur smartphone à proximité d'un lecteur Architect. Les sites ou zones sensibles peuvent ajouter une identification multi-facteur biométrique pour renforcer les mesures sécuritaires. La modularité et l'évolutivité des lecteurs Architect permet d'adapter le niveau de sécurité en fonction des besoins. À l'intérieur du site, les déplacements se font sans contrainte pour les opérateurs, en mode mains libres. Dernier atout et non des moindres : la possibilité de disposer d'un lecteur embarqué sur les chariots et de limiter ainsi les accès des engins aux seules personnes autorisées en s'identifiant préalablement sur un lecteur Architect installé sur le véhicule. Le démarrage de l'engin sera lié aux autorisations dont dispose le cariste : la détention du Caces adéquat à jour, les zones de circulation accessibles... STid Mobile ID permet ainsi de protéger les biens et les personnes. Une expertise aujourd'hui reconnue qui nous a permis d'équiper de nombreux entrepôts et zones de stockage ainsi que plusieurs sites d'importance vitale ! »



■ Des marchandises sous surveillance

Compartimenter les zones de travail mais aussi limiter les déplacements de marchandises en rajoutant une sécurité complémentaire pour les valeurs convoitées : « Pour certaines marchandises à haute valeur, faciles à la revente (alcool, tabac, électronique, cosmétiques, etc.) un système de grillages ou de local fermé avec contrôle d'accès limité à des personnes autorisées permet d'éviter une partie de la démarque », conclut Vivian Pelletier d'Horoquartz. Aujourd'hui, grâce à l'analyse d'image, le parcours des marchandises peut être suivi par vidéosurveillance et lecture des QR codes ou codes-barres. En cas de disparition d'un carton, la vidéosurveillance permet de remonter la localisation de l'objet au moment de sa disparition : il est alors possible de se rendre compte s'il a été subtilisé ou s'il est simplement tombé d'un convoyeur ou d'un chariot !

■ Gérer les flux des transporteurs

La gestion des flux des transporteurs a un double intérêt : optimiser les opérations de chargements et de déchargements, mais aussi contrôler que les véhicules ne partent qu'avec la marchandise qu'ils sont censés emporter. Le système proposé par Horoquartz permet l'identification des véhicules et des chauffeurs, gère le parcage de camions en amont et la mise en quai, uniquement le temps de chargement ou de déchargement.

■ Quelle surveillance en période d'inactivité ?

Le recours aux sociétés de sécurité privée est parfois indispensable – en fonction des périodes et des valeurs stockées. S'il est onéreux de recourir à des agents postés en permanence, il existe des alternatives (rondes aléatoires en complément d'une télésurveillance). Depuis peu, apparaissent des robots rondiers – comme le P-Guard d'Enova Robotics – qui effectuent sur le site des rondes et peuvent transmettre des informations précises en cas d'intrusion ou d'incidents, mais ont également un rôle très dissuasif. ■

LA PAROLE À

JEAN-MARIE DE TROY

Directeur commercial chez Hikvision



« LES ENTREPÔTS ATTENDENT UNE SOLUTION DE SÛRETÉ GLOBALE QUI CONTRÔLE AUSSI BIEN LES FLUX DE CAMIONS QUE DE MARCHANDISES. »

« Avec la progression du e-commerce, le secteur de la logistique enregistre des croissances considérables (+ 35 %). Pour les gestionnaires d'entrepôts, cela signifie une augmentation du nombre de colis traités et un risque accru de disparition des marchandises au cours du process. Aussi, ils sont dans l'ensemble très demandeurs de solutions globales qui permettent de faciliter le suivi des marchandises et de réduire les pertes. Chez Hikvision, nous avons des solutions particulièrement adaptées aux plateformes logistiques qui peuvent éventuellement s'interfacer à des solutions déjà existantes. Pour la partie gestion des livraisons, nous avons sur nos caméras des logiciels de lecture de plaques qui permettent d'identifier les véhicules et de les orienter via un affichage vers le bon quai de chargement. En périmétrie, nous préconisons des caméras thermiques/optiques qui peuvent remonter des alarmes d'intrusion de jour comme de nuit. Pour une vue d'ensemble intérieure ou extérieure, nous proposons des caméras multi-capteurs à forte résolution (jusqu'à 32 mégapixels) permettant de suivre l'activité du site. Enfin, nous disposons d'une gamme de caméras permettant de tracer les colis grâce à la lecture des codes-barres !

SÉCURI'DAYS

ONE TO ONE DEAUVILLE



5^E SOMMET DE LA SÉCURITÉ/SÛRETÉ
4 & 5 MAI 2021 - HÔTEL LE ROYAL - DEAUVILLE
(EN PARALLÈLE D' **HACKTIV'SUMMIT**, LE SOMMET DE LA CYBERSÉCURITÉ.)

SERONT PRÉSENTS : 100 DONNEURS D'ORDRES GRANDS GROUPES,
40 PRESTATAIRES DE SERVICES INNOVANTS.

2 jours de networking avec
des rendez-vous "one to one" qualifiés,
des tables rondes stratégiques,
des déjeuners et un gala d'affaires.

Intégrez ce facilitateur de rencontres
et accélérateur de deals où la liberté de ton
est de mise dans les échanges
et les séances de travail XXL.

Pour en savoir plus :

Margaux CABROL - Business Developer : 06 32 75 73 57 - m.cabrol@republik-mdc.fr
Nicolas CHAREYRE - DG / Opérationnel : 06 63 00 86 99 - n.chareyre@republik-mdc.fr
Théo SCALIA - Chef de projets : 06 33 08 59 85 - t.scalia@republik-mdc.fr
Alice STIEGLER - Responsable Sponsoring : 06 43 63 59 28 - a.stiegler@republik-mdc.fr

Guide ANNUEL d'Achat

www.protectionsecurite-magazine.fr

RETROUVEZ PLUS DE PRESTATAIRES,
LEURS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
SUR LE SALON ONLINE

e-salon-protectionsecurite.fr

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique,
merci de nous contacter sur
info@protectionsecurite-magazine.fr
ou au 01 45 23 33 78

DÉTECTION - ALARME



8 rue de l'angoumois
95100 ARGENTEUIL
Tél.: 01 39 81 85 45

contact@adetec.com
www.adetec.com

AE&T

www.aet.fr/fr/

BY DEMES FRANCE

www.bydemes.com

BOSCH

www.boschsecurity.fr

FICHET SECURITY SOLUTIONS

FRANCE
www.fichetgroup.fr

FOXSTREAM

www.foxstream.fr **HONEYWELL**
www.honeywell.com/security/fr

IZYX SYSTEMS

www.izyx-systems.com

LEGRAND

www.legrand.fr

MAGNETA

www.magneta.fr

MWS

www.mws.fr

OPTEX

www.optex-europe.com/fr

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

RISCO GROUP

www.riscogroup.com

SCHNEIDER ELECTRIC

www.se.com

SCUTUM

www.scutum.fr

SEPTAM

www.septam.fr

SERIS SECURITY

seris.fr/fr

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SORHEA

www.sorhea.com

SURTEC

www.surtec-alarme.com

SYNCHRONIC

<http://www.synchronic.fr>

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

VANDERBILT

10, place Fulgence Bienvenue
77600 Bussy Saint Georges
Tél. 0825 16 11 77
www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL

www.zenitel.com/fr

VIDÉOSURVEILLANCE

AASSET SECURITY

www.aasset-security.fr

ACAL BFI

www.acalbfi.com

ARECONT VISION

www.arecontvision.com

AVIGILON CORPORATION

www.avigilon.com

AXIS COMMUNICATION

www.axis.com/fr

BOSCH

www.boschsecurity.fr

BY DEMES FRANCE
22/24 rue Lavoisier
Bâtiment B, 1^{er} étage D
92 000 Nanterre (France)
Tél.: +33(0) 147240626
france@bydemes.com
www.bydemes.com

CAMTRACE

www.camtrace.com

CISCO SYSTEMS

www.cisco.com

COMPUTAR / GANZ

www.cbc-cctv.com



Solutions de vidéo-protection

CASD

296 Rue de la Béalière
38113 Veurey Voroize
Tél. +33 (0) 4 76 72 80 59
Fax. +33 (0) 4 76 72 90 24
casd@casd.fr - www.casd.fr

D-LINK

www.dlink-com/fr

DAHUA

www.dahuasecurity.com/fr

DELTA SECURITY SOLUTIONS

www.chubbdelta.fr

DIGITAL BARRIERS

www.digitalbarriers.com

ECCTV

www.ecctv.fr

EET EUROPARTS FRANCE

<http://fr.eetgroup.com>

ERYMA SÉCURITÉ SYSTÈMES

www.eryma.com

EVITECH

www.evitech.com

EXAVISION

www.exavision.com



www.flir.com

FOXSTREAM

www.foxstream.fr

FRANCOFA EURODIS

www.francofa-eurodis.fr

GENETEC

www.genetec.com

GEUTEBRÜCK

www.geutebruck.com

HANWHA TECHWIN

www.hanwha-security.eu/fr

HIKVISION

www.hikvision.com

HONEYWELL

www.honeywell.com/security/fr

HYMATOM

www.hymatom.fr

IDIS EUROPE

www.idisglobal.com

INDIGO VISION

www.indigovision.com

JVC PROFESSIONAL FRANCE

www.pro.jvc.com

MERIT LILIN

www.meritlilin.com

MILESTONE SYSTEMS

www.milestonesys.com

MOBOTIX

www.mobotix.com

MYFOX

www.myfox.pro

OPTEX

www.optex-europe.com/fr

PANASONIC

<http://business.panasonic.fr>

PELCO

www.pelco.com

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

RSI VIDEO TECHNOLOGIES

www.videofied.com

SAMSUNG TECHWIN EUROPE

www.samsungsecurity.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

SEAGATE

www.seagate.com

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SONY

www.sony.fr/pro/products/videosecurity

STIM

www.stim.fr

SVD - SYSTÈMES VIDEO DIGITAL

www.exertis-connect.fr

SYNOLOGY

www.synology.com/fr-fr/

TAMRON FRANCE

www.tamron.eu/fr

TEB

www.teb-videosecurite.com

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

VANDERBILT INTERNATIONAL

www.vanderbiltindustries.com



Mail:
salesvivotekfrance@vivotek.com
www.vivotek.com

VIZEO
www.vizeo.eu

WESTERN DIGITAL FRANCE
www.wdc.com/fr/

**IDENTIFICATION
CONTRÔLE D'ACCÈS**

ABIOVA
www.abiova.com

ABUS FRANCE
www.abus.com

ACIE SECURITE
http://aciesecure.com

AIPHONE
www.aiphone.fr

ALCEA
www.alcea.fr

ARD
www.controle-acces.fr

ASSA ABLOY FRANCE
www.assaabloyopeningsolutions.fr

AVIGILON
www.avigilon.com

BODET SOFTWARE
www.bodet-software.com



Des technologies pour la vie

32 avenue Michelet
93400 Saint Ouen
Tél. 0 825 12 8000
Tél. 0 825 12 8000

fr.securitysystems@fr.bosch.com
www.boschsecurity.fr

CASTEL
www.castel.fr

DAHUA
www.dahuasecurity.com

DAITEM
www.daitem.fr

DEISTER ELECTRONIC FRANCE
www.fr.deister.com

DIRICKX GROUPE
www.dirickx.fr



+33 4 83 58 11 07
www.doorbird.com

**INTERPHONES
VIDÉO IP**

EAGLE EYE NETWORK
www.een.com

ERYMA
www.eryma.com

FOXSTREAM
www.foxstream.fr



Genetec Europe
6 Rue Daru,
Paris 75008
Tél. 01 44 69 59 00
info@genetec.com

GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com

HID GLOBAL
www.hidglobal.com

HIKVISION
www.hikvision.fr

HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr

HOROQUARTZ
www.horoquartz.fr



Making life accessible

27 rue du Chemin Vert
75011 Paris

01 81 80 14 30

france@iloq.com
www.iLOQ.com

IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com



Tél. 03 88 75 32 32
info@izyx-systems.com
www.izyx-systems.com



Solutions de contrôle d'accès
et de sécurité électronique

LOCKEN
www.locken.fr

MYFOX
www.myfox.pro

NEDAP FRANCE
www.nedap.info

PAXTON
www.paxton-access.com

PRASTEL
www.prastel.com

PROSEUR FRANCE
www.proseur.fr

REXEL
www.rexel.fr

RISCO
www.riscogroup.com

**Le 1^{er} Salon Online
sur la Sécurité et la Sûreté !**

e-salon-protectionsecurite.fr



SALTO SYSTEMS FRANCE
www.saltosystems.com/fr

SCOPUS
www.scopus.fr

SCUTUM
www.scutum.fr

SEPTAM
www.septam.fr

SERIS SECURITY
www.seris.fr

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SIEMENS
www.siemens.fr/
buidingtechnologies

SIMONS VOSS TECHNOLOGIES
www.simon-voss.com/fr



Fabricant

13b rue Saint-Exupéry
ZA de l'Aérodrome - CS20152
F-67503 Haguenau Cedex

Tél. : +33(0)3 90 59 02 20
Fax : +33(0)3 90 59 02 19

www.sewosy.com

STANLEY SECURITY
www.stanleysecurity.fr

STID
www.stid.com

SYNCHRONIC
www.synchronic.fr

SVD
www.svd-france.com

TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr

UHLMANN & ZACHER
www.uundz.com

UNIACCESS
www.uniaccessgroup.com

VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL
www.zenitel.com/fr

LUTTE CONTRE LE FEU

AVISS
www.aviss.fr

BOSCH
www.boschsecurity.com/fr/fr

COOPER SAFETY FRANCE
www.cooperfrance.com

DEF
www.def-online.com

DUBERNARD
www.dubernard.fr

EATON FRANCE
www.eaton.com/fr

EUROFEU
www.eurofeu.fr

GROUPE GORGE
www.groupe-gorge.com

MYFOX
www.myfox.pro

PYREXX
http://pyrex.com/detecteurs-
de-fumee

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SLAT
www.slat.com

TYCO FIRE PROTECTION
www.tyco.fr

ZETTLER
www.zettlerfire.com

CNPP
www.cnpp.com

DEKRA INDUSTRIAL
www.dekra-industrial.fr

EXAVISION
www.exavision.com

SOCOTEC
www.socotec.fr

SCUTUM
www.scutum.fr

**PROTECTION
PÉRIMÉTRIQUE**

FOXSTREAM
www.foxstream.fr

GEUTEBRÜCK
www.geutebruk.com

HYMATOM
www.hymatom.fr

OPTEX
www.optex-security.com

OREP
www.orep-secure.com

SORHEA
www.sorhea.com/fr

**UTC CLIMATE, CONTROLS &
SECURITY**
www.ccs.utc.com/ccs/en/
worldwide

SERRURES

IZYS SYSTEMS
www.izyx-systems.com

SALTO SYSTEMS
www.saltosystems.com

UHLMANN & ZACHER
www.uzfrance.fr

DRONES & ROBOTS

ACAL BFI FRANCE
www.acalbfi.fr

AZUR DRONES
www.azurdrones.com/fr

quoi de neuf ?

VIDÉOSURVEILLANCE

Hanwha Techwin développe sa gamme de caméras Wisenet X PTZ PLUS

Ces six nouvelles caméras ont été développées par Hanwha Techwin pour permettre aux utilisateurs de disposer d'images de qualité dans des installations en espace ouvert.

La capacité des nouvelles caméras Wisenet X PTZ PLUS 2 Mpx, 6 Mpx et 4K, à être efficaces dans des environnements tels que les aéroports, les parkings, les zones industrielles, les stades et les centres-villes s'explique par un certain nombre de fonctionnalités, notamment le suivi des objets basé sur l'IA, le contrôle précis du PTZ et la précision des préréglages. Ces caméras, à la fois légères et compactes, sont également capables de filmer des vidéos de qualité à une distance d'environ 200 mètres. Peu importe les conditions d'éclairage, à l'aide de la technologie d'IR adaptatif, il ajuste l'angle des diodes IR de la caméra pour s'adapter au zoom.

Une fonctionnalité d'auto-tracking basée sur l'IA permet aux opérateurs des salles de contrôle de suivre les mouvements des objets tout en gardant les mains libres pour contrôler les autres caméras. D'un simple clic droit de la souris, ils peuvent programmer une caméra pour se verrouiller sur un objet spécifique et le suivre automatiquement. Une fonctionnalité qui s'appuie sur un système d'analyse vidéo basé sur le deep learning pour détecter et classifier les personnes et les véhicules. Ce système est lui-même renforcé par des algorithmes IA dont Hanwha Techwin a l'exclusivité. ■

→ www.hanwha-security.eu



3 QUESTIONS À

BRIAN AWAD

Pre-Sales Manager chez Hanwha Techwin Europe



© DR

En quoi cette nouvelle caméra se distingue-t-elle des produits concurrents ?

Cette gamme de caméras PTZ Plus propose une multitude d'innovations. La première concerne les performances maximales qui offrent une résolution 4K et zoom 30x, des IR auto adaptatifs, une précision du PAN à 0.1°, un suivi d'objets basé sur l'IA... L'autre point est la simplification de l'utilisation et le pilotage du dôme PTZ pour l'exploitant avec une sensibilité accrue sur les commandes. Enfin, le dernier point renvoie à l'approche cybersécurité au travers du nouveau SoC Wisenet 7.

En quoi l'IA est-elle une révolution ?

L'IA embarquée existe depuis longtemps mais nous avons récemment passé un cap avec le deep learning. Nous pouvons désormais détecter une personne, la couleur et la longueur des vêtements et suivre cet objet via un tracking automatisé basé sur l'IA. Il en va de même pour les véhicules que nous pouvons classer par type et par couleur.

Côté cybersécurité, comment est protégée cette caméra ?

Le nouveau SoC Wisenet 7 a été pensé cybersécurité. Il intègre une couche hardware et software de protection. On retrouve une mémoire ROM OTP (One Time Programmable) qui empêche toute altération de l'information. Il y a aussi un accélérateur crypto qui crypte l'ensemble des informations. Un accélérateur crypto embarqué est une prouesse, car il nécessite une puissance de calcul assez importante. Nous avons aussi décidé d'avoir deux systèmes d'exploitation dont un dédié à la cybersécurité (RTOS) et un à l'interface Web utilisateur (Linux). Enfin, l'ensemble des protocoles cybersécurité utilisés par le monde de l'IT et du réseau sont disponibles et compatibles avec les VMS du marché. La société réalise un CA de 37 millions d'euros en France et à l'international.

VIDÉOSURVEILLANCE

Provision-ISR : gamme de caméras intelligentes LPR

Les nouvelles caméras Smart Plate de LPR de Provision ISR sont capables de reconnaître un nombre beaucoup plus élevé de plaques automobiles, avec une efficacité beaucoup plus importante que les systèmes LPR (Licence Plate Recognition) conventionnels. La série Smart Plate comprend des caméras 2MP qui peuvent capturer deux plaques à la seconde et reconnaître plus de 50 plaques d'immatriculation internationales, à une vitesse de véhicule pouvant atteindre 70 km/h. Le taux de reconnaissance atteint 99 % dans des conditions environnementales optimales. Applications principales : contrôle des portes, surveillance des axes routiers et surveillance urbaine, gestion du stationnement. ■

→ <https://provision-isr.com>



CONTRÔLE D'ACCÈS

ARD : gestion intégrée et sécurisée de badges virtuels sur smartphone

ARD a lancé sa solution de gestion intégrée et sécurisée de badges virtuels sur smartphone : ARD Mobile ID. Grâce à elle, il suffit de présenter le smartphone devant le lecteur pour ouvrir la porte. Il s'agit avant d'une solution évolutive qui utilise les dernières technologies de communication sécurisées des smartphones en NFC ou BLE (Bluetooth Low Energy). Elle fonctionne aussi bien sous Android que sur iPhone. Les échanges de données sont chiffrés et sécurisés sur toute la chaîne de communication via des algorithmes conformes au RGS, de l'HTTPS et de clés de sécurités AES-128. De plus, les badges virtuels sont stockés dans les smartphones en tirant partie de leurs mécanismes de sécurités (Keychain iOS, Keystore Android, clés diversifiées, Trusted Execution Environment – TEE des processeurs...). ■

→ www.ard.fr



CONTRÔLE D'ACCÈS

DoorBird : sonnez sans contact avec le D2101WV

Le nouvel interphone vidéo IP sans contact DoorBird modèle D2101WV – développé par le fabricant berlinois Bird Home Automation – est doté d'un capteur spécial permettant de sonner sans contact, protégeant ainsi la santé des personnes

qui l'utilisent. Le module intégré doté d'une technologie innovante avec un capteur spécial détecte les gestes, tels que les mouvements de la main, à une distance de 10 centimètres, et envoie un signal de sonnette à un carillon IP ou à un moniteur intérieur. Le mouvement de la main peut également déclencher un relais préconfiguré qui ouvrira automatiquement la porte. ■

→ www.doorbird.fr



VIDÉOSURVEILLANCE

VMS CamTrace : nouvelle version 9.15.x sous Xubuntu 20

Après avoir lancé la version 15 de son VMS, CamTrace annonce une nouvelle distribution pour cette version, basée sur Xubuntu 20.04.2 LTS qui permettra à CamTrace de s'installer sur les matériels les plus récents et de disposer de drivers étendus. Le système utilise la branche Kernel HWE 5.8 sorti avec Linux Xubuntu 20.10. Le système assure donc la compatibilité avec les tout derniers périphériques et matériels serveurs tout en bénéficiant du support et de la stabilité propres aux versions LTS (Long Term Support) de Linux. Comme d'habitude, CamTrace, premier digit de la numérotation des versions, annonce le changement d'OS. On passe donc de la 8.15.2 à la 9.15.3. La migration se fait par réinstallation non destructive (la totalité des enregistrements et la configuration du CamTrace sont conservés). ■

→ www.camtrace.com





© DR

Loi sécurité globale : « La grande révolution tant attendue n'aura pas lieu. »

GUILLAUME FARDE

Professeur affilié à l'École d'affaires publiques de Sciences Po

Votée par l'Assemblée nationale en novembre dernier, la proposition de loi sécurité globale sera examinée par le Sénat en ce mois de mars. Très critiques, les professionnels du secteur demandent le renforcement du texte, notamment dans son volet régulation économique.

Le continuum de sécurité nationale est un concept : celui qui regroupe la variété des acteurs (sécurité privée, polices municipales, Police et Gendarmerie nationales, armées) qui concourent à la sécurité générale de la Nation. Mais le continuum de sécurité nationale est aussi un constat : celui de l'impossibilité pour l'État d'assurer seul la sécurité générale de la Nation. Et le continuum de sécurité nationale est, enfin, une ambition (celle de faire travailler les secteurs public et privé ensemble) et un horizon (celui des JO 2024 durant lequel le continuum devra faire ses preuves dans et par l'épreuve).

■ Un texte décevant ?

Depuis les attentats de 2015, les enjeux du continuum sont connus. L'horizon de 2024 est, lui aussi, connu. Et dans l'intervalle ? Soixante-dix-huit propositions et 15 pages. Les 78 propositions sont celles du rapport Fauvergue-Thourot de septembre 2018. Les 15 pages (sur 332) sont celles que le livre blanc de novembre 2020 consacre – seulement – à la construction d'un « partenariat avec la sécurité privée ». Les professionnels du secteur sont déçus. Beaucoup attendaient une grande loi, d'une portée au moins équivalente à celle du 12 juillet 1983. Au bilan, cette loi sécurité globale qui devait être la leur est aussi celle des policiers municipaux (articles 1^{er} à 6), des caméras piétons (article 21), des drones (article 22), des fonctionnaires de police (articles 23 à 27 dont le fameux article 24 !) et même des vendeurs d'articles pyrotechniques (article 30)... En l'état, elle ne répond pas à leurs attentes de professionnels, notamment en termes de régulation économique. Au bilan, beaucoup se disent que la grande révolution tant attendue n'aura pas lieu.

■ Quelle régulation économique ?

La régulation économique de la profession repose sur deux principaux piliers que sont la garantie financière et

la limitation de la sous-traitance.

L'instauration d'une garantie financière était déjà suggérée, il y a plus de dix ans, par Yvan Blot et Olivier Diederichs dans leur rapport de 2010. Soucieux de moraliser la profession, ces deux inspecteurs généraux entendaient empêcher ainsi certaines entreprises de répondre aux appels d'offres à vil prix puis d'organiser leur faillite, pour se soustraire à leurs obligations sociales et fiscales. En 2018, cette idée est reprise par le rapport Fauvergue-Thourot (proposition n° 49) avant d'être officiellement annoncée par Christophe Castaner, alors ministre de l'Intérieur, lors du colloque annuel du Club des directeurs sûreté des entreprises (CDSE). Il est donc à la fois surprenant et regrettable que ce sujet soit omis de la proposition de loi sécurité globale et ce, d'autant plus qu'en Allemagne, en Belgique, en Espagne ou encore en Italie, tous les professionnels du secteur souscrivent à des mécanismes de garantie financière obligatoire. L'interdiction de la sous-traitance de rang 2 était une seconde attente de la profession. Auditionné par les parlementaires, le Groupement des entreprises de sécurité (GES) avait fait valoir une proposition claire et ferme : contraindre le primo-contractant à assurer une part substantielle du marché en limitant la part déléguée aux sous-traitants de rang 1 exclusivement et sous réserve de justifications. En autorisant la sous-traitance de rang 2, la loi reste, quant à elle, prisonnière d'une rédaction beaucoup trop timide. ■

GUILLAUME FARDE ■ 2014 Docteur en sciences de gestion

■ 2016 Conseiller scientifique de la spécialité sécurité-défense de l'École d'affaires publiques de Sciences Po ■ 2017 Chef du pôle sécurité intérieure du think tank L'Hétairie ■ 2019 Consultant sécurité pour BFMTV ■ 2020 Chercheur associé au Cevipof ■ 2021 Personnalité qualifiée du Beauvau de la sécurité

**Avec
annuaire-securite.fr
trouvez le
bon prestataire !**



- Trouvez un distributeur près de chez vous.
- Contactez un installateur un intégrateur...
- Découvrez les équipements de sécurité (vidéosurveillance, contrôle d'accès, alarmes...) que proposent les Fabricants.

Si vous souhaitez faire figurer votre entreprise dans cet annuaire, merci de nous contacter au **01 45 23 33 78** ou à info@protectionsecurite-magazine.fr

L'information dont vous avez besoin est ici!

protectionsecurite-magazine.fr

Toute l'actualité de la Sécurité et de la Sûreté

- Infos
- Archives
- Annuaires
- e-salon
- Dossiers techniques
- ...

